

Essai sur l'atmidiatrique, ou médecine par les vapeurs, avec des gravures et la description d'un nouvel appareil fumigatoire / [Toussaint Rapou].

Contributors

Rapou, Toussaint, 1780?-1857.

Publication/Creation

Paris : Gabon, 1819.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/muq67d3r>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

ESSAI
SUR
L'ATMIDIATRIQUE
OU
MÉDECINE
PAR LES VAPEURS,

Par T. RAPOU, de Lyon, D. M. P.

Ut enim datur aliarum partium
in cutem actio, ita cutis pariter
actio in alias partes existit.

LORRY. De morbis cutaneis Introd.



42983/B

L Lxiii

19/2

ATMIDIATRIQUE,

OU

MÉDECINE

PAR LES VAPEURS.

ATMOSPHERIQUE

OU

MÉDECINE

PAR LES VAPEURS

ESSAI
SUR
L'ATMIDIATRIQUE,
OU
MÉDECINE

PAR LES VAPEURS,

Avec des gravures et la description d'un nouvel
appareil fumigatoire ;

Par T. RAPOU, de Lyon, D. M. P.

Ut enim datur aliarum partium
in cutem actio, ita cutis pariter
actio in alias partes existit.

LORRY. De morbis cutaneis Introd.

A PARIS,

Chez GABON, Libraire, rue de l'Ecole de Médecine.

Et A LYON,

CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES.

~~~~~  
1819.





A Lyon, de l'imprimerie de CHASSIPOLLET,  
rue Saint-Joseph.





---

## AVERTISSEMENT.

---

DÉSIRANT faire connoître mon système fumigatoire dans ses plus petits détails , afin qu'on pût mieux en apprécier les avantages et plus facilement l'établir , je m'étois proposé de suppléer , autant qu'il seroit en moi , par l'exactitude de sa description , à la difficulté que je supposois d'en faire exécuter à Lyon des gravures exactes. Mais je me suis convaincu qu'il étoit presque impossible sans ce secours de s'en former une idée juste. Pensant d'ailleurs qu'on pourroit attribuer cette omission à des motifs qui ne sont point dans mes principes et que ma conduite a constamment désavoués , je me suis décidé à suspendre l'impression , déjà fort avancée de ce Mémoire et à faire dessiner et graver mon appareil au moins avec la plus rigoureuse précision. Quoique l'artiste qui s'est chargé de ce travail n'ait pas pu y mettre tout le soin dont il est capable , il a cependant justifié ma confiance et suffisamment prouvé



que ma crainte n'étoit pas fondée. J'ai fait également graver les conques qui servent à garantir de l'impression de la vapeur les parties voisines de celles qu'on veut doucher, ainsi que les conduits destinés à augmenter l'action des douches et à les diriger sur toutes les parties susceptibles de les recevoir.

Deux planches, représentant les coupes verticales et horizontales, m'ont paru suffisantes. Elles sont disposées de manière à ce qu'on puisse facilement remarquer les diverses parties qui constituent cet appareil, leur disposition, leur usage et en saisir le mécanisme. Excepté les personnes qui voudront le faire construire et auxquelles il est conséquemment indispensable de connoître plus particulièrement les rapports que ces différentes parties ont entr'elles, la plupart des lecteurs pourront se dispenser de lire la longue description que j'ai été obligé d'en faire et passer à des objets qui doivent être pour eux d'un plus grand intérêt.



---

## INTRODUCTION.

---

LES Médecins de tous les temps voulant éviter, autant que possible, les inconvéniens attachés à l'administration de certains remèdes à l'intérieur, ont cherché à les introduire par la peau, qui a la propriété d'absorber les substances fluides ou extrêmement divisées avec lesquelles on l'a mise en contact. Les grands avantages qu'ils ont retirés de ce mode d'application, justifie pleinement la pratique de quelques Médecins qui n'emploient jamais à l'intérieur de remèdes actifs, et la haute faveur dont jouit la méthode iatraleptique qui consiste à les administrer en friction. Mais ces succès auroient été bien au-delà de leur attente, s'ils avoient pu remplir les conditions les plus favorables à l'absorption cutanée. Pour que cette fonction s'exerce avec facilité et qu'on puisse compter sur l'action qu'on veut produire, il faut que la peau soit exposée à une certaine température, que le médicament ait acquis la plus grande



divisibilité possible , et qu'il soit employé sans aucun mélange qui en altère toujours plus ou moins les propriétés. On parvient à ce triple but en administrant les remèdes sous forme gazeuse : c'est ce qu'on entend par bains de vapeurs.

Les bains de vapeurs fixoient déjà l'attention des Médecins de la Capitale , mais ils n'étoient utilement employés que dans le traitement de quelques affections cutanées , lorsqu'au commencement de 1816 , voulant les rendre applicables aux autres maladies , je fis construire un appareil propre à remplir un bien plus grand nombre d'indications que ceux dont on faisoit usage à Paris. Quoique bientôt convaincu des grands avantages qu'on pouvoit retirer en médecine de ce puissant moyen thérapeutique , je ne me laissai cependant point éblouir par les succès vraiment extraordinaires que j'en ai obtenus. Guidé par le raisonnement dans son application , je devois attendre , avant d'en propager l'usage , le suffrage d'une longue expérience ; aussi n'ai-je cessé de recueillir jusqu'à ce jour



de nombreuses et importantes observations qui serviront de bases à la méthode que je propose.

Elle consiste à agir sur l'économie, dans l'intention de prévenir ou combattre les maladies, soit en déterminant sur la peau certains effets immédiats au moyen des vapeurs, soit en administrant par l'absorption cutanée, et à l'état gazeux, toutes les substances médicamenteuses susceptibles de se dissoudre dans l'eau ou de se vaporiser dans le calorique. C'est ce que je crois devoir nommer l'ATMIDIATRIQUE. Je me serois dispensé d'introduire ce nouveau mot dans le langage médical, déjà surchargé d'une foule de dénominations bizarres, si j'avois pu, autrement que par une périphrase, exprimer en français l'idée de médecine par les vapeurs qu'il rend parfaitement.

Quelqu'avantageuse que soit une méthode, elle trouve toujours des contradicteurs ; la mienne, avant d'être connue, en a eu plusieurs : cela devoit être ; et, puisque dans ce siècle, les



opinions des hommes les plus désintéressés prennent leur source dans l'intérêt, je m'attends bien qu'elle en aura encore davantage. Je n'ignore pas non plus que les gens à préjugés et ceux qui ne sont point au niveau de la science, ne blâment, ne condamnent même l'usage d'une médication dont ils ne veulent ou ne peuvent point apprécier l'utilité. Mais que peuvent les efforts réunis de l'ignorance, de la routine et de la cupidité, contre une méthode sanctionnée par l'expérience de plusieurs années, par de nombreux et d'étonnans succès et par le suffrage des hommes du plus haut mérite ! D'ailleurs, comme le dit M. Gili- bert, dans son compte rendu des travaux de la Société de Médecine : « Quand une mé-  
» thode est réellement très-efficace, elle ne  
» peut manquer de se propager malgré les  
» petites résistances de l'intérêt personnel et  
» de l'ignorance. Telle est la thérapeutique des  
» Bains de vapeurs déjà adoptés dans la plupart  
» des grandes villes, et dont l'expérience a suf-  
» fisamment publié les bienfaits. »



Mais s'il est des Médecins qui ne voient dans la pratique de la médecine qu'une mine à exploiter à leur profit ; il en est d'autres aussi qui, exerçant l'art de guérir avec toute la délicatesse , toute la dignité qu'exige cette noble profession, accueillent avec empressement, mais non sans un mûr examen , tout ce qui peut les conduire au but qu'ils se proposent : soulager et guérir les maux de leurs semblables. C'est à ces vrais philanthropes , c'est à ces hommes éclairés , honnêtes et de bonne foi, que je présente les réflexions contenues dans ce mémoire, et les résultats de l'expérience qu'ils m'ont aidé à acquérir sur l'emploi des vapeurs dans le traitement de la plupart des infirmités humaines.

Il en est des Bains et des douches de vapeurs, comme des autres moyens de l'art ; on n'en retirera de très-grands avantages qu'autant qu'on sera convenablement dirigé dans leur administration ; la majeure partie des malades ne le sont pas, le sont mal, ou ne veulent pas l'être. Quelques-uns, dans l'appréhension mal



fondée de leur action échauffante, prennent alternativement un bain de vapeurs et un bain liquide qui agit, comme on le sait, d'une manière bien différente, et détruisent par celui-ci l'effet que le premier auroit pu produire. D'autres, dans la crainte de s'affaiblir, mettent deux ou trois jours d'intervalle entre chaque fumigation et rendent ainsi leur effet presque nul. Ceux qui veulent être guéris dès les premiers jours, et qui n'éprouvent au bout de trois ou quatre qu'un léger amendement, en abandonnent l'usage, car il est de l'inconstance et de l'injustice de l'homme, d'exiger des miracles des moyens utiles et peu coûteux dont il dispose aisément, tandis qu'il use avec la plus grande persévérance, quelquefois même pendant plusieurs années le plus souvent sans succès, de ceux qu'il va chèrement se procurer au loin. Certains viennent à la hâte prendre un bain de vapeurs après s'être livrés à des travaux pénibles, à des occupations fatigantes, auxquels ils retournent immédiatement après, quelque soit l'état de l'atmosphère, sans prendre aucun



soin, aucune précaution. S'il ne résulte de l'usage de ces moyens, pris dans de telles dispositions, aucun inconvénient, au moins ne doit-on pas s'en promettre des effets bien avantageux.

Il règne aussi parmi le peuple certains préjugés, que les détracteurs de la médecine par les vapeurs ne manquent pas non plus de propager de tout leur pouvoir, et à la faveur desquels ils parviennent à éloigner un grand nombre de malades de l'usage d'un moyen qui seroit peut-être le seul qui pût leur rendre la santé, adoucir ou prolonger leur existence. Mais les passions ont beau s'agiter, il en sera de l'atmidiatricque comme de la vaccine et autres moyens utiles : tout cède à la marche, trop lente sans doute, mais toujours sûre de l'expérience, qui présente la vérité sous un jour d'autant plus avantageux qu'on a eu plus de peine à l'apercevoir, et force enfin la confiance.

On reproche par exemple aux Bains de vapeurs de faire suer, de porter le sang à la



tête, d'affoiblir, d'irriter, d'éprouver le corps, de porter au dedans, d'attirer au dehors, d'agir avec trop d'énergie, d'autres enfin se plaignent de la lenteur de leur action. N'est-ce pas, au lieu de la combattre, faire l'apologie la plus complète de la méthode dont il s'agit, que d'apporter d'aussi pitoyables objections ? Et n'en feroit-on pas de plus solides si cela étoit possible ? Les Bains de vapeurs font suer, hé ! sans doute, et c'est de tous les moyens connus celui qui détermine le plus sûrement et le plus promptement cet effet, auquel on n'a peut-être que trop rarement recours. Mais ils ne font suer qu'autant qu'on le veut bien, car il est aussi facile de régler leur action sudorifique, que d'en graduer la température. Quant au reproche de porter le sang à la tête, il est formellement démenti par l'observation ; d'ailleurs, je crois y avoir répondu dans le rapprochement que j'ai fait des Bains liquides et des Bains de vapeurs, de manière à donner la plus parfaite sécurité à ceux qui pourroient redouter cet accident. J'ai eu le soin, autant qu'il a été en



moi , de réfuter celles de ces objections qui paroissent les plus spécieuses ; je ne m'occuperai pas des autres , elles décèlent l'ignorance des personnes qui les croient fondées , et l'intention de celles qui les inventent ou les propagent.

Ceux qui trouvent toujours une cause à tout , attribuent quelquefois aux Bains de vapeurs , non-seulement les coliques, les douleurs, les migraines ou autres indispositions fortuites qui peuvent survenir pendant leur emploi , et qui leur sont tout-a-fait étrangères ; mais ils les rendent encore responsables des incommodités ou maladies dont ils peuvent être atteints dans la suite , de sorte qu'ils en cessent l'usage dans le moment où il auroit pu leur être le plus salutaire , ou décrivent même un moyen auquel s'ils eussent été raisonnables ou non influencés , ils n'auroient pas tardé à devoir leur guérison.

On a cependant prétendu et avec raison que les malades se trouvoient souvent incommodés , ou éprouvoient par fois des inconvéniens , si



non de la fumigation, mais au moins de son mode d'administration. L'imperfection des appareils ordinaires justifie suffisamment ce reproche. Mais il s'agit ici d'appareils construits d'après d'autres principes et qui n'ont avec les anciens de commun que le nom.

Certains Médecins assurent au contraire que les machines à peine ébauchées, dont on se sert encore à Lyon, bien qu'à Paris on en ait abandonné l'usage depuis plus de deux ans, *ne laissent rien à désirer, soit sous le rapport de leur construction, de leur service et de leurs effets curatoires.* Je ne doute pas que, s'ils eussent connu les appareils simples et multiples, c'est-à-dire, à une ou à plusieurs places, de M. Darcet, et sur-tout s'ils se fussent donné la peine de voir les miens, ils n'auroient point avancé une aussi étrange proposition. Ces Messieurs sont trop instruits pour n'avoir pas su distinguer, s'ils eussent été à portée de les connoître tous, l'appareil qui remplit le mieux et avec le plus de sécurité pour les malades,



le but du Médecin, et trop amis de l'humanité pour n'en pas conseiller l'usage exclusivement à tout autre.

Au commencement de 1817, mon appareil fut soumis à l'examen de deux commissions spéciales, l'une nommée par Monsieur le Conseiller d'Etat, Préfet du département du Rhône, et l'autre par Son Excellence le Ministre de l'Intérieur. Quoiqu'il fût alors bien au-dessous de ce qu'il est aujourd'hui, les savans rapports qui en ont été faits, lui donnent une grande supériorité sur tous ceux qu'on a proposés jusqu'à ce jour.

Pendant le séjour de près de trois mois que je fus obligé de faire à Paris, pour présenter mon appareil au Ministre et communiquer à la commission chargée d'en constater les avantages, tous les détails relatifs à sa construction, à ses fonctions et à ses usages, j'en fis exécuter un modèle d'une dimension suffisante pour qu'on en pût facilement remarquer



le mécanisme. Je me suis empressé de le montrer, de le décrire avec soin et d'en faire saisir l'ensemble notamment à ceux qui s'occupoient spécialement de l'administration des bains de vapeurs et auxquels il importoit le plus de le connoître. Quelque temps après mon retour, j'appris avec satisfaction que dans plusieurs établissemens particuliers de Paris, on avoit fait construire des appareils d'après quelques-uns des principes sur lesquels les miens sont établis. On a publié par la voie des journaux les avantages de ces appareils ; il eût été de toute justice d'indiquer au moins la source où ils avoient été puisés.

L'année suivante, je fis hommage de mon appareil à la Société de médecine de Lyon, et afin de le lui faire mieux connoître, je joignis à un modèle en relief, exécuté avec plus de soin encore que celui que j'avois fait établir à Paris, un plan colorié de toutes ses faces et coupes, fait avec beaucoup d'art et la plus rigoureuse exactitude par M.



Denave, architecte distingué de cette ville. Dans l'ouvrage déjà cité, Monsieur le Secrétaire général de la Société en a rendu compte en ces termes :

« Un appareil ingénieux et commode vous a  
» été présenté par M. Rapou. Au point de per-  
» fection où est porté actuellement cet appareil,  
» il réunit les avantages de plusieurs sortes de fu-  
» migations, de telle manière que le malade peut  
» recevoir successivement, ou ensemble, des  
» douches et des bains de vapeurs, de toute  
» sorte de substances, sans sortir de la caisse  
» et sans se trouver incommodé par l'inspiration  
» des substances vaporisées. Convaincus par vos  
» propres observations des précieux avantages  
» de ce système de médication, vous vous êtes  
» empressés d'accorder à M. Rapou, une  
» séance particulière dans laquelle il a fait la  
» démonstration de son appareil et vous a soumis  
» le résultat de ses expériences. Espérons que  
» cette grande cité, si digne de jouir de tous  
» les bienfaits de l'industrie, verra bientôt s'é-



» lever un vaste établissement , offrant un  
» système complet de fumigation assez étendu  
» pour suffire aux besoins de la population , et  
» dans lequel le pauvre , aussi bien que le riche ,  
» puisse obtenir des secours que la nature de  
» notre climat rend plus nécessaires à Lyon ,  
» que partout ailleurs , sur-tout pour y prévenir  
» les maladies les plus communes.

Je viens de réaliser l'espoir de M. Gilibert.

Mon appareil ou système fumigatoire n'est point comme celui dont on fait généralement usage dans les hospices et les principaux établissemens de Paris , une machine inventée par un chimiste constructeur et propre à administrer *en fabrique* , selon l'expression de son auteur, les fumigations sulfureuses ; mais bien le résultat des combinaisons d'un homme de l'art qui a cherché à réunir dans un même point les fumigations sèches diverses , aux bains généraux d'étuve , à ceux par encaissement et aux douches de vapeurs simples et composées , afin d'obtenir à la fois tous les avantages



tages qu'on peut se promettre de l'usage isolé, combiné ou simultané de ces puissans moyens thérapeutiques dont il est parvenu à faciliter, étendre et généraliser l'application.

Jamais, que je sache, système complet de fumigation n'a été exécuté, ni peut-être même conçu ; le mien est donc jusqu'à présent le seul qui existe. Mais désirant, autant qu'il étoit en moi, le rendre digne de fixer l'attention de mes confrères, j'ai attendu pour le faire connoître, que toutes les additions que j'avois projetées fussent terminées. C'est aux Médecins instruits et sur-tout de bonne foi, à juger s'il a acquis le degré de perfection que comporte l'état actuel de nos connoissances, ou à m'aider de leurs conseils sur les changemens qu'ils croiroient convenable de lui faire éprouver. Mais qu'il soit ou non susceptible de nouvelles corrections, mon appareil, tel qu'il est, atteint mon but, qui est d'administrer par la peau et sous la forme gazeuse, presque tous les re-



mèdes, et dans la plupart des cas qui en nécessitent l'usage.

Une foule d'auteurs parlent des Bains de vapeurs , mais aucun n'en traite d'une manière satisfaisante. Il seroit à désirer que quelque Médecin instruit voulût se livrer à ce travail bien plus intéressant que la plupart des recherches dont on s'occupe de nos jours. D'après la distribution de ce mémoire on se convaincra aisément que je n'ai point eu la prétention de remplir cette tâche. Je connois trop pour cela et la foiblesse de mes moyens et l'importance du sujet, et d'après la manière dont je conçois qu'on pourroit le faire, je me garderois bien de l'entreprendre. Je n'ai eu d'autre intention que de considérer les Bains de vapeurs sous le rapport médical, et de faire pressentir tout le parti qu'on pourroit en retirer comme moyen préservatif et curatif. Je ne cacherai pas cependant que j'ai eu aussi en vue de prémunir mes concitoyens contre les basses manœuvres, les artifices grossiers qu'emploient journellement



certaines gens pour détourner d'un moyen qu'ils appréhendent leur devoir être moins avantageux qu'à ceux qui en feront usage. Et certes, sans ce motif, la médecine par les vapeurs auroit bien plus de partisans.

Comme je désire me rendre intelligible aux personnes étrangères à la médecine, pour lesquelles je me suis fait un devoir de publier mes observations, j'ai évité, autant qu'il m'a été possible, toute théorie, toute explication scientifique, et n'ai même employé de termes techniques que ceux dont je n'ai pu me dispenser. Il m'a fallu, par la même raison, entrer dans quelques détails qui paroissent de prime-abord éloignés de mon sujet, et qui, comme on pourra s'en convaincre, ont cependant avec lui les rapports les plus intimes.

La peau seule exposée à l'action des vapeurs, étant le siège des phénomènes immédiats qui résultent de l'application de ces moyens ainsi



que la voie d'introduction des médicamens, je ne pouvois m'abstenir d'en dire un mot, d'indiquer ses usages, ses fonctions, et ses principales médications.

N'ayant pu faire exécuter à Lyon des gravures représentant mon appareil dans toutes ses faces, coupes ou parties qui le composent, je m'étois d'abord proposé d'en renvoyer la description à d'autres temps. Mais je me suis décidé, d'après l'avis de deux de mes savans confrères aux lumières desquels j'ai eu souvent recours, à le faire connoître dans tous ses détails, c'est-à-dire, non-seulement dans sa construction, mais encore dans les fonctions qu'il exerce et les indications qu'il remplit.

Après avoir parlé des Bains par encaissement, des Bains d'étuve, des douches de vapeurs, j'indique quelques moyens ou pratiques accessoires, tels que les frictions, la flagellation et le massage, que j'ai constamment employés avec le plus grand succès concurremment avec



les Bains de vapeurs. Je me suis également occupé de l'action sur la peau de la chaleur sèche, et de la chaleur appliquée par l'intermède de l'eau à l'état ordinaire et réduite en vapeurs; des effets qui peuvent résulter de l'impression du froid; de la manière d'agir des Bains liquides; d'un nouveau mode de cautérisation, etc.

Je passe ensuite à quelques considérations générales sur les Bains de vapeurs, leur utilité, les substances dont on peut les composer, les effets qu'ils déterminent, les cas qui en réclament l'application, et ceux qui en contraindiquent l'emploi.

Comme l'expérience fondée sur l'observation est la seule route à suivre pour obtenir des succès certains dans la pratique de l'art de guérir, la seule base sur laquelle on puisse solidement établir une méthode, je crois devoir, avant de terminer, citer quelques faits pris dans le grand nombre de ceux que j'ai déjà



recueillis sur l'emploi des Bains et des douches de vapeurs. La plupart de ces observations ont été prises à dessein sur les malades qui m'ont été adressés par mes confrères.

J'aurois cru omettre ce qui pouvoit être le plus favorable à ma méthode et priver mes lecteurs de l'ouvrage qui pourra le mieux les éclairer sur l'usage et l'utilité des vapeurs dans le traitement des maladies , si je n'avois publié , dans sa totalité , à la description près de mon appareil , le rapport de la Commission nommée par M. le Préfet du Rhône , à l'effet de constater les avantages de mon procédé. Ce rapport est suivi de l'analyse de celui de la Commission de Paris , nommée par le Ministre et d'une lettre qu'a daigné m'adresser Son Excellence.

Il m'eût été facile de rendre mon travail plus intéressant en faisant l'histoire des Bains généraux de vapeurs , si étroitement liée à celle des mœurs et du caractère des peuples qui en font usage , qu'il n'eût point été hors de propos



d'en dire aussi quelque chose. J'aurois pu répéter ce qu'on a dit et des Bains des anciens Grecs et Romains, des Russes, des Turcs, des Persans, des Arabes et des habitans des rives fortunées du Nil, de l'Indus et du Gange, et de la manière dont ils les emploient ; mais avec ce que je ne pouvois qu'affoiblir les brillantes descriptions qu'en ont données Vitruve, Suétone, et ce qu'en ont écrit Baccius, Joubert, Leclerc, Martens, ainsi que les voyageurs Chappe-d'Hauteroche, le Bruyn, Bruce, Sparrmann, Volney, Savary, Tancoigne etc., je me serois éloigné de mon sujet dans les bornes duquel j'ai voulu, autant que possible me restreindre. Aussi, dans cette vue, n'ai-je fait de citation que celles dont je ne pouvois absolument m'abstenir. Pensant néanmoins qu'il étoit indispensable de m'étayer de l'opinion des hommes les plus recommandables, toutes les preuves que j'apporte à l'appui de la Médecine par les vapeurs sont puisées dans des auteurs très-connus, dont l'autorité est du plus grand poids, et desquels on ne pourra,



je l'espère , suspecter la véracité ni contester le mérite.

Je ne puis me dispenser, avant de terminer cette Introduction, de satisfaire à un des plus pressans besoins de mon cœur, en payant un juste tribut d'éloge et de reconnoissance à M. Denave, mon beau père, moins encore pour les soins qu'il a donnés à la construction de mes appareils, qui doivent à ses talens une très-grande partie de leurs avantages, que pour les services sans nombre que j'en ai reçus et qu'il ne cesse de me rendre. Puisse-t-il agréer avec bonté ce bien foible témoignage de ma gratitude, de ma franche, de ma sincère amitié, puisse-t-il recevoir avec autant de plaisir que j'en ai à les lui offrir, mes soins affectueux et empressés, et jouir pendant de longues années du bonheur des heureux qu'il a faits !



.....

# CONSIDÉRATIONS

## GÉNÉRALES

### SUR LA PEAU ET SES FONCTIONS.

.....

LA peau est cette enveloppe dense , serrée , très-élastique , qui recouvre tout le corps et se moule à ses grandes inégalités. Elle est non-seulement destinée à protéger les parties sous-jacentes , à les garantir de l'impression trop vive qu'exerceroient sur elle les corps extérieurs , mais encore à rejeter au-dehors une grande partie de leurs résidus nutritifs et digestifs , et à absorber les substances liquides ou gazeuses avec lesquelles on la met en contact. La peau est aussi l'organe du tact , et conséquemment la source des principales sensations de l'homme dont elle établit les relations et lie l'existence à celle de tous les objets qui l'environnent.



Elle est composée de trois lames ou couches très-distinctes dont la plus profonde est le corion ou cuir, qui en est le canevas : c'est la peau proprement dite; du tissu ou corps réticulaire formé par les dernières extrémités des vaisseaux et des nerfs, qui, après avoir traversé le cuir, se ramifient à sa surface externe, s'y subdivisent à l'infini, et forment un lacis ou réseau extrêmement délié qui recouvre le corion dans tous ses points; et enfin de l'épiderme ou surpeau, membrane inorganique qui se détruit et se renouvelle sans cesse, destiné à affoiblir ou modérer l'extrême sensibilité du tissu réticulaire.

C'est dans ce réseau vasculaire et nerveux, ou système capillaire cutané, que résident les principales propriétés de la peau; il est aussi le siège de presque toutes les maladies. On peut le considérer comme un organe particulier, un réservoir commun où sont déposés les fluides, miasmes ou médicamens pompés par les absorbans extérieurs, pour être delà portés dans



la circulation générale, ainsi que les résidus nutritifs servant de matériaux à la transpiration, qui, après avoir subi dans ce point une dernière élaboration, sont rejetés au dehors par les vaisseaux exhalans.

Il existe dans presque toutes les régions de la peau et entre les lames qui la composent, de petites glandes qu'on nomme sébacées qui secrètent une humeur grasse, onctueuse et très-odorante, destinée à entretenir cet organe dans un état d'élasticité et de souplesse convenable à l'exercice de ses fonctions.

La peau est criblée d'une multitude prodigieuse de trous ou pores qui s'ouvrent à sa surface et la traversent toujours obliquement, de telle sorte qu'une pression perpendiculaire tend à les fermer en rapprochant leurs parois. Les uns transmettent les poils qui se remarquent dans presque chaque angle des petites rides polygones que présente la peau, les autres sont les orifices des vaisseaux exhalans et



absorbans , et des conduits excréteurs des glandes sébacées. Dans l'état ordinaire on ne les voit point, parce qu'ils sont situés entre les lames de l'épiderme , qui, se recouvrant entre elles , en cachent l'ouverture. C'est sous ces lames et dans ces pores que se niche *l'acarus scabiei* ou le petit insecte qui produit la gale.

Exposée à une température inférieure à la sienne, la peau se resserre, ses couches se rapprochent, son tissu se condense et le réseau vasculaire n'admet plus les fluides qui doivent être rejetés au-dehors par la transpiration. De là, pour peu que cet état dure, le trouble des fonctions de cet organe et la nombreuse série des maladies qui en sont la suite. Si le froid agit sur tout le corps, il produit un frisson général, un redressement, une sorte d'érection du bulbe ou racine des poils, ou cet état désigné vulgairement sous le nom de *chair de poule*. Tout ce qui concentre les forces de la vie dans les organes profonds, tout ce qui dé-



termine une action brusque du dehors au-dedans, diminue subitement ou suspend momentanément l'action du cœur, produit cet effet. Mais si le froid n'est pas trop fort ou de longue durée, les organes profonds réagissent bientôt sur la peau, et y déterminent secondairement les mêmes phénomènes qu'aurait occasionnés une chaleur supérieure à celle du corps.

Une douce chaleur ranime, épanouit cet organe, augmente son action et appelle les fluides, résidus de la nutrition, pour être portés au-dehors par ses exhalans; les capillaires extérieurs admettent une plus grande quantité de sang, et la peau devient plus ou moins rouge. Tout ce qui active les mouvemens du cœur ou la circulation générale, toute action du dedans au dehors, produit un sentiment de chaleur sur la peau et sollicite le sang à passer dans les capillaires extérieurs. Lorsqu'une chaleur de 45 à 50 degrés, au thermomètre de Réaumur, agit pendant un certain temps sur un seul



point de la peau, elle y détermine bientôt ce qu'on nomme *rubéfaction*. Si elle est plus vive ou plus prolongée, alors une certaine quantité de fluide afflue dans ce point, ce qui soulève l'épiderme, rompt les lames imperceptibles, les gaines des poils et les vaisseaux au moyen desquels cette membrane est unie au tissu vasculaire, et l'en détache; cet état est désigné sous le nom de *vésication*. Mais, lorsque la chaleur est portée au plus haut degré d'intensité, elle ne borne point là son action; après avoir promptement produit ces deux premiers effets, elle désorganise tout-à-fait la portion de peau sur laquelle on la dirige et détermine *l'escarification*.

Un air sec et condensé dissout, enlève la transpiration perpétuellement exhalée sur la peau, donne à cet organe un certain degré d'activité, et, par la pression qu'il exerce sur le corps, retient les fluides qui tendent à se porter à sa surface. Mais, lorsqu'il est raréfié par la chaleur ou l'humidité, c'est-à-dire, dans les



saisons chaudes, dans les temps nébuleux et aux approches des orages, l'air est plus léger, les fluides se portent à la circonférence, la peau s'engorge, les membres deviennent lourds et les mouvemens pénibles. On voit d'après cela combien est vicieuse la dénomination de temps lourd, pesant, qu'on donne vulgairement à cet état de l'atmosphère.

Si l'on soustrait la peau au contact de l'air, elle s'humecte bientôt, et une transpiration plus ou moins abondante se manifeste. Le plus souvent dans ce cas, il n'y a pas une plus grande quantité de fluide exhalé, mais moins de dissous. Quel résultat doit-on raisonnablement se promettre de l'usage des taffetas cirés et autres moyens de ce genre, appliqués sur certaines parties de la peau, dans l'intention de provoquer une abondante transpiration, de rappeler une dartre ou autre éruption répercutée?

Les desquamations de l'épiderme, les résidus terreux de la transpiration, l'excédent de



l'humeur sébacée, la poussière, les matières hétérogènes qui s'attachent à la peau ou que l'air dépose sur elle, irriteroient, enflammeroient bientôt cet organe, si on ne le maintenoit dans un état convenable de propreté. Les vêtements, par le léger frottement qu'ils exercent, le débarrassent sans cesse des particules les plus grossières, mais ce moyen est loin de suffire, et si l'on n'a le soin de se nettoyer, de se laver fréquemment, les fonctions de la peau sont plus ou moins altérées, ce que l'on peut considérer comme la principale cause des maladies cutanées chez les personnes qui négligent cette précaution.

La peau est éminemment sensible. La plupart de nos sensations nous sont transmises par cet organe, dont la sensibilité, inhérente aux papilles nerveuses du tissu réticulaire et sans cesse mise en action par les agens extérieurs excepté pendant le sommeil, est une intarissable source de plaisirs et de douleurs.

C'est



C'est en vertu d'un mode particulier de sensibilité joint à la contractilité dont le réseau vasculaire est également pourvu, que s'exerce la circulation capillaire, l'exhalation, l'absorption et tous les phénomènes relatifs à ces fonctions. Cette propriété n'est point intermittente comme la précédente qui préside au tact et au toucher, elle agit sans interruption et peut-être même avec plus d'activité pendant le sommeil.

Les résidus nutritifs qui doivent servir de matériaux à la transpiration, sont portés par les artères dans le système capillaire extérieur, puis choisis par les exhalans qui en naissent, et rejetés à la surface de la peau où ces vaisseaux se terminent. Une multitude de causes font éprouver à l'exhalation cutanée des variations sans nombre ; elle peut être provoquée ou diminuée par le contact d'agens extérieurs, par l'action de diverses substances administrées intérieurement et par une foule d'affections pathologiques ou morales.



Des troubles de l'exhalation cutanée dépendent la plupart des maladies auxquelles l'espèce humaine est sujette. Les personnes qui ne transpirent pas sont en général tristes, mélancoliques, hypocondriaques, tandis que celles qui exercent bien cette fonction sont le plus souvent gaies, alertes, et jouissent d'une bonne santé. Les sueurs sont quelquefois critiques, c'est-à-dire, que la nature se sert très-fréquemment de cette voie comme d'un émonctoire, pour éliminer, chasser au dehors une cause de destruction, un principe délétère qui pourroit altérer ses fonctions ou en troubler l'harmonie.

Les fluides, les gaz, les miasmes et les diverses substances contenues dans l'air ou appliquées sur le corps, sont attirées, absorbées par les vaisseaux exhalans et déposées dans le réseau vasculaire, pour être de-là portées par les veines dans le torrent de la circulation. L'absorption cutannée ne s'exerce que sur des substances étrangères à l'économie; on voit



d'après cela de quelle valeur est cette expression vulgaire de *sueurs rentrées*. Trop de force et de vigueur sont nuisibles à cette fonction qu'un certain degré de foiblesse favorise. C'est par elle qu'on administre, avec le plus grand succès, une foule de médicamens dans la plupart des maladies; mais c'est aussi par cette voie que s'introduisent les principes contagieux dont la présence dans le corps produit promptement la mort ou des affections plus ou moins graves.

*à l'impuissance de ses efforts par l'usage mé-*

La peau offre des modifications remarquables suivant le sexe, le tempérament, la profession, le genre de vie, les habitudes, les saisons, etc. Vers le déclin de l'âge, elle devient de plus en plus dense, serrée, inégale et rugueuse; elle prend une teinte rembrunie et terreuse; ses fonctions s'exercent avec moins d'énergie; l'humeur sébacée cesse de l'enduire; de là, la roideur, la sécheresse, les rides, les gerçures qu'elle présente. Excepté celles du froid, les impressions que le vieillard éprouve du contact des corps extérieurs, s'affoiblissent chaque



jour. La sensibilité décroît, les organes s'émeus-  
sent avec l'âge, il semble que, pour lui faire  
moins regretter la vie, la nature ait voulu  
diminuer progressivement les sensations de  
l'homme à mesure qu'il approche de cette  
époque où doivent se briser les liens qui atta-  
chent encore son existence à celle des objets qui  
l'environnent.



---

## DES MÉDICATIONS DE LA PEAU.

---

LORSQUE la nature, livrée à elle-même, est insuffisante pour rétablir les organes dans l'exercice libre et régulier de leurs fonctions dont le trouble, résultat de quelque altération de leurs propriétés vitales, constitue la maladie, le Médecin seconde ses mouvemens ou supplée à l'impuissance de ses efforts par l'usage méthodique des moyens de l'art. La peau et les membranes muqueuses, notamment celles du canal digestif, sont dans l'état naturel, les seuls organes susceptibles de recevoir le contact immédiat de ces moyens, qui ne peuvent conséquemment être administrés que par ces deux grandes voies ou surfaces *médicamenteuses*.

Il existe entr'elles les rapports les plus intimes de texture, de fonctions et de maladies; l'une et l'autre exercent une grande influence



de subordination et de sympathie sur tout le système; participent plus ou moins aux affections organiques, et jouent un rôle remarquable dans les maladies générales. C'est sur elles que s'observent la plupart des phénomènes qui résultent de l'emploi des médicamens, qu'on détermine les principales médications et que les crises s'opèrent, c'est-à-dire, que la nature dirige ses efforts dans la curation des maladies livrées à ses soins ou sagement dirigées par l'art. Mais elles diffèrent essentiellement par leur position, leurs propriétés, leurs usages, leurs relations directes et éloignées avec les divers organes, la direction inverse qu'elles impriment aux mouvemens vitaux, l'action immédiate qu'exercent sur elles les médicamens, etc.

Un remède peut être administré dans l'intention d'agir localement sur la peau ou l'estomac, ou bien par leur médiation sur les organes profondément situés. C'est toujours directement, sympathiquement ou par la voie de la circulation que s'opère la médication, ou l'action



qu'on veut produire sur un ou plusieurs organes et même sur toute l'économie. Dans le premier cas, le médicament étant immédiatement en contact avec la partie malade, on en conçoit facilement l'action. Dans le second, elle s'explique par les rapports sympathiques qui existent entre l'organe sur lequel on applique le moyen et celui qu'on veut modifier, et enfin dans le troisième, les principes médicamenteux sont absorbés et portés par les vaisseaux lymphatiques et les veines dans le torrent de la circulation, pour être delà distribués par les artères dans tous les points de l'économie. Souvent aussi ils agissent à la fois de ces trois manières, c'est-à-dire qu'en même-temps qu'ils sont absorbés, ils déterminent des phénomènes sympathiques et locaux.

Mais de quelque nature que soit un remède, il modifie toujours d'une manière quelconque l'organe sur lequel il est immédiatement appliqué, détermine sur lui des phénomènes remarquables, et en altère plus ou moins les



fonctions ; ainsi , l'action d'un médicament administré à l'intérieur dans les nombreuses maladies du système lymphatique ou nerveux , de l'appareil biliaire , urinaire , etc. n'est point indifférente pour l'estomac et les intestins , qui en reçoivent souvent des impressions fâcheuses , et deviennent quelquefois le siège de maladies plus graves que celles qu'on se proposoit de guérir. Delà les phlégmasies chroniques , les squirrhes et autres affections organiques , les débilités , les spasmes de cet organe , etc. , quelquefois même , à la suite de l'emploi des moyens ordinaires , mais surtout de certaines substances trop actives dont l'usage interne devroit être tout-à-fait proscrit ou réservé à un très-petit nombre de cas.

Toutes les fois qu'on veut agir sur un ou plusieurs organes , ou bien à la fois sur tout le système , et qu'on peut également atteindre le but qu'on se propose en donnant le remède à l'intérieur ou en l'appliquant sur la peau , le Médecin prudent doit choisir cette dernière voie ,



qui, toutes choses égales d'ailleurs, est toujours préférable en ce qu'elle a des rapports de contiguité et de sympathie avec un plus grand nombre d'organes, qu'elle est plus directement liée avec le système lymphatique et que l'absorption s'exerce sur une plus grande surface. La peau d'ailleurs étant partout accessible aux sens, on peut à son gré maîtriser l'action des médicamens qui peuvent s'administrer sous toutes les formes et dont l'emploi réitéré ou trop long-temps continué, n'a pas, à beaucoup près, les mêmes inconvéniens que sur la muqueuse gastrique.

C'est moins souvent en agissant sur l'organe malade qu'on parvient à le guérir, c'est-à-dire à régulariser ses fonctions, qu'en modifiant les propriétés de celui avec lequel il est en rapport d'action. Aussi se borne-t-on, dans le traitement d'une foule de maladies, à déterminer sur la peau certains effets immédiats qu'on doit considérer comme les moyens dont l'art retire les plus puissans secours. Ces effets sont :



1.<sup>o</sup> L'excitation. Elle peut être définie : l'exaltation momentanée des propriétés vitales de la peau. Les fluides affluent dans le réseau vasculaire, la circulation s'y fait avec plus d'activité, la peau est moite, animée, sa température est plus élevée et toutes ses fonctions s'exercent avec plus d'énergie. On obtient de cet effet les plus grands avantages dans les maladies nerveuses, les paralysies, les rhumatismes, certaines affections organiques, etc.

2.<sup>o</sup> La rubéfaction. L'excitation très-forte ou prolongée de la peau produit bientôt ce second effet caractérisé par la rougeur, la chaleur, la douleur et un gonflement plus ou moins considérable. C'est une véritable inflammation qu'on ne détermine que sur une partie limitée de la peau, tandis que l'excitation peut être provoquée sur la totalité de cet organe. Elle se développe plus ou moins promptement, et les phénomènes généraux ou sympathiques qui l'accompagnent, varient en nombre et en intensité suivant l'état de la peau, la nature



des moyens employés pour la provoquer et la durée de son application.

On emploie la rubéfaction pour activer une inflammation locale , favoriser sa résolution , fixer un érysipèle , prévenir une métastase , disséminer une éruption , etc. Mais on a le plus souvent recours à ce moyen pour agir sympathiquement , sur un ou plusieurs organes et même sur tout le système , dans l'intention de prévenir ou combattre une congestion profonde, une affection organique , une inflammation interne , ou , dans quelques maladies générales , lorsqu'on veut modifier ou intervertir tout-à-fait les mouvemens vicieux de la nature , produire un effet révulsif ou une contr'irritation momentanée.

L'excitation et la rubéfaction , qui ne sont qu'un degré l'une de l'autre , peuvent être provoquées par une foule de moyens , suivant qu'on veut agir sur une plus ou moins grande surface et plus ou moins promptement. Nous



verrons bientôt qu'il est très-facile et plus avantageux de déterminer ces effets, avec toutes les modifications dont ils sont susceptibles et dans tous les cas qui en nécessitent l'application, par l'usage des bains et douches de vapeurs. On peut toujours maîtriser ces moyens au point de produire à volonté le degré d'excitation qu'on désire, les phénomènes généraux qui l'accompagnent sont plus remarquables et ses effets plus prompts.

3.<sup>o</sup> La vésication. Après avoir déterminé les effets locaux de la rubéfaction, lorsque l'action du moyen irritant se prolonge, la sérosité s'accumule promptement sous l'épiderme à travers lequel elle ne peut sortir à cause de l'obliquité de ses pores dont les parois se trouvent comprimées. Cette membrane se soulève, se détache et forme une vessie ou phlyctène plus ou moins considérable qui se rompt et laisse à nu le réseau vasculaire sur lequel bientôt la suppuration s'établit. La vésication diffère aussi suivant l'état de la peau, le vésicant dont on s'est servi et la durée de son action.



On a recours à la vésication pour changer le mode d'irritation d'une partie comme dans quelques inflammations locales, certaines dartres, etc. pour déplacer une éruption qu'on veut détruire, rappeler une suppuration ancienne dont la suppression aura déterminé quelque inflammation interne ; on y a aussi recours dans les phlégmasies chroniques, les rhumatismes, etc.

On peut également provoquer la vésication par l'usage des douches de vapeurs, mais ce moyen, préférable sans doute lorsqu'il faut agir avec beaucoup d'énergie et sur une certaine surface, ne sauroit convenir dans la plupart des cas qui nécessitent l'usage du vésicatoire ordinaire.

4.<sup>o</sup> L'escarification. Cet effet consiste dans la désorganisation de la partie de l'organe cutané sur laquelle on la détermine. Le derme s'épaissit, augmente de densité, blanchit ou noircit ; la peau environnante rougit et s'enflamme, la suppuration s'établit, l'escarre ou la partie



désorganisée se détache lentement et tombe au bout de quelques jours. Il reste après sa chute un vide qui se boucheroit bientôt si l'on n'avoit le soin d'en entretenir la suppuration.

C'est ordinairement au moyen de l'escarification qu'on établit les exutoires ou suppurations habituelles, dans l'intention de déplacer une fluxion profonde dont la durée pourroit compromettre l'existence; dans une foule d'affections organiques, pour produire une dérivation ou contr'irritation permanente, pour remplacer un écoulement habituel. Souvent aussi on se propose de favoriser la résorption d'un dépôt froid, la résolution d'un engorgement, la cessation d'une névralgie chronique, etc. en provoquant, par l'action d'un caustique, une fièvre locale plus ou moins vive dans la partie affectée. Dans ce dernier cas, la vapeur sous forme de douches, à l'aide de laquelle on peut encore comme j'aurai occasion de le dire produire cet effet, est bien préférable aux caustiques ordinaires tels que la potasse,



le nitrate d'argent, le muriate d'antimoine, les préparations mercurielles et même le moxa et le cautère actuel, en ce qu'elle produit une fluxion plus forte et plus durable.

Les phénomènes immédiats qui résultent de l'application sur la peau des excitans, rubéfians, vésicans et caustiques ordinaires, sont en raison inverse des effets locaux qu'ils déterminent. L'excitation et la rubéfaction ne produisent que l'exaltation des propriétés vitales de la peau, et le malade éprouve un ensemble de phénomènes assez analogues à la deuxième période d'un accès de fièvre. Dans la vésication, outre la douleur, la rougeur, etc. il y a afflux d'humeurs, soulèvement de l'épiderme etc., et souvent les phénomènes généraux sont moins intenses. Ils sont nuls dans l'escarification lorsqu'elle a été déterminée par quelque préparation chimique, malgré qu'il y ait désorganisation complète de la peau. Mais lorsque ces diverses médications sont provoquées au moyen de la vapeur les phénomènes généraux immédiats



sont au contraire toujours en raison directe des effets locaux, c'est-à-dire que depuis la rubéfaction la plus légère jusqu'à la plus profonde désorganisation, ces phénomènes ne font qu'accroître d'intensité et de durée.

Outre les effets immédiats dont je viens de parler et qu'on obtient en modifiant, excitant plus ou moins ou annulant tout-à-fait les propriétés de la peau, on peut encore agir sur les fonctions de cet organe en provoquant la sueur. On a proposé pour cela un grand nombre de moyens qui agissent localement ou par sympathie. Les premiers produisent bien rarement l'effet qu'on désire; les seconds, tous plus ou moins excitans, qu'on doit administrer à l'intérieur, le plus souvent à grandes doses et à une température élevée, ne remplissent pas mieux le but du Médecin, et avec cela leur usage n'est pas toujours sans danger ou peut être contr'indiqué. Les Bains de vapeurs sont sans contredit le meilleur sudorifique, ils n'ont aucun des inconvéniens justement reprochés



prochés aux autres , ils peuvent être employés dans tous les cas possibles et avec la plus parfaite innocuité pour le malade.

La suppression de l'exhalation cutanée étant la cause la plus fréquente des maladies , le rétablissement de cette fonction est l'indication que le médecin doit le plus souvent se proposer dans leur traitement. On doit l'exciter chez les individus qui transpirent habituellement beaucoup et chez lesquels elle s'est fortuitement supprimée , soit pour prévenir les affections qui pourroient se manifester ou faire avorter celles dont quelques symptômes plus ou moins graves annoncent déjà la présence. Il en est de même à la fin des maladies où de petites sueurs soulagent le malade et lorsque la nature paroît ne point avoir assez d'énergie pour opérer seule , par cette voie , une crise complète. Ce n'est que par cette médication qu'on peut parvenir à guérir une foule de maladies aiguës et chroniques qui résistent à l'usage le plus méthodique des autres traitemens.



Par l'emploi sagement dirigé des divers effets immédiats qu'on détermine sur la peau pour agir par contiguité ou par sympathie sur les organes éloignés , on obtient la guérison d'un grand nombre de maladies ; mais il en est aussi pour le traitement desquelles ils seroient insuffisans. On ne peut se dispenser alors de recourir aux autres moyens de l'art , c'est-à-dire, à l'usage des médicamens dont les principes , absorbés et portés dans tous les points de l'économie , agissent directement sur l'organe qu'on se propose de modifier. A moins qu'on ait une action particulière à produire sur l'estomac et les intestins , c'est autant que possible par l'absorption cutanée qu'il convient d'administrer les remèdes. Presque tous peuvent être introduits par cette voie , au moyen de laquelle on peut conséquemment déterminer la plupart des médications générales et partielles, et avec bien plus de sécurité pour le malade.

Pour obtenir l'augmentation d'action ou l'effet tonique par la médiation de la peau , on emploie



les amers , les aromatiques , les spiritueux , les huiles volatiles , les résineux , les mercuriaux , le soufre et ses diverses préparations , suivant le degré d'action qu'on veut provoquer et l'organe sur lequel on se propose d'agir. Ces médicaments s'appliquent sous différentes formes , mais tous peuvent s'administrer à l'état gazeux ou en vapeurs. De cette manière , la peau soumise à l'action d'une douce chaleur est dans l'état le plus convenable à l'absorption. Cette fonction s'exerce à la fois dans tous les points , sur des substances qui ont acquis toute la divisibilité possible et dont aucun mélange ne peut altérer les propriétés. Tandis qu'en frictions , avec ce que le médicament n'est jamais divisé en molécules assez fines pour être facilement absorbé il est toujours uni à un excipient qui le dénature plus ou moins , irrite et crispe la peau ou en bouche les pores. Rien ne favorise l'absorption qui ne s'exerce alors qu'avec difficulté sur une partie très-circonsrite et l'on obtient rarement les résultats qu'on s'étoit proposés.



On détermine l'effet sédatif ou calmant en administrant par la même voie et sous la même forme les médicamens dont les propriétés antispasmodiques ou calmantes sont le mieux constatées , tels que l'opium , le camphre , le castoréum , les gommes foetides , le succin , les sucs gommo-résineux , etc. Leur action , comme pour la médication tonique , est encore favorisée par ce mode d'application. Par quelque voie qu'on cherche à produire l'effet sédatif et sous quelque forme qu'on emploie le remède , il n'est jamais constant et cependant les cas qui en réclament l'indication sont très-nombreux. On y a recours dans les maladies convulsives , les spasmes , les névralgies , la plupart des affections essentielles et symptomatiques.

On auroit pu se dispenser de proposer , comme on l'a fait , une si grande quantité de moyens auxquels on a gratuitement supposé des propriétés délayantes ou débilitantes ; il en est fort peu qui produisent réellement cet effet. L'eau est à proprement parler le seul débilitant ,



et si l'on y ajoute quelques substances particulières c'est pour la rendre plus onctueuse, plus adoucissante, pour lui donner une saveur quelconque ou, pour dire vrai, satisfaire l'imagination des malades qui auroient peu de confiance en celui qui prescrirait de l'eau pour tout remède. L'action débilitante ou délayante est fréquemment indiquée; mais s'il est très-facile de la déterminer en administrant à l'intérieur des boissons aqueuses, il est encore plus aisé de l'obtenir par l'usage des Bains ordinaires et principalement des Bains de vapeurs.

Une foule de moyens sont encore employés de nos jours dans l'intention de masquer la couleur de certaines parties du corps, de conserver, de blanchir, d'adoucir la peau et de donner au teint plus d'éclat. Tels sont la teinture de Benjoin ou lait virginal, l'oxide de Bismuth ou blanc de fard, l'eau végéto-minérale, la solution d'alun et un grand nombre de pom-mades ou conserves dans lesquelles entrent toujours des substances plus ou moins corrosives.



Aussi lorsqu'on en a fait pendant un certain temps usage , la peau devient terreuse, sèche, rugueuse, se gerce et se couvre souvent d'éruptions de diverse nature pour la guérison desquelles on épuise le plus souvent en vain toutes les ressources de l'art. Outre ces inconvénients, certaines de ces préparations ont la singulière propriété de noircir la peau , lorsque les personnes qui en font usage s'exposent à quelque odeur fœtide. Les Bains de vapeurs au contraire relâchent, adoucissent, blanchissent cet organe, le maintiennent dans un état d'élasticité et de souplesse remarquables et doivent être considérées comme le meilleur cosmétique que les femmes puissent employer.

---



---

# DES APPAREILS

ou

## MACHINES FUMIGATOIRES.

ON a successivement proposé divers appareils propres à administrer les Bains de vapeurs, mais tous ne sont point employés avec un égal succès : ils ne remplissent pas, à beaucoup près, les mêmes indications.

C'est au commencement du 16.<sup>e</sup> siècle qu'on a tenté pour la première fois d'administrer les Bains de vapeurs par encaissement. Mais d'une manière si défectueuse et avec tant de danger pour les personnes qui en faisoient usage, qu'on fut bientôt obligé de renoncer à ce moyen qui en 1776, fut remis en vogue par Lalouette, chirurgien de Versailles. Les imperfections de son appareil le firent également abandonner.

M. Galès, ex-pharmacien en chef de l'hospice St.-Louis, est le premier qui, depuis Lalouette, ait renouvelé l'usage de ce moyen et employé



les fumigations sulfureuses dans le traitement de la gale et de quelque espèce de dartres. Sous ce rapport , son mérite est incontestable. Mais son appareil , laissant au physicien , au chimiste et sur-tout au médecin beaucoup à désirer , n'a eu qu'une vogue éphémère et des succès justement contestés. On substitua bientôt dans les hospices de Paris , aux boîtes fumigatoires de Galès , les appareils perfectionnés de M. Darcet.

Il en existe une foule d'autres dans les nombreux établissemens de la Capitale , qui , quoique différens sous quelques rapports , sont cependant tous construits d'après les mêmes principes ; mais ceux de M. Darcet sont le plus généralement employés ; ce sont aussi ceux qui , sans remplir un plus grand nombre d'indication , offrent le plus d'avantages.

A la demande de l'administration de l'Antiquaille , j'ai fait construire à l'hôpital militaire un appareil fumigatoire à deux places , qui



n'offre pas toutes les ressources médicales de celui dont je vais donner la description ; mais il est d'un plus grand effet , d'un emploi plus sûr , plus commode , moins couteux , et bien préférable à tous ceux dont on a fait usage jusqu'à ce jour.

On s'est spécialement occupé dans la construction de ces appareils , de l'administration des fumigations sèches de tout le corps ou jusqu'au cou. Sous ce rapport , ils remplissent parfaitement leur but et sont utilement employés dans le traitement de quelques maladies de la peau et notamment de la gale. Les vapeurs aqueuses ne sont ici que très-secondaires et pour retirer de ces moyens tous les avantages qu'on doit s'en promettre , ces appareils sont insuffisants.

Me rappelant ce que les voyageurs , quelques Médecins et notamment Sanchès, Doppet, Marcard, Timoni , Attumonelli , et une foule d'autres ont dit des vapeurs humides , sachant avec quel



succès on les emploie encore de nos jours dans le bel établissement de Tivoli, dirigé par MM. Tryaire et Jurine, je résolus de construire un appareil également propre à administrer les Bains de vapeurs simples ou composées et les fumigations sèches diverses. Je ne sais où j'ai appris, je crois que c'est dans Hildenbrant, qu'on avoit aussi essayé d'utiliser les douches de vapeurs. Ce moyen avoit trop de rapport avec celui qui faisoit le principal sujet de mes méditations, pour que je ne cherchasse pas à en tirer parti. Aussi dès le principe, je travaillai à obtenir un appareil qui pût remplir ce triple but.

J'ai fait et refait plusieurs plans qui, m'offrant tous quelques idées nouvelles, furent alternativement repris et abandonnés, lorsque eufin je me suis arrêté à celui qui a servi de base à mon appareil actuel. Il fut bientôt achevé, mis de suite en activité et n'a cessé jusqu'à ce jour d'exercer ses fonctions. Mais ce n'est qu'au bout d'un certain temps qu'il a successivement acquis tous les avantages dont je l'avois jugé susceptible.



Avant l'établissement de mon appareil, il n'existoit à Lyon qu'une machine fumigatoire que je n'ai jamais vue et qu'on m'a dit être semblable à celle de Glaubert. De sorte que, ne connoissant aucun appareil et n'ayant, pour construire le mien, d'autres bases, d'autres données que les descriptions inexactes de quelques machines fort imparfaites, imaginées depuis long-temps et dont on n'a pas même conservé de modèle, son système de construction m'appartient exclusivement et n'a aucun rapport avec ceux adoptés dans les hôpitaux de Paris qui sont établis sur des principes tout-à-fait différens.



---

## DESCRIPTION DE L'APPAREIL.

---

**M**ON appareil fumigatoire offre un système complet de fumigation, c'est-à-dire, la réunion des divers procédés qu'on peut mettre en usage pour administrer toute espèce de gaz ou vapeurs simples ou composées, humides ou sèches, dans les nombreuses maladies qui réclament l'usage de ces puissans moyens, soit sous forme de Bains généraux ou locaux, d'étuves à la manière des Orientaux et des Russes, de douches, d'aspersions, etc.

Ces divers procédés se rapportent à deux méthodes principales : celle par encaissement où le malade respire l'air extérieur, et celle où tout le corps est plongé dans la vapeur.

La machine fumigatoire proprement dite ou l'appareil destiné à administrer par encaissement jusqu'au cou, de la moitié du corps ou même d'un seul membre, les Bains de vapeurs sèches et humides diverses, consiste : 1.<sup>o</sup> en un fourneau



sur lequel se vaporisent les substances dont on veut former la fumigation ; 2.<sup>o</sup> une caisse dans laquelle se place le malade ; 3.<sup>o</sup> divers tuyaux ou conduits destinés à injecter dans cette dernière les gaz ou vapeurs, à les chasser au-dehors et à établir dans la boîte un courant plus ou moins fort qui remplace les luts qu'on employoit autrefois pour en fermer les joints. Ces trois parties doivent être décrites isolément pour en rendre l'intelligence facile et en faire mieux connoître les divers usages.

1.<sup>o</sup> Le fourneau est établi dans une petite pièce tout-à-fait indépendante et adossée à la cloison qui la sépare de celle dans laquelle la caisse est située. Il est d'environ quatre pieds de long, sur deux pieds et demi de largeur et de hauteur. Au-dessus se remarquent deux appareils qui ont chacun leur foyer particulier ; l'un appartient exclusivement aux vapeurs humides, et l'autre est plus spécialement destiné aux fumigations ou vapeurs sèches.



*Appareil à vapeurs sèches.* Le foyer droit sert à chauffer une plaque de tôle forte ou de fer battu qui forme la partie inférieure de cet appareil. Au niveau du carrelage du fourneau et à dix pouces au-dessus de la plaque, est un cercle de fer crénelé, d'un pied de diamètre et fortement scellé dans la maçonnerie. Dans cette crénelure s'engage une coupole offrant dans son centre une ouverture de deux pouces, qu'un couvercle à coulisse bouche hermétiquement et par laquelle on jette sur la plaque les substances solides qu'on veut réduire en vapeurs. Près de cette ouverture est un stilateur gradué, au moyen duquel on laisse tomber goutte à goutte les médicamens liquides dont on veut former la fumigation. Cette coupole forme la partie supérieure de l'appareil; elle est mobile et se place à volonté sur le cercle de fer dont il suffit de remplir la crénelure de sable fin, pour empêcher la vapeur, d'ailleurs attirée par les appels dont j'aurai occasion de parler, de se répandre au-dehors. L'espace compris entre la coupole et la plaque est l'in-



rière de l'appareil où se remarque en arrière une gaine carrée de quatre pouces par laquelle les vapeurs se dirigent dans la boîte, et au-devant une ouverture d'un pouce à laquelle aboutit une sorte de lunette placée au-dehors du fourneau et au-dessus de la porte du foyer. L'extrémité libre de cette lunette est extérieure et terminée par un bouchon mobile qui offre dans son centre une petite ouverture demi-circulaire qu'on ferme à volonté. Par cette ouverture pénètre dans l'appareil une petite colonne d'air sans laquelle la combustion des substances qu'on veut vaporiser ne pourroit s'effectuer. En ôtant tout-à-fait le bouchon, on obtient un courant plus considérable qui, attiré par les appels, favorise l'entrée de la vapeur dans la caisse, puis sa sortie au-dehors par les conduits disposés à cet effet, en y substituant de l'air atmosphérique échauffé, en passant sur la plaque, à un degré de température égal à celui auquel se trouve le malade. L'appareil à vapeurs sèches est directement placé derrière la caisse dont il est séparé par



la cloison et une espace libre d'environ dix pouces, et de telle manière qu'une ligne qui partiroit de la lunette dont je viens de parler pour se rendre à une autre qui se trouve au-devant de la boîte fumigatoire, couperoit cette dernière, ainsi que l'appareil dont il s'agit, dans le centre et laisseroit voir l'intérieur de l'un et de l'autre.

*Appareil à vapeurs humides.* A gauche, sur la même ligne et à environ deux pieds du précédent foyer, se remarque celui qui sert à chauffer l'appareil à vapeurs humides. Cet appareil consiste en une chaudière de 18 à 20 pouces de diamètre, formée de deux demi-sphères, agraffées et soudées, dont l'une, engagée dans l'épaisseur de la maçonnerie, contient l'eau, et l'autre au-dessus du fourneau, la vapeur. Au-dessus de cette demi-sphère, est un cône tronqué de 4 pouces de hauteur, dans lequel monte la vapeur pour s'engager en arrière dans le tuyau principal, et en-devant dans un petit tuyau recourbé, qui a le double avantage, et d'indiquer



d'indiquer lorsque l'eau est en ébullition et de porter au dehors l'excédent des vapeurs. Entre ces deux tuyaux, est une soupape de sûreté, et près du cône un entonnoir fixe qui descend à un pouce du fond de la chaudière et par lequel on y introduit l'eau. Sur le fourneau, à huit pouces au-devant et à droite de la chaudière, se remarque un tube de verre placé perpendiculairement, et plongé jusqu'à son milieu dans une ouverture de deux pouces de diamètre, pratiquée dans le massif du fourneau; il est visible dans toute sa longueur, qui est de cinq pouces, et garanti dans sa moitié supérieure par une galerie de métal. Ce tube sert à indiquer l'élévation de l'eau dans la chaudière, et, à raison de cet usage, j'ai cru devoir le nommer hydromètre. Il communique avec cette dernière par deux tuyaux horizontaux dont l'inférieur, engagé dans l'épaisseur du fourneau, lui porte l'eau et le supérieur, libre, la vapeur. Le tuyau inférieur, après avoir reçu le tube de verre, se prolonge et vient sortir au-devant du fourneau, au-dessus et à droite de la porte du foyer où il se



termine par un robinet. Par ce moyen on peut aisément évacuer les résidus salins et terreux que l'eau dépose dans la chaudière.

Derrière celle-ci et un peu à gauche, est un récipient qu'on remplit des substances dont on veut communiquer les principes à la vapeur. A six pouces du tuyau principal par lequel la vapeur se dirige dans la caisse, est un tuyau latéral de huit pouces de longueur qui se porte obliquement de haut en bas et d'avant en arrière à la partie inférieure du récipient. Un autre tuyau, né de la partie supérieure de ce réservoir et de la même longueur que le précédent, va joindre le tuyau principal à un pied du point d'où le premier s'en étoit séparé. A ces trois conduits, le principal et les deux latéraux, sont fixés des robinets, au moyen desquels on peut introduire à volonté la vapeur dans le récipient.

Une cheminée a été pratiquée contre la cloison entre les deux appareils; elle est di-



visée en trois gaines , l'une donne passage aux vapeurs qui sortent de la caisse, les deux autres servent à chaque foyer.

Au-devant du fourneau se remarquent les portes des cendriers et des foyers. Au-dessous de la grille de chacun de ces derniers est placé un cône en tole forte: ils servent à activer le courant d'air, et favorisent ainsi la combustion du charbon. La portion de la gaine du foyer gauche comprise dans l'épaisseur du fourneau, monte en spirale autour de la chaudière, qui par cette disposition s'échauffe plus vite et plus économiquement.

2.<sup>o</sup> La caisse forme la partie principale de l'appareil, elle a quatre pieds de long, cinq de haut et vingt-huit pouces de large; elle est supportée par six pieds successivement moins élevés, de manière à lui donner au-devant une inclinaison insensible, mais suffisante pour favoriser l'écoulement des eaux qui s'accumulent dans le grand réservoir par suite de la condensation



des vapeurs. Elle représente un cube applati sur les côtés, alongé de haut en bas, et coupé antérieurement dans ses deux tiers supérieurs par une section, d'abord perpendiculaire, ensuite oblique de haut en bas et d'arrière en avant : la partie ainsi coupée forme la porte de la caisse. Elle est composée de deux pièces, dont la supérieure, adaptée à la première partie de la section, s'abat sur l'inférieure lorsque le malade n'est plongé dans la vapeur qu'à mi-corps; l'inférieure, fixée par une charnière au-dessus du plancher de la caisse, bascule tout-à-fait en-devant et forme un marche-pied solide, à pente douce, au moyen duquel le malade monte sans peine dans l'appareil. Le dessous de la porte, c'est-à-dire, le tiers inférieur de la face antérieure de la caisse, fait partie du grand réservoir. A la partie inférieure et moyenne de la porte, se remarque une lunette mobile, de deux pouces de diamètre, par laquelle on introduit à volonté dans la caisse une colonne d'air qui accélère la sortie des vapeurs dont elle est remplie. Cette colonne d'air s'échauffe en



passant sur la vapeur humide qu'on laisse à cet effet pénétrer dans la caisse en ouvrant la soupape de son plancher; et, loin de diminuer la température à laquelle se trouve le malade, on peut l'augmenter encore par ce moyen de quelques degrés. De chaque côté et à environ un pied au-dessus de cette lunette, sont pratiquées deux ouvertures de quatre pouces de diamètre, fermant au moyen d'un tampon à vis. Elles servent à plonger dans la caisse ou le bras ou la jambe, lorsqu'on veut les soumettre isolément à l'action des vapeurs; elles servent en outre à diriger commodément le tuyau des douches, dans le cas où on juge convenable de les administrer dans l'intérieur de la caisse concurremment avec un bain entier ou à mi-corps. Au moyen de ces ouvertures, on a encore le grand avantage de pouvoir ôter ou donner le linge au malade sans l'exposer à paroître nu devant ceux qui le servent. La porte de la caisse, au-devant de laquelle se remarque une poignée mobile servant à la faire mouvoir, ferme par une tringle de fer.



Le dessous de la boîte fumigatoire est un plateau épais, par le milieu duquel pénètre dans le réservoir la division inférieure du tuyau des vapeurs humides, en-devant est un robinet servant à porter au-dehors l'eau résultant de la condensation des vapeurs.

La face postérieure offre au-dessus de son tiers inférieur et dans sa partie moyenne une ouverture carrée de cinq pouces, où aboutit le conduit par lequel les vapeurs sèches pénètrent dans la caisse. Cette ouverture se trouve sur la même ligne et au milieu de l'espace compris entre la lunette qui se remarque au-devant de la caisse et celle de l'appareil à vapeurs sèches. A neuf pouces au-dessus est un trou qui sert de passage à la division supérieure du tuyau des vapeurs humides. La portion de la face postérieure de la caisse, qui fait partie du grand réservoir, présente de chaque côté un trou de deux pouces de diamètre donnant passage aux tuyaux d'appel qu'on remarque au-devant du plancher et dont j'expliquerai bientôt l'usage.



Le dessus de la caisse, de vingt-huit pouces carrés est formé de deux planches à coulisse, échancrées dans leur partie moyenne et qui, par leur réunion, forment une ouverture dans laquelle s'engage le cou du malade. Près du bord antérieur est un trou où se place le thermomètre, dont la boule plonge dans l'intérieur de la caisse, servant à indiquer le degré de chaleur. A ces planches on peut en substituer d'autres dont l'échancrure beaucoup plus grande forme une ouverture de vingt pouces. Cette ouverture se bouche au moyen d'une pélerine de toile ou taffetas gommé, fixée d'une part au cou du malade et de l'autre à la planche par un bourrelet circulaire disposé à cet effet. De cette manière, le malade est plus commodément et peut exécuter des mouvemens qui lui deviendroient impossibles lorsque le cou est engagé dans une ouverture plus étroite. Lorsqu'on veut que la tête soit plongée dans la vapeur et cependant que le malade respire l'air extérieur, on se sert d'un capuchon, également en toile gommée, fait de manière à ce que la face seule



soit découverte , et fixé à la planche comme la pélerine. Il faut avoir le soin de couvrir le capuchon de plusieurs doubles de linges ; sans cette précaution , l'action de l'air extérieur s'oppose à ce que la vapeur y pénètre , et loin d'atteindre le but qu'on s'étoit proposé , le malade éprouve un sentiment de froid qui peut lui être nuisible. Pour obvier à cet inconvénient , j'ai fait exécuter en bois une machine ou sorte de casque qui enveloppe toute la tête et présente pour la face une ouverture suffisante. A quelques pouces de l'angle antérieur et droit du carré que présentent par leur réunion les deux planches échancrées qui forment la partie supérieure de la caisse , se remarque une ouverture ronde qui se ferme par une soupape à charnière et au moyen de laquelle le malade peut sans inconvénient sortir la main et même tout le bras hors de la caisse.

Les côtés sont des panneaux garnis , ainsi que le devant et le derrière , de croix de St-André et de traverses fixées au moyen de clous



à vis. Du côté droit et au-dessus de la traverse qui sépare la portion de la caisse appartenant au réservoir de celle dans laquelle on place le malade, se remarquent deux poignées de cuivre montées chacune sur une tige graduée. La première sert à ouvrir les appels; la deuxième, à environ quatorze pouces en arrière et toujours sur la même ligne, fait mouvoir la grande soupape du plancher et établit une communication entre le réservoir et la partie supérieure de la caisse. Cette tige est brisée, de sorte que lorsque la soupape est tout-à-fait ouverte, elle peut s'abaisser pour ne point gêner les servans.

L'intérieur de la caisse est divisé en deux parties principales. La supérieure, dans laquelle se place le malade, est la plus considérable. On remarque tout-à-fait dans le haut, la coulisse de la double planche supérieure. A vingt pouces au-dessous est une autre coulisse dans laquelle glisse la double planche inférieure. Elle est disposée comme la précédente, c'est-à-dire qu'elle forme par la réunion de ses bords échan-



crés une ouverture dans laquelle s'engage le corps lorsqu'on veut administrer un demi-bain; on lui substitue une coudière servant à reposer les bras du malade lorsqu'il prend un bain entier. Au milieu de la partie de la caisse qui correspond au dos du malade et à huit pouces au-dessous de la coulisse inférieure se remarque l'extrémité de la division supérieure du tuyau principal qui se termine ainsi  par un double T. A deux pouces au-dessous est une poulie mue par une poignée qui se remarque au-dehors, servant à lever ou baisser une écluse à coulisse au moyen de laquelle on ouvre ou ferme le conduit des vapeurs sèches. En arrière et sur le plancher est un siège à jour, fixé sur un pied mobile s'élevant et s'abaissant au besoin; cette partie de la caisse offre en outre les objets indiqués en décrivant la porte ou partie antérieure.

La deuxième partie de la caisse comprend tout son tiers inférieur et a la forme d'un parallélograme ou carré allongé d'avant en arrière.



C'est le réservoir , garni de plomb dans toute son étendue et contenant environ quatorze pieds cubes de vapeur qui y pénètre au milieu de son tiers antérieur par l'extrémité de la division inférieure du tuyau principal. Au-dedans du réservoir , de chaque côté et d'avant en arrière se remarquent les deux tuyaux d'appel , de deux pouces de diamètre et libres dans toute leur longueur. Ils se recourbent en haut par leur extrémité antérieure et se fixent à la traverse qui se remarque au-devant du plancher. Ces tuyaux sortent du réservoir , avec lequel ils n'ont aucune communication , par les ouvertures pratiquées au bas de la face postérieure de la caisse.

Les deux parties de la boîte fumigatoire sont séparées par une traverse fixe et un plancher mobile. La traverse occupe un espace de quatre pouces d'avant en arrière et règne dans toute la largeur de la caisse ; elle est en devant et saille d'un pouce au-dessus du niveau du plancher , de manière à ce que la planche



trouée , qui se place au-dessus de ce dernier se trouve à affleurement avec elle. A chacune de ses extrémités est une ouverture horizontale ou l'orifice des tuyaux qui plongent dans le réservoir. Ce sont les appels qu'on ferme par une double soupape mobile et à coulisse montée sur une seule tige graduée dont j'ai déjà parlé en décrivant le côté gauche de la caisse.

Le plancher consiste en une plaque de cuivre fixée sur un fort chassis de bois. Il est supporté par une double fêlure en forme de consolage , de cinq lignes de saillie , qui règne en dedans et prise sur la traverse générale qui sépare les deux parties de la caisse , excepté en devant où elle porte sur la traverse du plancher. Quoique ce dernier soit mobile , il intercepte cependant toute communication entre le réservoir et la partie supérieure. Au milieu d'une ligne qui séparerait son tiers antérieur de ses deux tiers postérieurs , se remarque une soupape transversale et à coulisse de huit pouces de long sur quatre de large , par laquelle on introduit la



vapeur du réservoir dans la partie supérieure de la caisse et sous les pieds du malade. Cette soupape est mue du dehors, et, à la faveur des graduations de sa tige, on connoît avec précision le degré d'ouverture et conséquemment la quantité de vapeurs qu'elle laisse pénétrer dans la caisse. Sur le plancher et au-devant du siège, est une planche trouée en forme de parquet d'orfèvre, ainsi qu'un tabouret incliné servant à reposer les pieds du malade et à les garantir d'une chaleur trop vive. Une poignée mobile fixée au-devant du plancher sert à le lever au besoin.

3.<sup>o</sup> Les divers conduits peuvent être divisés en *afférens*, qui portent les vapeurs dans la caisse, et en *efférens*, destinés à leur émission au-dehors. Les conduits *afférens* sont au nombre de trois, deux servent à diriger les vapeurs humides et par l'autre pénètrent les vapeurs sèches. Les premiers sont des tuyaux en cuivre de six lignes de calibre; voici leur marche: le tuyau principal qui part de l'appareil à



vapeurs humides, après avoir traversé la cloison, donne naissance à deux branches, l'une ascendante, qui se dirige de bas en haut et de dehors en dedans, va pénétrer dans la caisse par le trou qu'on remarque à sa face postérieure et se termine en double T transversalement situé, légèrement cintré d'arrière en avant et criblé de trous capillaires à travers lesquels la vapeur se répand dans la caisse et sur le dos du malade, qui en est cependant assez éloigné pour n'être point exposé à l'action d'une trop forte chaleur. L'autre branche, descendante, se porte d'arrière en avant, de haut en bas et s'engage bientôt sous la caisse. Elle pénètre dans le grand réservoir par un trou pratiqué dans le fond ou face inférieure, à la réunion de son tiers antérieur avec les deux tiers postérieurs. Là, elle se termine par une pomme d'arrosoir montée à vis qui sert à briser la colonne de vapeurs et à la répandre également dans tous les points du réservoir. Avant de s'engager dans ce dernier, la branche descendante donne naissance à un tuyau de neuf pouces de longueur, qui vient



d'arrière en avant et de dedans en dehors se terminer à un petit récipient situé derrière le pied antérieur et gauche de la caisse. Ce récipient est destiné à recevoir l'eau résultant de la condensation des vapeurs dans les tuyaux et à la porter au-dehors à la faveur d'un robinet. La pomme d'arrosoir se trouve immédiatement au-dessous de la soupape du plancher, disposition qui permet de lui substituer un tuyau à genouillères lorsqu'on veut administrer la douche concurremment avec un bain entier ou à mi-corps, comme j'aurai occasion de le faire encore remarquer.

Après avoir fourni les deux branches dont je viens de parler, le tuyau principal longe le mur, traverse la cloison qui sépare la pièce où est la caisse du cabinet destiné à l'administration des bains d'étuves et des douches, et va se terminer dans un tronçon de colonne qui fait partie d'un autre appareil dont je parlerai bientôt.



La vapeur sèche pénètre dans la caisse par un conduit de quatre pouces carrés, et long d'environ dix pouces, qu'on remarque dans l'intervalle libre qui existe entre la cloison contre laquelle est adossé le fourneau et la boîte fumigatoire. Il correspond par une de ses extrémités à un conduit de même forme, s'ouvrant dans l'appareil à vapeurs sèches et pratiqué dans l'épaisseur de la maçonnerie, dont il n'est que la continuation; il vient de là, en montant légèrement, se fixer à l'ouverture carrée du dos de la caisse à laquelle est adaptée en dedans la porte ou écluse à coulisse dont j'ai parlé, qui sert à intercepter ou à établir la communication entre la caisse et l'appareil à vapeurs sèches.

*Conduits efférens.* Dans le même intervalle, au-dessous et dans une direction tout-à-fait contraire à celle du précédent, se remarquent deux tuyaux de deux pouces de diamètre, c'est la portion libre ou la continuation des tuyaux d'appel qui s'ouvrent dans l'intérieur de la caisse au-devant du plancher, traversent le réservoir  
et



et sortent en arrière par les trous qui leur sont destinés. Ils se dirigent de dehors en dedans , de bas en haut et d'avant en arrière pour se rendre dans une gaine de cheminée constamment échauffée, et aspirant conséquemment avec beaucoup de force. Les appels ont pour usage d'établir un courant qui favorise l'entrée de la vapeur dans la caisse , empêchent qu'il n'en sorte la moindre partie à travers les joints et en facilitent l'émission ou la sortie au dehors.

Du milieu du conduit carré par lequel les vapeurs sèches pénètrent dans la caisse, s'élève un conduit de même forme qui a six ou huit pouces de longueur. Il se porte d'avant en arrière , de bas en haut et va se rendre dans une gaine de cheminée qui lui est destinée. C'est par ce conduit que les vapeurs s'échappent au-dehors. Il se trouve avec celui sur lequel il est pour ainsi dire enté en opposition d'usage et de direction et forme avec lui en arrière un angle de 45 degrés et en devant de 135 ou une sorte d'Y renversé dont les deux branches



seroient tournées contre la cloison à peu près dans cette direction  $\succ$ . A leur réunion est une soupape qui bouche hermétiquement et à volonté l'une ou l'autre de ces branches, de sorte que lorsqu'elle est baissée, toute communication entre l'appareil à vapeurs sèches et la caisse est interrompue, mais libre entre celle-ci et la cheminée extérieure ; et *vice versa* lorsque la soupape est levée.

A la suite de la pièce où est placée la boîte fumigatoire, est un petit cabinet de sept pieds sur cinq, dans lequel s'administrent les bains d'étuve, les douches de vapeurs, etc. A quelques pouces de la cloison et au-devant de l'ouverture par laquelle pénètre dans le cabinet le tuyau principal, est un socle de cinq pouces de hauteur sur un pied carré, supportant un tronçon de colonne de quatorze pouces, creusé dans sa moitié supérieure. Ce tronçon de colonne est surmonté d'une tablette de trente-six à quarante pouces de circonférence, offrant dans son centre une ouverture ronde de quatre



pouces de diamètre. Le socle, la colonne et la tablette sont en marbre de différentes couleurs et forment ensemble un guéridon de dix-neuf à vingt pouces d'élévation. Dans le creux de la colonne est engagé un récipient de six pouces de profondeur dont l'ouverture, de la même dimension et correspondant à celle de la tablette, est garnie d'une vis. A un pouce du fond de ce récipient vient se terminer le tuyau des vapeurs humides. Un petit panier fait en laiton grillé et à mailles serrées sert à contenir les substances dont on veut composer ou charger la vapeur. L'eau qui s'accumule dans le récipient est évacuée en-dehors au moyen d'un robinet disposé à cet effet sur le côté de la colonne. Le récipient, dont l'ouverture est à affleurement avec la tablette, est parfaitement bouché au moyen d'une petite coupole dont la gorge à vis s'engage dans celle de ce dernier. Cette coupole présente dans toute sa circonférence un recouvrement d'un demi-pouce qui porte de quelques lignes sur la tablette. Elle est surmontée d'une douille carrée creusée à vis,



dans laquelle se fixent par un ajutage les tuyaux des douches. Ces tuyaux sont plus ou moins longs et garnis de genouillères qui leur permettent d'exécuter tous les mouvemens possibles. Ils se terminent par un syphon duquel la vapeur sort avec plus ou moins de force ; on remplace ce syphon par une pomme d'arrosoir quand on veut que la vapeur sorte en grande masse et sous forme de gerbe divergente.

L'appareil que je viens de décrire est commun aux douches et aux bains d'étuves à l'orientale. Pour administrer ces derniers on n'a qu'à substituer à la coupole du récipient, une sorte de cloche criblée de trous capillaires, à travers lesquels la vapeur se répand dans le cabinet et dont la gorge est également à vis pour s'engager dans celle du récipient.

Dans le fond du cabinet est un gradin à plusieurs marches. D'un côté un lit ou banc élevé, formé de deux chassis de canne, dont



le plus petit, servant à reposer la tête, s'élève et s'abaisse à volonté; et enfin un tabouret également en canne sur lequel se place le malade pour recevoir la douche.

Les tuyaux sont fixés par des ajutages commodes et armés de robinets qui en règlent l'usage. Et afin d'éviter autant que possible la déperdition du calorique, ces tuyaux sont entourés de substances non conductrices, telles que le charbon d'os pilé, maintenu par un fort tissu de laine blanche. Toutes les pièces dont j'ai parlé sans en indiquer la composition sont en cuivre, (excepté celles de l'appareil destiné à administrer les vapeurs mercurielles), et exécutées avec le plus grand soin.

Telle est ma machine fumigatoire dans son état actuel. Elle offre donc un système complet de fumigation dont il n'existe nulle part de modèle. J'ai été conduit, dans la description que je viens d'en faire, à des répétitions fatigantes pour le lecteur et que j'aurois bien



voulu éviter; mais j'ai cru ne devoir omettre aucun des détails qu'elle embrasse, afin d'en faciliter l'intelligence à ceux qui voudroient la faire construire (auxquels d'ailleurs, je donnerai volontiers tous les renseignemens qui pourroient leur être utiles) et d'en faire mieux saisir l'ensemble, connoître les fonctions et apprécier les effets aux personnes qui pourront en faire usage. Elle étoit bien plus compliquée dans le principe; j'ai profité de l'expérience de deux années pour la perfectionner, en multiplier les effets et reduire le nombre des puissances qui les opèrent.

---



---

## MÉCANISME DE L'APPAREIL.

---

LA simple description de mon appareil ne suffit point pour en donner une idée exacte ; aussi pour cela je vais le mettre en exercice , c'est-à-dire en expliquer le mécanisme. Pour faire cette exposition avec plus d'ordre , je parlerai successivement des divers secours qu'on en retire et d'abord des bains par encaissement.

Pour administrer un bain de vapeurs sèches , les fourneaux étant allumés et l'eau en ébullition , on chauffe la caisse au moyen de la vapeur humide qu'on laisse pénétrer dans le réservoir. Le malade , couvert d'un peignoir , monte dans la caisse à la faveur du marche-pied formé par le plan incliné de la porte qu'on a préalablement abattue en-devant. Il se place dans le fond sur le siège , le cou ou le dos , suivant qu'on veut faire prendre un bain entier ou à mi-corps , correspondant à la moitié postérieure de l'une des planches à coulisse ,



on glisse promptement la moitié antérieure, de sorte que le corps ou le cou, qu'on a eu le soin d'envelopper de linge, se trouve engagé dans l'ouverture formée par la réunion de ses échancrures. On lève la porte dont la moitié supérieure se renverse sur l'inférieure ou se relève tout-à-fait, suivant que le malade prend un demi-bain ou un bain entier, et dans ce dernier cas, on place la coudière pour reposer ses bras ; puis on fixe la tringle, on ôte le peignoir par l'une des ouvertures et l'on place le thermomètre dans le trou destiné à le recevoir. Alors on établit la communication entre la caisse et l'appareil à vapeurs sèches, sur la plaque duquel on jette, à la faveur de l'ouverture de sa coupole, les substances dont on veut composer la fumigation ; et par la soupape de la lunette du fourneau on laisse pénétrer une petite colonne d'air qui en favorise la combustion. Les appels étant ouverts aspirent avec beaucoup de force la vapeur dans la caisse, qui dans un instant, en est tout-à-fait remplie. On ferme en partie la soupape et on ne laisse



aux appels qu'une très-petite ouverture qui établit un courant suffisant entre l'appareil à vapeurs sèches et la caisse, celle-ci et la cheminée extérieure, de telle sorte que la vapeur se renouvelle constamment et qu'il est impossible que la moindre quantité puisse s'échapper à travers les joints de la boîte, ou par les ouvertures qui y sont pratiquées ; conséquemment il ne se répand dans l'appartement aucune odeur qui puisse incommoder le malade ou ceux qui le soignent. Ces appels aspirent au besoin tellement, qu'en présentant à une des ouvertures de la caisse une bougie allumée, la flamme est brusquement attirée et souvent éteinte par la vitesse avec laquelle l'air s'y précipite. La vapeur qu'on voit alors, est par cette même raison repoussée avec plus ou moins de force, suivant que les appels sont plus ou moins ouverts ; aussi n'est-ce point pour l'empêcher de sortir au-dehors qu'on est obligé d'entourer d'un linge le cou ou le corps du malade, mais bien pour s'opposer à l'entrée de l'air dans la caisse. Par ce moyen celle-ci



se vide aussi promptement qu'on le désire, et si, par une cause qu'on n'auroit pu prévoir, on se trouvoit obligé de sortir précipitamment le malade, on pourroit le faire sans le moindre inconvénient.

Le malade reste un temps déterminé exposé à l'action d'une vapeur plus ou moins dense et à une température plus ou moins élevée. Avant de le sortir de la boîte fumigatoire, il faut évacuer la vapeur qu'elle contient. Pour cet effet on baisse la soupape du conduit des vapeurs sèches, ce qui établit une communication entre la caisse et la cheminée; on ouvre les appels ainsi que la lunette antérieure, et l'air qui s'introduit par cette dernière chasse les vapeurs au-dehors par la gaine de cheminée qui leur est destinée, ainsi que par les appels qui vont également s'y rendre. Pour que cette colonne d'air ne diminue pas la température à laquelle se trouve le malade, on l'échauffe, comme je l'ai déjà dit, en la faisant passer sur la vapeur humide qu'on laisse pé-



nétrer à cet effet dans la partie supérieure de la caisse en ouvrant la soupape de son plancher. On peut même se passer de l'air extérieur pour vider la caisse, la vapeur humide suffit, et on a de plus l'avantage de faire succéder à la fumigation sèche un bain de vapeur humide. Par ces moyens, employés isolément ou simultanément, on vide la caisse en moins de trois minutes. On peut encore évacuer la vapeur en laissant pénétrer dans la caisse, par la lunette du fourneau, une colonne d'air qui s'échauffe en passant sur la plaque de l'appareil à vapeurs sèches; la vapeur alors s'échappe seulement par les appels et son émission dans ce cas est toute aussi prompte.

Par l'une des ouvertures on donne au malade des linges chauds dont il s'essuie et se couvre, afin d'éviter l'impression de l'air lorsqu'on ouvre la caisse, ce qui se fait au bout de quelques minutes, étant alors parfaitement vide, quelque procédé qu'on ait employé pour chasser la vapeur. On enveloppe le malade d'un



peignoir et on le couche dans un lit chaud, où, après avoir pris quelques légères infusions diaphorétiques ou autres boissons appropriées à son état, on le laisse reposer pendant une ou plusieurs heures.

On ferme la porte à coulisse du dos de la caisse et l'on ouvre plus ou moins la soupape de son plancher, ainsi que le robinet de la branche ascendante, lorsqu'on veut donner un bain de vapeurs humides simple ou composé; seulement dans ce dernier cas on fait passer la vapeur par le récipient où elle se charge des principes des plantes dont on l'a rempli. On ouvre tant soit peu les appels pour établir un petit courant afin que la vapeur se renouvelle et on se conduit ensuite comme je viens de l'indiquer pour le bain de vapeurs sèches.

Lorsqu'on ne veut soumettre qu'un membre à l'action de la vapeur, on le plonge dans la caisse par une des ouvertures pratiquées à sa partie antérieure.



Les bains d'étuves consistent à placer le malade dans le cabinet rempli d'une plus ou moins grande quantité de vapeurs. Pour cela on substitue à la coupole du récipient la cloche dont j'ai déjà parlé. Elle sert à répartir plus également la vapeur qui sort à travers les trous dont elle est criblée. On élève plus ou moins le malade sur le gradin suivant qu'on veut l'exposer à une plus ou moins haute température qu'un thermomètre, placé dans le cabinet et visible de dehors, règle avec la plus rigoureuse précision. Lorsque le malade a resté assez longtemps dans l'étuve, on l'essuie, on l'enveloppe de linges, puis on le met au lit en observant les précautions indiquées. Le plus souvent on termine ce bain en faisant au malade des frictions plus ou moins fortes sur la peau avec la main, une brosse ou autre objet comme j'aurai occasion de l'indiquer ailleurs.



---

## DES DOUCHES DE VAPEURS.

---

PARMI les moyens qui offrent à l'homme les plus puissans secours contre les nombreuses infirmités qui l'assiègent, les douches de vapeurs tiennent incontestablement le premier rang. Un grand nombre d'affections qui résistent opiniâtrément à tous les traitemens imaginables et les plus savamment combinées, cèdent avec une facilité surprenante à l'action des douches de vapeurs ; et plusieurs de mes concitoyens doivent à leur usage la guérison de maladies réputées incurables et la santé dont ils jouissent. Ne doit-on pas justement s'étonner qu'elles aient été négligées au point qu'il n'en soit pas même question dans les principaux ouvrages de matière médicale, et que la plupart des Médecins n'en aient aucune idée ?

On ne s'est point occupé, que je sache, de perfectionner les appareils propres à administrer les douches de vapeurs, et personne ne s'est



encore livré à aucune recherche sur leur manière d'agir, les effets qu'elles déterminent et les cas qui en nécessitent l'application ; tandis qu'on a attaché beaucoup d'importance à l'invention de quelques machines très-complicquées pour conduire la vapeur dans la bouche, le nez et sur la conjonctive, telles que celle de l'anglais Mudge et plusieurs autres qui sont tout-à-fait inutiles, puisqu'on peut dans tous les cas leur substituer avantageusement un entonnoir ordinaire.

On doit entendre par l'espèce de douches dont il est question, une colonne de vapeurs dirigée à la faveur d'un tuyau, duquel elle s'élance avec beaucoup de vitesse et une sorte de percussion, sur une partie quelconque du corps. Cette colonne de vapeurs, toujours proportionnée à l'effet qu'on veut produire, est déterminée par le calibre du syphon qu'on fixe au bout du tuyau et auquel, comme je crois l'avoir déjà dit, on substitue au besoin une pomme d'arrosoir de différente forme. ( On peut voir



la description de l'appareil destiné aux douches, page 86. )

J'ai fait exécuter des conduits, des conques et des canules qui servent à diriger les douches sur tous les points du corps susceptibles de les recevoir et à garantir les parties voisines de l'impression trop vive des vapeurs. Ces conduits sont en cuir battu et recouvert de plusieurs couches de caoutchouc ou gomme élastique qui résiste à l'action de la plus forte chaleur humide et les rend presque inaltérables.

Pour administrer la douche, on laisse pénétrer la vapeur par le tuyau principal dans le récipient de la colonne que l'on remplit ou non de substances médicamenteuses. Le malade étant assis ou couché sur le lit de canne, on dirige le syphon du tuyau à genouillères contre et à une certaine distance du point qu'on veut doucher. On prolonge plus ou moins la douche qu'on suspend de temps en temps pour faire de légères frictions, si on le juge convenable.

Dans



Dans le cas où il est utile de soustraire quelqu'organe à l'action des vapeurs, on se sert d'une conque dont le sommet circonscrit parfaitement le point qui doit être frappé par la douche, et la base, très-évasée, reçoit le jet de vapeur. Cette précaution est sur-tout indispensable lorsqu'on dirige sur quelques parties du visage des douches très-actives, telles que celles de vapeurs sulfureuses, fortement aromatisées ou de gaz hydrogène sulfuré.

On peut augmenter l'action de la douche en rapprochant le syphon de la partie malade ou en recouvrant celle-ci d'un morceau de flanelle ou autre étoffe de laine. Dans ce dernier cas, la vapeur s'étend dans tous les points de ce tissu et reste plus long-temps en contact avec la peau. On agit alors avec beaucoup plus d'énergie et à la fois sur une plus grande surface. Mais lorsqu'on veut vivement exciter une partie très-limitée, il est préférable de concentrer la chaleur au moyen d'un conduit ou sorte d'entonnoir dont on présente le pavillon au jet de



vapeur et le sommet à quelque distance de la peau. Il produit un effet comparable à celui de la lentille ; il rapproche la vapeur qui tend toujours à diverger ; il en accélère considérablement la marche en resserrant son passage , et accroît tellement la chaleur qu'on peut au besoin cautériser la peau en quelques minutes, sans cependant faire éprouver au malade de bien vives douleurs.

On peut encore diriger la vapeur sur l'utérus et dans le rectum. Le conduit destiné à cet effet , a la même forme que le précédent, avec cette différence cependant que le sommet est un peu plus évasé et terminé par un bourrelet circulaire. A environ un pouce au-dessous , et dans l'intérieur du conduit , est une sorte de valvule transversale , criblée de trous capillaires. A la jonction de celle-ci avec la parois interne du conduit est une ouverture à laquelle aboutit un tuyau de quatre lignes de diamètre , fixé au-dedans et dont l'autre extrémité se remarque sur l'un des côtés et en-dehors du pavillon. Le



bourette est destiné à éloigner les parties sur lesquelles on veut agir et dont le contact avec la valvule en boucheroit les trous et s'opposeroit conséquemment à l'introduction de la vapeur. Le petit tuyau sert d'appel à celle-ci et à son émission au-dehors. Cette disposition établit un courant, une sorte de circulation libre et facile de la vapeur qui n'est qu'à une douce température, se renouvelle constamment et se répand également dans tous les points.

Les douches de vapeurs exaltent vivement les propriétés des organes sur lesquelles on les dirige et en activent les fonctions. Leurs effets immédiats sont relatifs à leur température, à leur durée et à la nature des substances dont elles sont composées. Elles déterminent un mouvement très-brusque du dedans au dehors et l'abord des fluides sur le point où elles agissent. Cette partie est bientôt rouge, douloureuse, accroît sensiblement de volume et devient le siège d'un mouvement fébrile plus ou moins remarquable. Si l'on prolongeait trop l'action de la



vapeur , elle soulèveroit l'épiderme et pourroit même désorganiser tout-à-fait la peau. On peut donc par ce moyen produire à volonté l'excitation , la rubéfaction , l'effet vésicant et caustique.

Pouvant modérer comme on le désire l'action de la vapeur, la douche est sur-tout très-avantageuse lorsqu'on veut exciter fortement les propriétés vitales sur une certaine étendue de la peau et particulièrement dans quelques régions où il pourroit être difficile et même dangereux de l'entreprendre par les moyens ordinaires , tels que les frictions alcalines , les épipastiques , l'insolation , la chaleur sèche et autres rubéfians.

Les douches de vapeurs sont employées avec le plus grand succès dans le rhumatisme chronique , la sciatique , la paralysie , les engorgemens divers , les tumeurs lymphatiques , les roideurs articulaires , les rétractions des muscles , les ulcères atoniques , certaines espèces de



dartres, les dépôts froids, etc. Je citerai plusieurs exemples de cures extraordinaires opérées par ces moyens, pris dans ma pratique et celle de quelques uns de mes confrères.

Il est un autre mode d'application de la vapeur que j'emploie fréquemment et toujours avec de nouveaux avantages; c'est par *aspersión*, c'est-à-dire en dirigeant la vapeur simple ou composée sortant avec beaucoup de force du tuyau des douches, alternativement et avec plus ou moins de vitesse sur tout le corps ou quelques parties seulement. Cette opération, qu'on prolonge plus ou moins, peut être précédée, accompagnée ou suivie, ainsi que les bains d'étuves, ceux par encaissement et les douches ordinaires, de frictions, flagellation ou massage.

Le vapeur, ~~pour l'application~~  
 force, forme en sortant du siphon une sorte  
 de pluie, qui tombe sur le corps, et qui, par sa  
 rapidité, produit une espèce de massage, et qui, par  
 sa chaleur, agit sur les parties qu'elle touche.



---

## D'UN NOUVEAU MODE D'USTION.

---

**J**E viens de dire , au sujet des douches , qu'au moyen d'un conduit disposé à cet effet , on en augmente tellement la chaleur qu'on peut en quelques minutes cautériser tout-à-fait la peau. J'ai souvent employé ce genre d'ustion que je trouve dans beaucoup de cas bien préférable au moxa et sur-tout au cautère actuel , en ce qu'il est moins douloureux , moins effrayant , agit plus profondément et détermine par cette raison une fluxion plus vive. Un autre avantage qu'il offre , c'est qu'on peut rendre l'escarre plus ou moins profonde en graduant la chaleur qu'on emploie pour la produire et que la plaie qui résulte de sa chute ne s'agrandit pas comme cela arrive à la suite de l'application du feu ou même du cautère potentiel.

Le feu et le caustique potentiel agissent en éteignant promptement les propriétés vitales ; tous deux sèchent , crispent , racornissent la



peau, la désorganisent, détruisent sa texture, l'un en soustrayant subitement son humidité, et l'autre en se combinant avec le tissu animal ou par son action chimique.

La chaleur humide portée au plus haut point de température ne crispe pas la peau, mais en exalte les propriétés vitales au point de produire bientôt la mortification de la partie sur laquelle elle agit comme cela a lieu, mais plus lentement à la suite d'une inflammation très-intense. Aussi par cette même raison l'escarre produite par la vapeur est-elle humide et plus profonde, tandis que les autres caustiques bornent le plus souvent leur action à la peau et encore quelquefois ne la désorganisent-ils pas dans toute son épaisseur.

La vapeur, poussée avec une très-grande force, forme en sortant du syphon une sorte de gerbe qui parcourt un certain trajet sans presque diverger, et dont le centre, du syphon au tiers de sa longueur (c'est ce que je nommerai



le foyer de la douche) est transparent et tout-à-fait incolore. Cela tient à ce que dans ce point l'eau parfaitement combinée avec le calorique est dans son plus grand état de divisibilité; tandis que tout autour et dans le reste de son étendue, elle devient successivement plus sensible à l'œil et forme un brouillard d'autant plus épais que la saison est plus froide. Un commencement de condensation de la vapeur rend raison de cet effet, il y a alors une combinaison moins intime du calorique dont l'eau conserve une quantité suffisante seulement pour la maintenir en suspension dans l'atmosphère.

On peut avec le même conduit produire la plus petite désorganisation ou une brûlure d'une grande étendue. Il faut d'abord le présenter à une distance telle que son foyer touche la peau; Dans le premier cas, on le tient immobile pendant quelques instans, et on le promène dans le second sur toute la surface qu'on se propose d'enflammer. Quand on veut agir sur un point très-circonscrit, il est plus sûr de se servir d'une



rondelle de carton mouillé dont l'ouverture , sur laquelle on dirige la vapeur, correspond à l'endroit qu'on doit cautériser; par ce moyen, l'escarre n'a que la grandeur qu'on veut lui donner et les parties circonvoisines ne sont point enflammées.

L'escarrification au moyen de la vapeur doit être préférée dans les cas de dépôts froids , de tumeurs indolentes, d'affections articulaires, et toutes les fois qu'il convient de déterminer une fluxion vive, profonde et d'une certaine durée.



---

# DES AVANTAGES

## DE

### L'APPAREIL FUMIGATOIRE.

---

APRÈS avoir expliqué le mécanisme de mon appareil et indiqué la manière d'en faire usage, je crois devoir rappeler quelques uns de ses principaux avantages, et faire remarquer ce en quoi il diffère de tous ceux qu'on a proposés jusqu'à ce jour, avec lesquels néanmoins je ne veux établir aucune comparaison. Ma machine fumigatoire, remplissant un bien plus grand nombre d'indications, est d'un usage plus général et applicable à un bien plus grand nombre de cas; aussi l'emploie-t-on dans la curation d'une foule de maladies comme puissant auxiliaire, remède principal et même fréquemment unique moyen de traitement. Elle est également propre à l'administration des bains de vapeurs sèches et humides, simples ou composées, généraux ou par encaissement de tout le corps, la face exceptée, jusqu'au cou, à la



ceinture et même au besoin d'un seul membre ; ainsi que des douches isolées ou dans l'intérieur de la boîte.

Cette dernière étant chauffée à la vapeur , il est très-facile de régulariser la température à laquelle se trouve le malade , de l'augmenter ou de la diminuer en ouvrant plus ou moins les robinets ou la soupape du plancher. On peut, si un cas imprévu l'exige , et cela arrive quelquefois , la refroidir rapidement en établissant un grand courant d'air entre la cheminée extérieure et une des ouvertures antérieures de la boîte. La vapeur sèche ne pénètre que dans la partie de la caisse où est placé le malade , ce qui en rend l'émission plus facile ; trois puissances en favorisent d'ailleurs isolément ou concurremment la sortie par des conduits destinés à cet effet : la lunette du fourneau , celle de la caisse et la soupape du plancher , de sorte que la caisse se vide parfaitement et avec une extrême promptitude. La cheminée qui sert à cette évacuation , étant séparée de celle



des fourneaux, il est impossible que, par un coup de vent, l'ouverture fortuite des soupapes ou autre accident quelconque, la fumée du charbon puisse s'introduire dans la caisse.

La vapeur humide entre dans la boîte par deux endroits, elle se remplit conséquemment avec plus de rapidité et d'une manière plus uniforme. Les pieds du malade s'échauffent facilement au moyen de la colonne de vapeurs qui pénètre par la soupape du plancher et se renouvelle sans cesse. Les personnes atteintes d'affections rhumatismales auxquelles cette médication est sur-tout appropriée, éprouvent le plus constamment des douleurs aux lombes. Ici on porte plus immédiatement la vapeur sur cette partie à la faveur du double T.

Lorsqu'on a affaire à un sujet qui joint à une maladie qui reclame le secours des bains de vapeurs, une tumeur blanche articulaire, un engorgement ou autre affection locale qui exige l'action plus immédiate, plus prolongée,



plus forte de ce moyen, en un mot la douche, alors en substituant à la pomme d'arrosoir, des tuyaux disposés à cet effet et qu'on dirige à volonté par les ouvertures antérieures de la caisse, le malade, renfermé dans celle-ci, reçoit à la fois une douche et un bain.

Il est un grand nombre de maladies, et j'en citerai plusieurs exemples connus qu'on ne pourra révoquer en doute, que l'on ne peut guérir par les douches, les bains de vapeurs humides simples ou composées ou les fumigations sèches diverses isolément administrées, et dont on triomphe avec assez de facilité en soumettant le malade, si je puis m'exprimer ainsi, à un traitement par les vapeurs, c'est-à-dire à l'action combinée de ces divers moyens, unis aux frictions générales ou locales, aux flagellations, aux pressions méthodiquement exercées sur les différentes parties du corps. Ce n'est qu'au moyen de mon appareil qu'on peut entreprendre de pareils traitemens. Quelquefois je commence par un bain simple ou émollient, au bout de quelque



temps , sans interrompre le cours de la vapeur ni faire changer de position au malade , la caisse s'ouvre , un servant fait des frictions générales qui dégrassoient la peau , en ouvrent les pores et favorisent ainsi l'absorption des substances à l'action desquelles je vais le soumettre. On referme la caisse , et à ce bain préparatoire en succède un de vapeurs composées , aromatiques , narcotiques , vireuses , acides , émollientes , ou une fumigation sulfureuse , mercurielle , résineuse , etc. On peut remplacer encore ces vapeurs par d'autres , afin de calmer la peau ou diminuer l'irritation qu'elle auroit pu éprouver , la caisse se vide , et le malade , sans éprouver la moindre incommodité , sans s'apercevoir de la moindre odeur , est porté dans le lit qui lui est préparé. D'autres fois , avant d'entrer dans la caisse , pendant qu'il y est ou quand il en sort , on donne au malade une douche locale ou d'aspersion précédée ou suivie de frictions , massage , onctions , etc. Il est facile de concevoir les avantages qu'on doit se promettre de l'usage de pareils moyens convenablement administrés.



Je n'entreprendrai pas de parler des nombreux inconvéniens que présentent les appareils ordinaires ; j'observerai seulement qu'ils ne remplissent qu'un très-petit nombre d'indications , c'est-à-dire qu'ils ne permettent d'administrer que d'une certaine manière quelques espèces de fumigations ; et l'expérience que j'en ai acquise dans les hôpitaux où depuis longtemps on en fait usage , m'a convaincu que leur emploi n'est applicable qu'à un très-petit nombre de maladies.

Sur environ cinq mille bains ou douches de vapeurs qui ont été administrés chez moi , à peine six cents ont - ils été composés des mêmes substances ou dirigés de la même manière. Une multitude de circonstances , que le Médecin praticien saisit sans qu'il soit nécessaire de les lui indiquer , apportent à cette médication des modifications sans nombre.

Au moyen de mon appareil on peut avec la plus rigoureuse précision et la plus parfaite



innocuité, approprier l'espèce et la dose du remède, le genre de bain et sa température, les soins généraux, etc., à l'âge, au tempérament, à l'idiosyncrasie, au goût et au genre de maladie du sujet; avantages qu'on chercheroit vainement ailleurs.

Le procédé que j'emploie pour changer l'eau réduite de quelquesuns des principes des plantes, est emprunté de Tivoli. Je l'ai adopté, cependant avec quelques modifications, parce qu'il m'a paru préférable à tous ceux qu'on pourroit imaginer. Il ne laisse en effet rien à désirer. L'appareil destiné aux vapeurs sèches m'appartient exclusivement; je crois qu'il seroit difficile d'y rien ajouter d'utile. Je puis donc administrer par l'absorption cutanée, et sous forme gazeuse, toutes les substances médicamenteuses susceptibles de se dissoudre dans l'eau réduite en vapeurs ou de se vaporiser dans le calorique : avantage que ne présente aucun appareil connu.

Les



Les fourneaux sont séparés de la caisse. Celle-ci est placée dans une pièce tout-à-fait indépendante qui communique cependant avec le laboratoire par un judas pratiqué dans la cloison et au moyen duquel la personne qui soigne le malade peut aisément, sans sortir de la chambre, faire mouvoir toutes les pièces de l'appareil. Le malade n'est vu que du servant et ne voit absolument rien de ce qui se passe dans le laboratoire et sur les fourneaux.

Il semble que je m'appesantis sur des minuties et que je fais ressortir des avantages de peu d'importance. Mais pour le Médecin rien n'est indifférent; tout ce qui peut concourir à rendre l'application d'un moyen curatif plus facile et plus commode, l'intéresse. La guérison d'une maladie tient quelquefois à si peu de chose, que souvent un traitement malheureux eut été couronné de succès si l'on n'avoit pas négligé des précautions qui sembloient ne devoir mériter aucune attention.



---

# MOYENS OU PRATIQUES

## ACCESSOIRES AUX BAINS

### ET AUX DOUCHES DE VAPEURS.

---

#### DES FRICTIONS.

EN considérant les usages, les propriétés, les fonctions de la peau et ses relations avec tous les organes de l'économie, on conçoit aisément de quelle utilité doivent être les frictions pour la conservation de la santé et la guérison des maladies. Les Médecins anciens les prescrivoient fréquemment dans cette double intention et en retiroient les plus heureux effets. On doit donc moins s'étonner de l'importance qu'ils y attachoient que de l'espèce d'oubli dans lequel elles sont tombées depuis. Cependant de nos jours on est revenu à cette salubre pratique, et les avantages qu'on en retire portent à croire qu'elle sera toujours considérée comme un des principaux moyens de l'art.



Les frictions favorisent la transpiration, répartissent également les forces vitales et les élémens de la nutrition, entretiennent un juste équilibre entre la peau et les organes profondément situés, assouplissent les muscles et les articulations, facilitent les mouvemens et donnent au corps plus de force et d'agilité. Aussi, chez les anciens Grecs et Romains, les athlètes et même tous ceux qui fréquentoient les gymnases, se préparoient-ils à leurs divers exercices par des frictions pratiquées avec soin sur toutes les parties du corps. Mais si leur usage offre de grands avantages comme moyen hygiénique, la médecine curative ne les emploie pas avec moins de succès. On y a recours pour porter sur la peau un certain degré d'excitation ; favoriser la circulation capillaire, la résorption des fluides stagnans ; changer le mode de vitalité de la peau ; lui donner plus d'élasticité et de souplesse ; pour nétoyer, décrasser cet organe, en ouvrir les pores et faciliter ainsi l'absorption.



Les frictions se font tantôt avec la main, une brosse douce, un linge, un morceau d'étoffe, ou comme le font les Persans avec un petit sac de crin. Je les fais ordinairement pratiquer avec un gant de laine plus ou moins rude et suivant le trajet des artères, des veines, des gros troncs nerveux ou dans tous les sens d'après l'indication que j'ai à remplir. Lorsque je veux déterminer sur la peau une excitation forte, je me suis toujours bien trouvé des frictions à la Russe. Suivant cette méthode, le servant tient par les deux extrémités un faisceau de jeunes branches de bouleau, de saule ou de tilleul ramollies dans l'eau chaude, frotte plus ou moins fortement la partie simplement humectée par la vapeur ou enduite avec l'huile, le savon ou autre substance appropriée à l'effet qu'on veut produire. Dans le traitement de certaines maladies cutanées, j'ai constamment obtenu d'heureux effets, comme moyen auxiliaire ou au moins préparatoire, des frictions savonneuses. Je me sers de préférence du savon de Flandre qui est liquide, verdâtre et plus actif.



Le plus souvent je fais administrer la douche de vapeur concurremment avec les frictions. Lorsque la partie est échauffée par la vapeur qu'on dirige sur elle, ou détourne le tuyau pour pratiquer de légères frictions d'abord avec la main, puis on revient alternativement à la douche et aux frictions dont on augmente successivement l'action jusqu'à ce qu'on ait obtenu l'effet qu'on s'étoit proposé.



---

## DE LA FLAGELLATION.

---

LA flagellation consiste en une sorte de percussion sur les diverses régions du corps au moyen de verges minces ou de branches sèches de bouleau.

Pour exciter la sensibilité générale, la porter à l'extérieur ; pour ranimer la tonicité, l'action du réseau vasculaire, accroître les propriétés de la peau et en activer les fonctions ; pour rappeler au dehors la chaleur et la vie, aucun moyen ne peut être comparé à la flagellation. Quoiqu'en général les Médecins apprécient tous les avantages de cette pratique, elle est peu usitée parce qu'elle répugne aux malades qui consentent rarement à s'y soumettre. Elle remplit les mêmes indications et détermine les mêmes effets immédiats que les frictions, mais avec beaucoup plus d'énergie et de promptitude. On l'emploie avec le plus grand avantage dans le rhumatisme chronique, la sciatique, la paralysie,



l'atrophie et toutes les fois qu'une irritation vive et permanente concentre les forces sur les organes profonds.

La flagellation s'administre aussi concurremment avec la douche. La partie humectée et échauffée par la vapeur est d'abord légèrement frictionnée, puis, sans suspendre la douche, on frappe obliquement en relevant le poignet de manière à ce que les verges très-flexibles, dont on se sert à cet effet, touchent la peau par leurs extrémités seulement. On augmente graduellement la force des percussions et de la douche suivant l'effet qu'on veut déterminer.

---



---

## DU MASSAGE.

---

**D**E tous les moyens employés pour la conservation et le rétablissement de la santé, aucun n'est plus généralement répandu que le massage ou massement. Un grand nombre de peuples, vivant sous tous les climats, de mœurs et de caractères très - différens, les Finlandois, les Russes, les Turcs, les Egyptiens, les Indiens, les Chinois, les habitans des Iles de la mer du sud, etc. en font habituellement usage; mais il ne se pratique pas chez tous de la même manière et avec les mêmes soins. Il consiste chez les uns en une sorte de paîtrissage des parties musculaires, ou de fortes frictions exercées alternativement sur tous les points principalement sur les membres et les articulations auxquels on fait exécuter de grands mouvemens. D'autres se bornent à de légers attouchemens sur toute la peau. Quelques-uns frappent du bout de la main toutes les parties du corps après les avoir fortement frictionnées. Chez les



Egyptiens , « un serviteur vient , dit Savary ,  
» vous presse mollement , vous retourne ; et  
» quand les membres sont devenus souples et  
» flexibles , il fait craquer les jointures sans  
» efforts. Il masse et semble pâtrir la chair sans  
» qu'on éprouve la plus légère douleur. Cette  
» opération finie , il s'arme d'un gant d'étoffe  
» et vous frotte long-temps. Il détache du corps  
» des espèces d'écailles et enlève jusqu'aux sa-  
» letés imperceptibles qui bouchent les pores.  
» La peau devient douce et unie comme du  
» satin. »

Le massage n'est pas , comme les frictions  
une opération facile que tout le monde puisse  
faire ; il demande au contraire beaucoup de  
soin , de dextérité et d'habitude et ne peut être  
confié qu'à des personnes prudentes et exercées.  
Il est susceptible d'une foule de modifications ,  
suivant les cas pour lesquels on l'emploie , les  
personnes qui en font usage et les parties du  
corps où on l'exerce. C'est de la manière suivante  
que je le fais le plus souvent pratiquer : le



malade après avoir été pendant un certain temps exposé à la vapeur, est étendu sur un lit de canne et légèrement frictionné ; puis on presse doucement les membres, on les serre, on les comprime avec les doigts plus ou moins et de haut en bas, suivant la direction des muscles, des tendons et autour des articulations qu'on fait mouvoir dans tous les sens. On entend le plus souvent un certain bruit ou craquement qui est le résultat de la séparation prompte ou instantanée des surfaces articulaires habituellement en contact et unies entr'elles par de la synovie épaissie. On agit de même sur la poitrine et notamment sur le bas-ventre dont on presse alternativement chaque côté pour imprimer aux viscères gastriques un léger ballotement. On pratique la même opération sur les parties postérieures, le long de l'épine, puis on frictionne de nouveau le malade et après l'avoir essuyé et enveloppé de linges chauds, on le met au lit.

Le massage détermine non-seulement sur la



peau le même effet que les frictions , mais il agit encore directement sur les organes locomoteurs et même sur les viscères renfermés dans les grandes cavités. Il favorise le cours du sang , l'absorption des fluides , la sécrétion de la synovie qu'il repartit également dans les articulations et les gaines tendineuses. Par ses alternatives de pression et de relâchement et ses mouvemens répétés , il facilite la contraction des muscles , prévient , dissipe les adhérences ou ankiloses et les engorgemens articulaires ; il entretient les organes dans l'exercice libre et régulier de leurs fonctions , prolonge conséquemment la vie ou la rend plus agréable en éloignant les causes de maladies et d'infirmités.

Je ne puis donner une meilleure idée des effets généraux du massage qu'en transcrivant ici ce qu'en dit l'auteur de l'article du dictionnaire des sciences médicales qui traite ce sujet :  
« Tous les auteurs s'accordent à dire ( je dois  
» ajouter que l'expérience le prouve journalle-  
» ment ) que le massement joint aux bains dé-



» termine sur l'économie animale un changement  
» accompagné des plus agréables sensations et  
» dont difficilement on se feroit une idée. La  
» peau d'abord humectée par l'eau ou la vapeur  
» dans laquelle elle a été plongée, plus souple  
» et plus flexible ressent un bien-être qui donne  
» à l'existence un charme tout nouveau. Il semble  
» que l'on apprécie plus complètement le  
» bonheur d'exister et que jusqu'alors on n'avoit  
» pas vécu. A la fatigue que l'on éprouve suc-  
» cède un sentiment de légèreté qui rend propre  
» à tous les exercices du corps ; les muscles  
» rendus à leur contractilité naturelle, agissent  
» à la fois avec plus d'énergie et de facilité.  
» On croit que le sang coule plus largement  
» dans les vaisseaux qui le contiennent, les  
» forces physiques éprouvent donc des chan-  
» gemens salutaires ; mais les fonctions du cer-  
» veau qui sont si souvent modifiées par celles-  
» ci, présentent bientôt un surcroît d'activité  
» remarquable ; l'imagination se développe, le  
» tableau riant des plaisirs s'y retrace sous un  
» jour plus voluptueux et avec des couleurs



» plus vives..... L'européen condamnant aveu-  
» glément les usages des autres peuples, quand  
» souvent il ne les connoît qu'imparfaitement,  
» trouve dans cette coutume asiatique un plaisir  
» qui la lui fait bientôt adopter ; il pousse  
» quelquefois cette habitude jusqu'à l'excès, et  
» les femmes de nos contrées transportées sous  
» le ciel fortuné des Indes, ne passent pas un  
» seul jour sans se faire masser par leurs es-  
» claves, et sacrifient des heures entières à cette  
» occupation. »

Malgré le suffrage des autorités les plus imposantes, joint à celui du raisonnement et de l'expérience, certains hommes à système condamnent impitoyablement le massage, sans aucun examen, et le considèrent comme une pratique barbare qui n'étant point dans nos mœurs et nos goûts, doit être abandonnée aux peuples sauvages qui s'y livrent depuis tant de siècles et auxquels ils avouent cependant qu'elle peut convenir. Mais s'il est injuste de rejeter un moyen sans se donner la peine d'en apprécier



les effets, il est ridicule de croire qu'il ne nous soit pas aussi favorable qu'aux Turcs, qu'aux Indiens, etc. qui ne sont rien moins que sauvages, et l'on devient coupable de le négliger, s'il est réellement utile. Le massage est un de ceux dont il est le plus facile de prouver l'efficacité. Pourquoi d'ailleurs tant de nations en feroient-elles un si fréquent usage, si elles ne lui avoient reconnu des avantages incontestables ?



---

## CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

### SUR LES BAINS D'ÉTUVE.

PRESQUE tous les peuples font usage des bains de vapeurs, mais d'une manière différente suivant le climat qu'ils habitent et le besoin qu'ils en ont. Les habitans des contrées les plus rapprochées du pôle, les Groënlandais, les Esquimaux, les Norwégiens, les Samoyèdes, les Camschadales pratiquent un trou dans la terre, y placent des cailloux rougis au feu, et s'y plongent jusqu'au cou. Les Polonais, les Russes, les Finlandais qui n'emploient que ce qui est rigoureusement nécessaire à l'effet qu'ils veulent produire, se servent d'étuves simples et grossières fortement échauffées au moyen de l'eau qu'on jette sur des pierres rougies. Ils augmentent encore l'action de la vapeur humide par l'usage de fortes frictions pratiquées sur toute la peau. Les bains orientaux au contraire, sont des édifices superbes, très-vastes, décorés avec toute la magnificence possible et où l'on



a prodigué tout ce que le luxe effréné des Asiatiques a pu inventer de plus voluptueux.

Les premiers n'usent de bains de vapeurs que pour la conservation de leur santé ou la guérison de leurs maux , tandis que les seconds sont attirés dans les leurs par le plaisir et l'oisiveté. Aussi en Turquie , en Egypte , dans les Indes , sont-ils plus fréquentés par les femmes que par les hommes.

De l'eau réduite en vapeurs en tombant sur des cailloux brûlans , une poignée de jeunes pousses de bouleau , de la neige ou de l'eau à la glace , quelquefois une verrée de liqueur spiritueuse suffisent aux habitans du nord , tandis qu'une multitude de chambres plus ou moins échauffées , de vastes bassins , de magnifiques salons , des tapis , des coussins , des cosmétiques odoriférans , des parfums de toute espèce , des lits de repos , le café moka , les sorbets , de nombreux esclaves , etc. satisfont à peine la voluptueuse indolence des orientaux. Un exercice  
vigoureux



vigoureux en plein air rétablit l'équilibre des fonctions des uns et répartit également les forces de la vie, les autres ont besoin de repos, d'unctions et principalement du massage qui est pour ainsi dire le seul exercice auquel ils se livrent.

Dans le milieu du dernier siècle les européens faisoient encore généralement usage des étuves ou des bains généraux de vapeurs humides. On s'étonne avec d'autant plus de raison qu'ils y aient renoncé, que de tous les habitans du globe ils sont les plus exposés aux maladies qui réclament le plus impérieusement l'usage de ce moyen. En effet, on ne voit nulle part autant de maladies de la peau, d'affections rhumatismales, de catarrhes chroniques et enfin de maladies occasionnées par le trouble des fonctions de l'organe cutané, que dans les plaines brumeuses de la Hollande, en France, en Allemagne, principalement dans les sites exposés au nord et à l'ouest, dans les lieux bas et humides, sur le bord des lacs, des étangs, des marais et des rivières.



De tous les européens des climats tempérés les Anglais sont les seuls qui aient constamment reconnu les avantages des bains généraux de vapeurs , aussi n'en ont-ils jamais abandonné l'usage ; mais la manière dont ils les emploient me sembleroit devoir les rendre plus nuisibles qu'utiles. En effet, leurs étuves sont de petits cabinets fortement échauffés et qu'on remplit de vapeurs en y mettant une certaine quantité d'eau en ébullition. Là, toutes les personnes, réunies en plus ou moins grand nombre pour suer de compagnie, respirent le même air qui n'étant, non plus que la vapeur, jamais renouvelé, ne tarde pas à se vicier et à acquérir des qualités délétères. Les *Schwitz stube* ou étuves sèches des Allemands , offrent les mêmes inconvéniens et sont peut-être plus nuisibles encore par l'absence de toute autre vapeur humide que celle qui s'exhale des poumons de ceux qui s'y rassemblent.



# EFFETS IMMÉDIATS

## GÉNÉRAUX OU LOCAUX

### DES BAINS DE VAPEURS.

LES vapeurs agissent sur l'économie avec beaucoup d'énergie, mais leurs effets diffèrent suivant qu'elles enveloppent tout le corps, ou qu'une partie seulement est exposée à leur action; qu'elles sont simples ou composées, humides ou sèches etc. Ces effets présentent encore un grand nombre de variétés suivant les dispositions individuelles et les diverses modifications dont la vapeur est susceptible. Sans vouloir entrer dans de longs détails à ce sujet je ne puis me dispenser de rapporter au moins les principales.

Dans les bains généraux de vapeurs administrés à la température de 27 à 33 degrés du thermomètre de Réaumur ou de 34 à 41 centigrade, la chaleur extérieure est légèrement augmentée et se met en équilibre avec celle des



parties profondes , la peau se ramollit , semble s'épanouir , se gonfle sensiblement ainsi que le tissu cellulaire sousjacent ; les lames de l'épiderme se soulèvent , les pores s'ouvrent et une douce transpiration s'établit sur tout le corps. Le pouls est un peu plus accéléré et plus plein ; la respiration plus fréquente sans être laborieuse ; la personne éprouve une légère propension au sommeil et un sentiment de quiétude et de bien-être indicible. Ce sentiment se prolonge au de-là du bain , au sortir duquel on se sent délassé , calme , rafraîchi , plus dispos et plus léger. Toutes les fonctions s'exercent avec plus d'aisance et de régularité ; il semble qu'il existe plus d'harmonie entre les divers organes et que les forces vitales soient mieux réparties. En général l'appétit est augmenté et la peau plus sensible aux impressions du froid. Ce dernier effet n'a pas lieu à la suite des bains chauds comme j'aurai occasion de le faire remarquer.

A ce degré de chaleur , la vapeur humide et simple agit comme calmant et finiroit proba-



blement par affoiblir si on en continuoit pendant trop long-temps l'usage. Il est cependant bon d'observer aux personnes qui pourroient appréhender cet effet, que toutes les femmes turques et égyptiennes prennent habituellement deux ou trois fois par semaine et le plus ordinairement tous les jours, un bain de vapeurs dont elles prolongent la durée pendant plusieurs heures, sans en éprouver jamais le moindre inconvénient. Et même les esclaves qui les soignent et qui vivent constamment dans la vapeur, n'en paroissent point incommodées. Les bains de Baden, de Pfeffer, de Leuck en Suisse, ceux de Landecke en Silésie et autres où les malades, pendant le long séjour qu'ils y font, restent du matin au soir plongés dans l'eau chaude jusqu'à la ceinture et le reste du corps exposé à l'action d'une vapeur très-dense, devroient certainement affoiblir si l'eau chaude sans aucun mélange et la vapeur humide simple produisoient cet effet. Il est au contraire à remarquer que les malades acquièrent, au bout de six semaines ou deux mois de leur usage, plus de force et d'énergie et même le plus souvent une santé parfaite.



Savary, pendant son séjour en Egypte, ayant plusieurs fois fait usage des bains de vapeurs, est celui de tous les auteurs modernes qui trace, d'après sa propre expérience, le tableau le plus vif, le plus animé et le plus complet de leurs effets immédiats. « Sorti d'une étuve où l'on » étoit environné d'un brouillard chaud et humide, et où la sueur ruisseloit de tous les » membres, transporté dans un appartement » spacieux et ouvert à l'air extérieur, la poitrine » se dilate et l'on respire avec volupté. Parfaitement massé et comme régénéré, on sent un » bien-aise universel. Le sang circule avec facilité et l'on se trouve dégagé d'un poids » énorme. On éprouve une souplesse, une légèreté jusqu'alors inconnue. Il semble que l'on » vient de naître et qu'on vit pour la première » fois. Un sentiment vif de l'existence se répand » jusqu'aux extrémités du corps. Tandis qu'il » est livré aux plus flatteuses sensations, l'âme » qui en a la conscience jouit des plus agréables » pensées. L'imagination se promenant sur l'univers qu'elle embellit, voit partout de rians



» tableaux , partout l'image du bonheur. Si la  
» vie n'est que la succession de nos idées , la  
» rapidité avec laquelle la mémoire les retrace  
» alors , la vigueur avec laquelle l'esprit en  
» parcourt la chaîne étendue , feroit croire que  
» dans les deux heures du calme délicieux qui  
» suit les bains , on vit un grand nombre  
» d'années. »

Le bien-être général qu'on ne peut décrire  
et que font éprouver les bains de vapeurs pris  
à une douce température , les a fait regarder  
par tous les peuples qui en ont fait et qui en  
font encore aujourd'hui usage , comme une des  
plus douces jouissances de la vie. Cet état  
auquel participent toutes les parties du corps ,  
est occasionné par une sorte d'épanouissement ,  
de détente , de raréfaction des papilles nerveuses  
de la peau et de proche en proche de tous les  
nerfs dont ces papilles ne sont que les dernières  
ramifications.

Le léger gonflement de la surface et du tissu



cellulaire sous cutané pendant l'action des bains de vapeurs ou l'engorgement momentané de la peau, tient à ce que les fluides continuellement fournis par l'absorption qui s'exerce avec beaucoup d'activité, séjournent quelque temps dans le réseau vasculaire avant d'être résorbés par les vaisseaux profonds, et sur-tout à ce que l'émission de ceux qui doivent être rejetés au-dehors n'est point en proportion de la vitesse avec laquelle, sollicités par la chaleur, ils affluent dans ce tissu. Lorsque la température de la vapeur est de beaucoup plus élevée que celle du corps, cet engorgement dépend aussi jusqu'à un certain point, d'une accumulation plus grande de calorique à la surface.

Dans les bains pris à une température de 33 à 45 degrés de Réaumur ou de 40 à 55 centigrades, la peau rougit, sa chaleur augmente; elle devient ainsi que le tissu cellulaire extérieur dans un état de turgescence et de gonflement remarquable. Les membres et notamment les doigts ont sensiblement augmenté de volume. Les



muscles perdent momentanément leur énergie, aussi est-on incapable de serrer un petit objet avec force. Le visage est rouge et très-animé; le pouls, dans un état fébrile, bat avec plus ou moins de force et de violence; la respiration est précipitée et difficile, à moins que la tête ne soit point plongée dans la vapeur, alors les troubles de cette fonction sont moins sensibles. Une sueur très-abondante coule de toute part; la bouche devient sèche et la soif augmente. Cet effet dépend de ce que, à cette température plus favorable à l'exhalation qu'à l'absorption, le malade perd une grande quantité de fluide qui n'est point remplacé dans la même proportion; tandis qu'à une chaleur très-modérée, ces deux fonctions étant en équilibre, la soif est le plus souvent nulle et cesse même quelquefois au bout de quelques minutes lorsque le malade, avant d'être soumis à l'action de la vapeur, éprouvoit ce besoin.

Ces phénomènes diffèrent d'intensité et persistent plus ou moins après le bain suivant son



degré de chaleur, sa durée, et les circonstances infiniment variées dans lesquelles se trouvent les personnes qui en font usage. Ces bains sont immédiatement excitans, principalement si la transpiration ne se prolonge guère au-delà de sa durée ou que l'on emploie quelques moyens pour l'arrêter, tels que les onctions avec les corps gras, le savon, etc.; mais si une transpiration abondante persiste et que l'on en continue pendant un certain temps l'usage, ils ne pourront agir autrement qu'en affoiblissant.

La chaleur est d'autant moins sensible sur le corps que les molécules des substances au moyen desquelles on l'applique sont plus raréfiées. Aussi est-ce pour cela qu'une fumigation sèche, de l'eau réduite en vapeurs ou à l'état liquide, à un même degré de température, produisent des effets bien différens. Dans la première chauffée à 35 ou 40 degrés, la peau s'échauffe légèrement et une douce transpiration se manifeste; dans la vapeur humide on éprouve une chaleur plus forte, mais qu'on supporte cependant avec fa-



cilité, tandis que la plupart des hommes pourroient rester à peine quelques minutes dans un bain liquide à ce même degré de chaleur. Malgré cela la vapeur, même à une température moins élevée, provoque plutôt la transpiration que le bain liquide, et cet effet persiste plus long-temps. Ce phénomène est facile à expliquer : dans le bain d'eau, le milieu où l'on se trouve étant 850 fois plus pesant que l'air atmosphérique, exerce sur la peau une pression remarquable, en bouche pour ainsi dire les pores et produit : resserrement, concentration, refoulement du sang et autres fluides à l'intérieur, de-là cette espèce de frisson, de contraction de l'organe cutané qu'on éprouve même en entrant dans un bain chaud.

Les bains liquides provoquent sans doute au besoin une sueur abondante, mais ce n'est que secondairement et par suite de la réaction des organes profonds à la circonférence, ou bien en élevant beaucoup leur température. Alors on s'expose aux accidens qui peuvent résulter du



refoulement du sang à l'intérieur et principalement au cerveau. Hippocrate proscriit sévèrement l'usage des bains liquides chauds, auxquels il attribue l'action de relâcher les parties charnues, l'affoiblissement des nerfs, la paresse de l'esprit, les hémorrhagies, les foiblesses et quelquefois enfin la mort. Ils ne pourroient être que très-dangereux dans la plupart des affections internes sur-tout lorsqu'on a à craindre une congestion profonde ou la rupture de quelques vaisseaux; tandis que l'eau réduite en vapeurs, occupant un espace 1700 fois plus étendu qu'à son état de condensation, dilate l'air, le rend plus léger en le raréfiant, et diminue d'autant la pression qu'il exerce sur le corps.

Les bains de vapeurs portent au-dehors, produisent un mouvement du centre à la circonférence, une sorte de raréfaction et d'épanouissement du tissu cellulaire et de la peau sur laquelle les fluides se dirigent et qui se trouve conséquemment dans l'état le plus convenable à l'exercice de ses fonctions. La vapeur s'insinue



dans le corps par les extrémités béantes des vaisseaux inhalans qui s'ouvrent à sa surface, elle excite leurs tuniques, augmente le mouvement des liquides et la souplesse des organes.

Il sembleroit qu'au sortir d'un bain de vapeurs très-chaudes on dût être sensible à l'action du moindre froid, mais l'expérience prouve qu'après une vive excitation, qui double la vie en accélérant de beaucoup la circulation générale, et lorsque le mouvement de réaction du centre à la circonférence est fortement établi, on peut s'exposer à un froid très-rigoureux sans en éprouver d'impressions désagréables ni la moindre incommodité. Aussi est-ce par cette raison que les Russes se plongent impunément dans la neige ou l'eau à la glace en sortant d'une étuve de 40 à 50 degrés de Réaumur. Ce fait peut tranquilliser ceux qui craindroient quelques résultats fâcheux de l'impression de l'air à la suite d'un bain de vapeurs pris dans une saison froide.

L'espèce de fluxion que détermine sur la peau



l'action de la vapeur , principalement si le bain a été précédé ou suivi de frictions , dure plusieurs heures en s'affoiblissant graduellement , de sorte que l'impression du froid est d'autant moins sensible qu'on est sorti depuis moins de temps de l'étuve. Il est même à remarquer que les frictions avec la neige , les aspersions avec l'eau froide que pratiquent les Russes au sortir de l'étuve , augmentent encore l'excitation de la peau. Dans le séjour de plus de deux ans que j'ai fait en Russie , j'ai été plusieurs fois à portée de me convaincre des heureux effets de cette pratique.

Sans vouloir préconiser une méthode si contraire à nos préjugés , j'observerai cependant que les aspersions d'eau froide et les frictions glaciales , après le bain de vapeurs et notamment après la douche , peuvent être employées avec beaucoup d'avantages. Je pourrais en citer plusieurs exemples , entr'autres celui d'une dame atteinte depuis nombre d'années d'un tic douloureux au cou , contre lequel on avoit inutilement



épuisé toutes les ressources de l'art, qui a cédé à l'action de huit douches sur cette partie, suivies de frictions faites avec la glace.

On retire de cette méthode perturbatrice les plus heureux effets, dans tous les cas où il faut imprimer à l'organe malade de vives secousses pour changer ou accroître son mode de sensibilité et activer ses fonctions. Depuis très-long-temps M. Amard l'emploie dans sa pratique et toujours avec le plus grand succès. Il y a constamment recours dans les tumeurs indolentes, les engorgemens lymphatiques, les rhumatismes chroniques, etc. Ces transitions brusques du chaud au froid, ces alternatives d'épanouissement et de resserrement, d'action et de réaction, réveillent la nature, régularisent ses mouvemens et appellent les forces de la vie sur la partie où on les détermine.

Les effets immédiats des bains de vapeurs varient encore suivant qu'on prend un bain général ou un bain par encaissement jusqu'au



cou , à mi-corps ou d'un seul membre. Dans ce dernier cas , les phénomènes sont purement locaux et se rapprochent de ceux de la douche. Les bains à mi-corps agissent comme dérivatifs dans les affections des parties supérieures. Ici les fonctions du poumon et du cœur ne sont nullement troublées , et , quoique le corps ne soit plongé dans la vapeur que jusqu'à la ceinture , les phénomènes qu'éprouvent les parties renfermées dans la boîte , se manifestent également , mais à un moindre degré , sur celles qui sont au-dehors. On élève à volonté leur température sans craindre aucun des accidens que peut occasionner le bain jusqu'au cou porté à une trop grande chaleur , et principalement l'étuve où la tête est également exposée à l'action de la vapeur.

Je n'ai considéré jusqu'à présent que les effets immédiats déterminés sur le corps par la vapeur aqueuse simple. On conçoit que l'action de la vapeur humide composée doit être singulièrement modifiée par les principes médicamenteux qu'elle



qu'elle tient en dissolution. La vapeur humide simple ou composée , quoiqu'absorbée en assez grande quantité , provoque spécialement l'exhalation cutanée , tandis qu'au contraire la vapeur sèche excite plus particulièrement l'action des vaisseaux inhalans. Cette dernière agit avec beaucoup plus de promptitude et d'énergie que la vapeur humide , et aux phénomènes qu'elle détermine par sa température , se joignent ceux qui résultent de l'action sur la peau , du médicament dont est composée la fumigation. Tels sont : rougeurs générales ou par plaques disséminées sur les diverses régions du corps , notamment à la poitrine ; prurit , démangeaison , principalement dans les parties où la peau a le plus de finesse et de sensibilité ; le plus souvent éruption de petits boutons irrégulièrement répandus sur la surface , sur-tout à la ceinture et dans les endroits habituellement serrés par les vêtemens , etc. Ces phénomènes sont plus ou moins intenses et persistans après la fumigation , suivant la nature , la dose du médicament et la durée de son action. Mais ils n'ont lieu que



lorsqu'on a employé des substances excitantes ; car les simples toniques , les calmans , les antispasmodiques , etc. agissent immédiatement sur la peau à peu de chose près comme la vapeur humide. A la suite des bains de vapeur sulfureuse l'épiderme de la plante des pieds et de la paume des mains noircit , tombe et se renouvelle au bout d'un certain temps.

Quant aux effets éloignés ou consécutifs des vapeurs sur l'économie , les observations que j'ai rapportées à la fin de ce mémoire , les feront justement apprécier. Ils dépendent aussi de l'espèce de fumigation , des substances dont on la compose , de la manière dont on l'applique , de sa durée ; de l'emploi des moyens accessoires tels que les frictions , la flagellation , le massage ; des soins et précautions ultérieurs que prend le malade , etc.

Les bains de vapeurs ont cela de commun avec certains autres moyens , qu'ils agissent encore et même quelque fois pendant très-long-temps après qu'on en a cessé l'usage.



.....\*

# DE L'UTILITÉ

## DES DIFFÉRENTES ESPÈCES

### DE BAINS DE VAPEURS.

.....

LES peuples du nord et de l'orient connoissent à peine d'autre médecine que les bains d'étuves; et l'on doit attribuer à l'emploi de ce moyen, et la santé dont ils jouissent, et l'absence chez eux de certaines maladies comme la goutte, le rhumatisme, la plupart des affections nerveuses, etc. si communes dans nos contrées depuis qu'on en a abandonné l'usage. Les Européens transplantés dans ces climats ne négligent point cette pratique à laquelle ils se livrent comme les naturels du pays, et avec les mêmes succès.

Les anciens disoient avec raison que les bains de vapeurs prolongeoient la vie en donnant à l'esprit et au corps plus d'énergie et de vigueur. En effet, un moyen qui maintient constamment



la peau dans les dispositions qui lui sont le plus favorables, qui établit un juste équilibre entre les humeurs, répartit également les propriétés vitales sur tout le système, donne aux puissances locomotrices plus de force, de souplesse et d'agilité, qui entretient enfin l'harmonie entre les diverses fonctions de l'économie, ne peut manquer de retarder la vieillesse physique et morale. Aussi n'est-il pas rare de voir en Turquie, en Egypte et sur-tout en Russie où les centenaires abondent, des hommes extrêmement avancés en âge, sains, robustes et jouissant de la plénitude de leurs facultés.

Sanchès a peut-être trop exagéré l'utilité des bains généraux de vapeurs, à la méthode des Russes. Selon ce médecin, d'ailleurs des plus recommandables, c'est un remède universel qui convient dans tous les cas possibles, quelque soit d'ailleurs l'âge, le sexe, le tempéramment, la maladie du sujet et les circonstances particulières dans lesquelles il se trouve. « La société civile seroit heureuse, dit-il, si on trou-



» voit un remède facile , peu coûteux et si efficace qu'il pût guérir et soulager tous les maux dont les hommes sont si souvent attaqués : je ne vois que les bains Russes , administrés comme le prescrit la saine médecine , qui puissent produire cet effet. »

Je ne disconviens pas que les étuves Russes ne soient très-utiles ; mais , n'en déplaise à Sanchès , excepté celles des Finlandais et des Lapons , je ne crois pas qu'il y en ait qu'on ne doive leur préférer.

Les bains d'étuves offrent sans doute de grands avantages , mais si le plus souvent ce moyen est utile , on rencontre aussi quelquefois des dispositions particulières qui en contr'indiquent l'emploi ou le modifient singulièrement. Les bains par encaissement sont d'un bien plus grand intérêt , en ce qu'ils sont d'une application plus générale ou appropriés à un bien plus grand nombre de maladies , et cependant , quoiqu'ils nécessitent moins de précautions que les bains



généraux , leur usage exige certaines conditions qui ne se rencontrent pas toujours.

Si les bains généraux de vapeurs offrent à l'humanité de puissans secours contre une foule de maux , quel parti la médecine ne doit-elle pas retirer des bains par encaissement , au moyen desquels on a l'avantage d'exciter , de modifier la transpiration et d'administrer par l'absorption cutanée , non-seulement les remèdes qu'on fait prendre à l'intérieur , mais encore ceux que le Médecin prudent n'ose point employer par cette voie.

On peut composer les fumigations de toutes les substances qui possèdent quelques principes dont l'eau réduite en vapeurs peut se charger ou qui se réduisent au gaz par le calorique. De ce nombre , celles dont j'ai le plus souvent fait usage et retiré plus d'effets , sont : le vin , le vinaigre , l'alcool , les plantes aromatiques et vireuses , les baies de genièvre , le benjoin , le succin , le musc , l'affa foetida , l'opium , le



camphre , le soufre , le sulfure de potasse , les différentes préparations mercurielles et notamment le cinabre ou sulfure rouge mercure , le gaz hydrogène sulfuré , etc. On peut employer ces diverses substances isolément , en combiner plusieurs ou les faire succéder en plus ou moins grand nombre suivant les indications qu'on se propose de remplir.

Toutes les saisons de l'année sont également propres à l'administration des bains de vapeurs. Il me semble cependant que comme moyen hygiénique ou préservatif , ils devraient être particulièrement employés pendant l'automne et l'hiver , époque où les forces vitales se concentrent dans les parties profondes , où l'exhalation cutanée est moins abondante , la peau dans un état de sécheresse et de resserrement , et où les maladies qui dépendent du trouble des fonctions de cet organe , sont les plus fréquentes. Par les raisons contraires , le printems et l'été me paroissent devoir être plus spécialement réservés à l'emploi des bains de vapeurs



comme moyen curatif. Mais cette distinction est plutôt fondée sur le raisonnement que sur l'expérience, car je puis affirmer que j'ai employé les bains de vapeurs, soit généraux ou par encaissement, pour des cas à peu-près semblables dans tous les temps de l'année, et que j'en ai toujours obtenu, à peu de chose près, les mêmes résultats.



---

## DE L'EMPLOI DES VAPEURS

### DANS LE TRAITEMENT DES MALADIES.

---

LES vapeurs, convenablement administrées, modifient, exaltent, affoiblissent, répartissent également les propriétés vitales, activent, modèrent et régularisent les fonctions. Elles doivent donc être très-avantageusement employées dans le traitement de la plupart des maladies, puisque toutes sont le résultat de l'inégale distribution des forces de la vie, d'une irritation fixée sur une partie, d'un changement quelconque dans le mode de vitalité d'un ou de plusieurs organes et d'un défaut d'harmonie ou d'équilibre entre leurs fonctions.

ob Les bains de vapeurs conviennent dans tous les cas où les bains d'eau peuvent être administrés, et leur sont presque toujours préférables. Ils font subitement cesser les malaises ou indispositions causées par de longs voyages,



un violent exercice , une suppression de transpiration , etc.

Quoique nous soyons assez riches en faits qui constatent leur efficacité dans le traitement des affections cutanées , je n'ai pu me dispenser d'en rapporter un certain nombre et d'entrer dans quelques détails sur ces maladies si fréquentes dans nos climats, où elles sont occasionnées par les variations subites de la température , l'humidité habituelle de l'atmosphère, la vie casanière des habitans , la mauvaise nourriture dont les ouvriers font usage , leur défaut de propreté, etc. Elles sont d'ailleurs de toutes les maladies , celles qui résistent davantage aux traitemens ordinaires et auxquelles l'atmidiatricque est le plus applicable.

Dans plusieurs cas de *furoncles* , sorte de dépôts développés dans le tissu cellulaire qui remplit les petites cryptes résultant de l'éraillage des fibres de la surface interne du corion , j'ai utilement employé les vapeurs ,



soit pour favoriser l'éruption , qui quelquefois est longue et difficile , en activant le mouvement excentrique par l'usage des bains généraux , soit pour hâter la maturité des dépôts , en provoquant dans la partie une inflammation plus vive au moyen de la douche.

*L'érysipèle* ordinaire, qui est une inflammation de la peau, ayant son siège dans le réseau vasculaire , et même celui qui est accompagné d'une éruption miliaire ou phlycténoïde , qui se manifeste spécialement autour du tronc et qu'on nomme alors pustuleux ou *zona* , réclament souvent les secours des vapeurs. ( 1.<sup>re</sup> et 2.<sup>e</sup> observations. )

Elles sont employées avec beaucoup de succès dans le traitement des *ulcères* cutanés, qui peuvent être entretenus par un vice local , un état constitutionnel , l'affection d'un organe éloigné , une disposition malade , une viciation générale ou spécifique de tout le système , autant pour changer le mode de vitalité de la partie af-



fectée , que pour détruire la cause qui les entretient et qui résiste le plus souvent aux autres moyens de l'art. ( 3.<sup>e</sup>, 4.<sup>e</sup> et 5.<sup>e</sup> *observations.* )

Il est des maladies de la peau qui dépendent d'un état fébrile telles que les pétéchies, certaines éruptions, les ampoules ortiées; d'autres, qui sont liées à une affection chronique de quelque viscère, telles que les taches hépatiques, etc.; quelques unes qui tiennent à un état général de l'économie et paroissent sous forme de phlyctènes plus ou moins multipliées, qui se rompent et dont la sérosité, se concrétant par l'action de l'air, forme des croûtes épaisses qui quelquefois recouvrent tout le corps, tombent et se renouvellent sans cesse. Ces diverses affections symptomatiques cèdent encore à l'usage méthodique des vapeurs. ( 6.<sup>e</sup> et 7.<sup>e</sup> *observations.* )

Je n'ai pu les administrer aussi souvent que je l'aurois désiré dans les maladies essentielles et aiguës de la peau, qu'on désigne sous la dé-



nomination générique de fièvres éruptives, telles que la *rougeole*, la *scarlatine*, la *petite vérole*, la *variolette*, etc., dans le traitement desquelles les médecins arabes les employoient si fréquemment. Je les ai cependant plusieurs fois mises en usage et avec beaucoup de succès, dans les œdèmes ou empâtemens de l'organe cutané qui succèdent souvent aux deux premières. M. de Laprade m'a communiqué l'observation d'un enfant qui leur est redevable de sa guérison.

Le traitement par les vapeurs est, de nos jours, celui qu'on oppose avec le plus d'avantages aux nombreuses affections chroniques essentielles de la peau.

La *gale* est une maladie contagieuse et purement locale, occasionnée comme on le sait, par la présence de petits insectes du genre des *acarus* et qu'on désigne sous le nom de *cirons*. Cette éruption qui peut se prolonger indéfiniment si l'on ne dirige contr'elle des moyens convenables, ne résiste jamais à l'usage de quelques fumigations sulfureuses.



Le *psidracia* qui ressemble beaucoup à cette dernière, mais dont les boutons, plus régulièrement disséminés sur toute la peau, déterminent un prurit plus acre, plus douloureux, et presque incurable par d'autres traitemens. ( 8.<sup>e</sup>, 9.<sup>e</sup>, 10.<sup>e</sup> et 11.<sup>e</sup> *observations.* )

J'ai plusieurs fois remarqué une maladie particulière de la peau qui consiste dans une sorte de *redressement*, d'*endurcissement* des lames extérieures de l'épiderme. La peau prend une couleur cendrée, terreuse ; présente à la loupe de petites éminences très-aiguës, régulièrement comparties et donne au tact la sensation d'une râpe. Lorsqu'on la frictionne un peu fortement, elle se couvre d'une poussière blanchâtre, résultat de la desquamation de l'épiderme. Si l'on continue long-temps la friction, on aperçoit un fond rosacé qui se couvre bientôt de granulations grisâtres. Cette affection des plus opiniâtres et qui cède cependant à l'usage des bains de vapeurs, paroît héréditaire. Je connois deux familles nombreuses dont presque tous



les membres, jouissant d'ailleurs d'une bonne santé, en sont atteints. Elle se manifeste toujours sur de grandes surfaces et attaque quelquefois la peau dans toute son étendue. ( 12.<sup>e</sup> *observation.* )

Je crois devoir rapporter ici l'extrait de la lettre qu'écrivit Curzio à l'abbé Nollet sur la guérison d'une maladie de la peau qui a quelque analogie avec la précédente. Ce fait d'ailleurs viendra à l'appui de ce que j'ai dit sur la manière d'agir tout-à-fait opposée, dans certains cas au moins, des bains d'eau et des bains de vapeurs. Il survint à une jeune fille de dix-sept ans, qui n'étoit pas encore réglée, une roideur et un endurcissement de la peau tels que celle-ci étoit semblable à du cuir, et presque comme du bois. Le cou fut d'abord attaqué, puis le visage et ensuite tout le corps. La peau n'avoit cependant pas perdu sa sensibilité, comme cela arrive dans d'autres cas d'endurcissement. Dans l'intention d'assouplir cet organe, on prescrivit des bains d'eau ; mais ils exaspérèrent la ma-



ladie au point que la malade n'en put continuer l'usage. On imagina que la pression de l'eau étoit la cause des suites fâcheuses de l'emploi de ce moyen et l'on ordonna des bains de vapeurs, à l'aide desquels la jeune malade recouvra bientôt une santé parfaite.

Les *dartres* qui offrent au médecin, sur-tout dans nos climats, une source féconde et inépuisable d'observations, sont des altérations organiques de la peau, qui diffèrent essentiellement entr'elles, quoiqu'elles aient cependant un grand nombre de caractères généraux d'analogie. Ces affections contre lesquelles ont successivement échoué une foule innombrable de remèdes, dont la recherche a coûté tant de veilles et de peines inutiles aux Médecins de tous les siècles, et l'emploi, la santé et la vie à tant d'hommes; ces affections, jusqu'à nos jours l'écueil de l'art, guérissent presque toutes sans autres secours que les bains de vapeurs.

Mais ces moyens exigent d'autant plus de  
soins



soins dans leur application, d'habitude et de prudence de la part de celui qui les administre, que les maladies de nature et d'espèce très-différentes pour lesquelles on les emploie, ont entr'elles plus de rapports extérieurs et peuvent conséquemment être plus facilement confondues par l'œil peu exercé. Aussi, parce que le traitement des dartres est presque entièrement livré à des gens étrangers à la médecine et qui exercent néanmoins paisiblement l'art de guérir, est-on encore bien éloigné de retirer des vapeurs appliquées aux affections *herpétiques*, tous les avantages qu'on doit attendre de ce remède le plus efficace qu'on puisse leur opposer.

Les *dartres* nécessitent autant de modifications dans l'espèce, la composition et la direction des bains de vapeurs, qu'elles présentent d'indications différentes à remplir. On peut rapporter ces affections à cinq espèces renfermant chacune un grand nombre de variétés.

1.<sup>o</sup> La *dartre farineuse* ou *furfuracée* em-



prunte son nom de la tendance qu'a l'épiderme à tomber en desquamation ; c'est la moins grave et la plus facile à guérir. ( 13.<sup>e</sup> *observation.* ) M. Mermet m'a dit avoir donné des soins à une personne d'un certain âge , atteinte d'une éruption presque générale de dartres farineuses guérie en très-peu de jours par l'emploi des fumigations sulfureuses.

2.<sup>o</sup> La *dartre squammeuse*. Dans cette espèce l'éruption est plus apparente et forme de petites vésicules ou boutons transparens qui excitent une démangeaison insupportable. Ces petites vésicules se rompent et la concrétion du fluide âcre et ichoreux qu'elles renferment , forme des croûtes plates , en forme d'écailles feuilletées , qui se dessèchent et se renouvellent , ce qui rend la desquamation plus longue et la guérison difficile. Il convient dans le traitement des dartres squammeuses d'unir les vapeurs humides aux fumigations sulfureuses afin de ramollir les croûtes , d'en favoriser la chute et d'exciter une plus abondante transpiration. ( 14.<sup>e</sup> , 15.<sup>e</sup> , 16.<sup>e</sup> et 17.<sup>e</sup> *observations.* )



3.<sup>o</sup> La *dartre croûteuse* ou *crustacée* offre des croûtes d'un jaune verdâtre, qui sont aussi le résultat d'une exsudation quelquefois très-abondante qui se concrète et se dessèche par l'action de l'air. Ces croûtes tombent et sont remplacées par d'autres, ou restent plus ou moins adhérentes à la peau. Ici les bains de vapeurs humides sont indispensables pour favoriser le mouvement excentrique ou appeler sur la peau les fluides qui doivent être rejetés au-dehors. On peut, comme pour la *dartre squammeuse*, diriger la vapeur sur les parties affectées au moyen de la douche; de cette manière, elles pénètrent mieux et l'action qu'on détermine est plus vive et plus durable. (18.<sup>e</sup>, 19.<sup>e</sup>, 20.<sup>e</sup>, 21.<sup>e</sup> et 22.<sup>e</sup> observations.)

4.<sup>o</sup> La *dartre pustuleuse* est plus grave encore que la précédente; l'éruption se manifeste sous forme de boutons plus ou moins gros qui se dépriment, s'ulcèrent bientôt et desquels découle un fluide très-acrimonieux. Dans la *dartre pustuleuse*, il y a toujours une irritation quelquefois



très-intense, une sorte d'inflammation de la peau qui souvent contr'indique l'emploi des fumigations sulfureuses. Il convient de calmer cet organe au moyen de quelques bains de vapeurs émollientes avant de recourir à l'usage des vapeurs hydrosulfureuses qui sont celles dont on obtient le plus d'avantages dans ces cas. ( 23.<sup>e</sup> et 24.<sup>e</sup> observations. )

La *couperose* ou *goutte-rose*, qu'on désigne ordinairement sous le nom de feux au visage, est une des variétés les plus communes de la dartre pustuleuse. Cette affection se manifeste quelquefois sur tout le visage, mais le plus fréquemment sur les pommettes, le nez et le menton. La peau d'abord s'enflamme, rougit plus ou moins, il se développe çà et là, souvent par groupes, de petits boutons qui blanchissent et donnent issue à une matière purulente. Ces boutons ont à peine parcouru leurs périodes qu'il en survient d'autres qui suivent absolument la même marche, ce qui perpétue quelquefois indéfiniment cette maladie. D'autrefois la ma-



tière ichoreuse qui découle des boutons se dessèche et se convertit en croûtes qui adhèrent plus ou moins long-temps , se détachent et se renouvellent. La couperose fréquemment entretenue par quelque affection organique , est souvent le résultat de l'emploi des cosmétiques irritans. Cette maladie des plus difficiles à guérir, cède ordinairement à l'usage des bains de vapeurs. ( 25.<sup>e</sup> et 26.<sup>e</sup> *observations.* )

5.<sup>o</sup> La *dartre rongeante* est la plus fâcheuse. Elle se manifeste par une petite pustule croûteuse qui dégénère bientôt en un ulcère rongeant. Elle se fixe opiniâtrément dans la partie où elle s'est d'abord développée , particulièrement au visage, aux mains et au voisinage des grandes articulations. Cette espèce succède presque toujours à l'une des précédentes dont le traitement aura été mal dirigé. Elle doit le plus souvent être attaquée localement, c'est-à-dire, qu'il faut diriger les moyens curatifs sur la partie où elle s'est fixée. Aussi est-il préférable d'administrer sous forme de douches la vapeur



hydrosulfureuse qui lui est le plus appropriée. De cette manière elle agit plus profondément, avec plus d'énergie et l'on parvient plus sûrement à changer le mode de vitalité de la partie malade, ce qui est le principal, pour ne pas dire le seul but qu'on doit se proposer dans cette maladie. ( 27.<sup>e</sup> observation. )

Les dartres coexistent presque toujours avec une disposition générale individuelle ; elles sont spontanées ou héréditaires ; susceptibles par leur rétropulsion ou métastase de porter une fâcheuse influence sur les organes profonds les plus essentiels à la vie et de donner lieu à des phénomènes redoutables qui se manifestent plus ou moins promptement, quelquefois même plusieurs années après leur disparition. Une foule de maladies graves sont fréquemment occasionnées par une métastase dartreuse survenue fortuitement ou à la suite de l'emploi inconsidéré des répercussifs.

Les indispositions multipliées qu'éprouvent



la plupart des personnes valétudinaires , telles que : fréquentes céphalalgies , douleurs erratiques , malaises , insomnies , lassitudes , inappétence , dégoûts , maux de cœur , d'estomac , ardeurs intestinales , toux sèche , etc. doivent être le plus ordinairement attribuées à un principe morbifique caché , un vice quelconque et le plus souvent le dartreux. Ces phénomènes dont on ne peut reconnoître la véritable cause et qu'on désigne sous le nom d'*état nerveux* , cèdent en général à l'administration méthodique des bains de vapeurs. (28.<sup>e</sup> et 29.<sup>e</sup> *observations*.)

Quelque temps après les couches ou l'allaitement , on voit chez certaines femmes se développer sur la peau des croûtes de couleur fauve , plus ou moins étendues , nombreuses , épaisses et toujours très-difficiles à guérir , ce qui est le propre des affections dites laiteuses. (30.<sup>e</sup> *observation*.)

Une maladie à laquelle on fait en général peu d'attention quoiqu'assez fréquente , est une



espèce d'infiltration , un empâtement de la peau produit par le séjour , dans le réseau vasculaire , des matériaux de la transpiration qui ne peuvent être évacués par le défaut d'action des vaisseaux exhalans. Cette indisposition , dont j'ai déjà recueilli plusieurs observations qu'il est inutile de rapporter , peut devenir la cause de maladies fâcheuses et guérit aisément en provoquant la sueur.

Non-seulement on ne peut diriger contre les affections cutanées de traitement plus efficace que celui par les vapeurs , mais on parvient encore à guérir par cette méthode un grand nombre d'autres maladies qui ne cèdent qu'avec plus ou moins de difficultés et même quelquefois résistent tout-à-fait aux autres moyens de l'art. D'après les résultats de mon expérience et l'opinion d'un des plus célèbres praticiens de la capitale , je suis fondé à croire que les vapeurs sont peut-être plus utiles encore dans les maladies des organes profonds que dans celles qui se manifestent sur la peau.



« C'est sur les avantages de l'excitation cutanée, (1) et avec elle de l'accrétion de l'exhalation, qu'est fondée l'administration des bains de vapeurs. Ces étuves, dont l'action souvent salulaire, toujours non équivoque, ne sauroit être révoquée en doute, ont reçu de notre temps une grande faveur. On doit y voir en quelque sorte, une transplantation des bains russes, (avec cependant de bien grandes modifications.) Si je ne consultois, pour les juger, que les résultats fournis par ma pratique, je dirois, contre l'opinion générale, qu'ils sont peut-être plus utiles encore dans les affections des organes intérieurs que dans celles dont la peau est le siège. Deux catarrhes pulmonaires déjà chroniques, dont l'un sur-tout prenoit un caractère alarmant, ont cédé à l'usage de ces bains. Une cardialgie rhumatismale a été guérie. Une habitude hypocondriaque, chez un officier long-temps exposé aux intempéries de l'air, dans les climats les

---

(1) M. Nacquart. Mémoire sur l'appréciation physiologique des symptômes des maladies.



» plus opposés, a reçu de leur emploi une amé-  
 » lioration que l'on pourroit regarder comme  
 » une guérison ; la teinte noire des idées sur-  
 » tout a disparu. »

Le rhumatisme chronique et ses différentes modifications , la sciatique, le lombago , etc. cèdent presque constamment à l'usage méthodique des vapeurs. Sur environ cent vingt maladies de ce genre que j'ai été à portée de traiter par ce moyen , trente au plus ont résisté, et encore dois-je attribuer cet insuccès à l'indocilité de quelques malades, à des complications graves chez certains autres et à ce que j'ai cru devoir m'abstenir d'en diriger plusieurs. ( 31.<sup>e</sup>, 32.<sup>e</sup>, 33.<sup>e</sup>, 34.<sup>e</sup>, 35.<sup>e</sup>, 36.<sup>e</sup> et 37.<sup>e</sup> *observations.* )

Certaines névralgies ou douleurs nerveuses , aiguës ou chroniques , compliquées ou non d'atrophie, qui se fixent opiniâtrément sur une partie et qu'il est si difficile de déplacer , sont efficacement combattues par les douches de vapeurs, comme le prouvent un grand nombre



de faits , principalement la 38.<sup>e</sup> *observation* tirée de la pratique de M. Gilibert. Dans les douleurs rhumatismales , après l'usage des bains généraux de vapeurs , Attumonelli donne le conseil d'approcher le tuyau d'où s'élance la vapeur , c'est-à-dire la douche. M. Cartier en a obtenu des avantages remarquables dans les douleurs anciennes et les tics douloureux. MM. Martin , Mermet , Bouchet , Baumers , etc. les prescrivent également dans ces maladies. ( 39.<sup>e</sup> *observation.* )

Beaucoup de Médecins n'osent encore opposer les vapeurs au rhumatisme aigu , quoique l'expérience constate journellement leur utilité dans le traitement de cette maladie. M. Janson est un des premiers qui les ait employées dans ces cas et avec un succès extraordinaire. ( 40.<sup>e</sup> , 41.<sup>e</sup> et 42.<sup>e</sup> *observations.* )

Le rhumatisme qui se porte spécialement sur les membres et détermine un gonflement inflammatoire et toujours très-douloureux des articulations ou ce que l'on nomme rhumatisme



goutteux, résiste à presque tous les traitemens imaginables, excepté aux bains et notamment aux douches de vapeurs. ( 43.<sup>e</sup>, 44.<sup>e</sup> et 45.<sup>e</sup> *observations.* )

La goutte, dont aucun moyen connu ne peut pour ainsi dire modérer la violence et moins encore retarder ou prévenir les accès, la goutte proclame les heureux effets de cette salutaire médication. « J'ai vu, dit Marcard en parlant » de cette maladie, des cas où elle s'étoit jetée » avec tant de violence sur les genoux et sur » les articulations des bras, qu'il en seroit certainement résulté ankilose, si cet accident » n'eût été prévenu par l'usage des bains de » vapeurs. ( 46.<sup>e</sup> et 47.<sup>e</sup> *observation.* )

La paralysie de certains organes, celle des membres et même d'une grande partie du corps, l'hémiplégie, la paraplégie, lorsqu'elles ne sont point occasionnées par une affection essentielle du cerveau, cèdent souvent à ce puissant secours aidé des frictions et principalement de la fla-



gellation. La pratique de M. Joannon m'en a fourni plusieurs exemples très-intéressans dans l'un desquels , comme dans plusieurs de ceux que j'ai recueillis , la maladie existoit déjà avec amaigrissement considérable et même atrophie des membres inférieurs. ( 48.<sup>e</sup>, 49.<sup>e</sup> et 50.<sup>e</sup> *observations.* )

De tous les moyens employés contre les maladies nerveuses, ce sont les bains de vapeurs qui offrent les résultats les plus avantageux. Les femmes Turques sont moins sujettes à l'hystérie, aux palpitations, aux convulsions et autres affections spasmodiques que celles des autres climats et principalement les Françaises. Ce que Timony attribue à l'usage qu'elles font des bains de vapeurs dont elles ne peuvent se passer pendant plusieurs jours sans être incommodées. Presque toutes les maladies de ce genre sont déterminées ou entretenues par l'exaltation ou une sorte d'aberration de la sensibilité des viscères gastriques , cause ou résultat du défaut d'exhalation cutanée. J'ai vu un certain nombre



de mélancoliques et d'hypocondriaques, chez tous c'est à l'intérieur ou sur les organes digestifs que se dirigent les mouvemens vitaux et la peau est dans un état de sécheresse et d'aridité remarquables. De-là naît la nombreuse série des phénomènes plus ou moins fâcheux qu'ils éprouvent, et qu'une douce transpiration, sollicitée par les bains de vapeurs, fait si non cesser dans tous les cas, mais au moins diminue toujours considérablement ou détruit quelquefois tout-à-fait. ( 13.<sup>e</sup>, 51.<sup>e</sup>, et 52.<sup>e</sup> *observations.* )

On ne peut contester l'efficacité des vapeurs dans les affections du système lymphatique. Une multitude d'engorgemens superficiels et profonds, de tumeurs variées, d'obstructions, plus ou moins manifestes des viscères abdominaux, etc., ont été guéris par cette méthode dont MM. Viricel, Ste. Marie, Bouchet et Gilibert ont été les premiers à reconnoître l'utilité et à conseiller l'usage. ( 5.<sup>e</sup>, 25.<sup>e</sup>, 53.<sup>e</sup>, 54.<sup>e</sup>, 55.<sup>e</sup> et 56.<sup>e</sup> *observations.* ) Dans les hydropisies qui surviennent fortuitement chez les sujets d'ailleurs bien-



portans et robustes ou à la suite d'une suppression subite de la transpiration, j'en ai obtenu les plus heureux effets.

Elle est également indiquée dans les maladies vénériennes. Si le mercure guérit les affections syphilitiques par une propriété qui nous est inconnue, il est incontestablement démontré que quelques unes cèdent à l'usage des sudorifiques qui n'agissent point comme spécifiques, mais bien en provoquant la sueur. Pour déterminer cet effet quel moyen plus efficace que les bains de vapeurs? Timony a raison d'attribuer à leur usage la rareté des maladies vénériennes et la bénignité de leurs symptômes dans l'Orient.

Depuis long-temps j'emploie les bains de vapeurs dans les maladies syphilitiques; tantôt comme auxiliaires ou concurremment avec les spécifiques ordinaires; on ne sauroit croire combien ce moyen en diminue la violence, en régularise la marche et en abrège la durée. M. Joannon a triomphé d'une maladie véné-



rienne très-ancienne, qui avoit résisté à plusieurs traitemens méthodiques, par l'usage combiné des bains de vapeurs et des antisypilitiques. D'autres fois je les emploie comme unique remède ; alors je fais administrer le mercure en vapeur. Sous cette forme, il ne détermine jamais aucun des accidens qui résultent si souvent de son administration à l'intérieur ou en friction. Cette méthode convient dans tous les cas et aux personnes de tout âge, sexe et tempérament. Elle est commode, prompte, sûre et sans aucun danger pour les malades. Je ne doute pas que les Médecins qui l'auront une fois employée ne renoncent pour toujours à tout autre mode de traitement. ( 21.<sup>e</sup>, 57.<sup>e</sup>, 58.<sup>e</sup>, 59.<sup>e</sup> et 60.<sup>e</sup> observations. )

Lorsqu'un virus quelconque, tel que le scrophuleux, le dartreux, le scorbutique, etc., co-existe avec la syphilis, on tenteroit quelquefois vainement l'usage des remèdes ordinaires. Les bains de vapeurs, unis aux décoctions sudorifiques, sont les seuls moyens à l'aide desquels  
on



on puisse obtenir une guérison sûre. Ils appellent les fluides à la peau et augmentent la transpiration qui est l'émonctoire dont la nature se sert pour chasser au-dehors ce principe de destruction.

Tout le monde sait avec quel succès le professeur Chaussier emploie les bains de vapeurs dans le traitement des douleurs vagues, bouffissures, engorgemens ou empâtemens du tissu cellulaire ou autres maladies qui surviennent à la suite des couches et que le peuple attribue à *un lait répandu*. L'expérience m'a prouvé que ces affections résistent rarement à l'usage de ces moyens. ( 30.<sup>e</sup>, 61.<sup>e</sup>, 62.<sup>e</sup>, 63.<sup>e</sup> et 64.<sup>e</sup> *observations*. ) Sanchès dit qu'il n'est pas nécessaire de persuader les femmes Russes d'user des bains de vapeurs après leurs couches; il observe avec raison qu'il seroit à souhaiter que toutes les femmes de l'Europe en usassent de même; elles s'épargneroient bien des souffrances et des maladies chroniques, et conserveroient leur beauté, leurs grâces et leurs dents. On peut



ajouter que pendant la grossesse elles ne peuvent employer un meilleur moyen pour relâcher, détendre la peau, prévenir les gerçures et les rides et se disposer à un heureux accouchement.

Les anciens employoient avec tant d'avantages les bains de vapeurs contre la stérilité, qu'ils pensoient que ce moyen rendoit les femmes fécondes. Ils déterminent effectivement cet effet non par une vertu particulière comme on le croyoit dans le temps où l'on ne pouvoit encore apprécier leur mode d'action, mais bien en agissant sur les propriétés vitales dont le défaut et le plus souvent l'excès sont nuisibles aux fonctions de l'utérus.

Attumonelli prescrit encore la douche dans le raccourcissement des membres dont les muscles tourmentés par une irritation continue, ont leurs fibres dans un état permanent de contraction. Dans les flexions permanentes des membres, quelle que soit la cause qui les ait déterminées, les tumeurs blanches, les gonflemens douloureux



des jointures , les ankiloses ou roideurs articulaires et les luxations consécutives , auxquelles les bains généraux sont également utiles , je fais journellement usage de la douche avec le plus grand succès. Je puis affirmer qu'il n'existe point de remède plus efficace contre ces différentes maladies la plupart très-graves et le plus souvent incurables par tout autre moyen , même les plus actifs , tels que le vésicatoire , le moxa et le cautère actuel. ( 65.<sup>e</sup>, 66.<sup>e</sup> et 67.<sup>e</sup> *observations.* )

Souvent dans ces différentes affections j'emploie successivement les douches de vapeurs et les applications astringentes , telles que l'eau froide , un carreau de marbre ou de métal poli , ou enfin des frictions avec la glace. Ces transitions brusques et répétées du chaud au froid , ou plutôt ces additions et soustractions subites et instantanées du calorique , dirigées avec prudence sont , de tous les moyens , le plus énergique pour réveiller la nature languissante ou changer le mode vicieux de vitalité d'une partie. Quoique je puisse citer un grand nombre de



faits à l'appui de cette méthode, je n'en rapporterai que deux, dont l'un m'est particulier et l'autre m'a été communiqué par M. Amard. (68.<sup>e</sup> et 69.<sup>e</sup> *observations.*)

Les gibosités récentes ou déviations de l'épine, les courbures des membres, qu'elles soient le résultat d'une affection essentielle des os ou de la contraction irrégulière des muscles voisins, cèdent bien plus facilement à l'action des douches de vapeurs, qu'à l'emploi des corsets ou machines qui, dans la plupart des cas, aggravent non-seulement la maladie, mais en occasionnent souvent de plus fâcheuses. (70.<sup>e</sup>, 71.<sup>e</sup> et 72.<sup>e</sup> *observations.*)

Une grande maigreur ou un embonpoint excessif sont deux états maladifs qui reconnoissent en général pour cause l'inégale distribution des forces vitales ou une sorte d'irrégularité dans les fonctions assimilatrices. Les bains de vapeurs sont également applicables à l'un et l'autre cas. Dans le premier, l'obésité ou l'embonpoint ex-



traordinaire dépend le plus souvent de ce que la résorption des fluides excrémentitiels, c'est-à-dire des fluides qui doivent être rejetés au-dehors, se fait avec trop de lenteur, du défaut de transpiration, d'un état de foiblesse de la peau, du tissu cellulaire sous cutané ou de tout le système, ou bien enfin de la trop grande activité de l'appareil digestif. On conçoit facilement dans ce cas, et l'utilité, et la manière d'agir des bains de vapeurs. Dans le second, en excitant légèrement la peau qui par ses liaisons sympathiques avec les organes profonds, réfléchit sur eux ce surcroît de vie, ils augmentent l'appétit, activent la digestion, régularisent la nutrition; et les personnes maigres, débiles, dont la peau est sèche et rude, l'estomac foible et paresseux, acquièrent par l'usage de ce moyen plus de force, d'embonpoint et de fraîcheur. Chez d'autres, l'état de maigreur et de débilité est au contraire occasionné par une irritation plus ou moins vive, fixée sur l'estomac et les intestins. Les bains de vapeurs alors, sur-tout aidés des moyens accessoires, agissent comme



révulsifs et attirent sur la peau l'excès de force ou de ton qui nuisoit aux fonctions des organes digestifs, et on obtient le même résultat (73.<sup>e</sup> et 74.<sup>e</sup> *observations.*)

Il en est de même dans une foule d'affections déterminées par de semblables causes, dans les catarrhes de la muqueuse gastrique, les phlegmasies chroniques du foie ou autre viscère abdominal, quelques douleurs internes, certaines coliques habituelles dont les retours sont irréguliers ou périodiques, dans la coqueluche, l'asthme, le rhume ou catarrhe pulmonaire, etc. (9.<sup>e</sup>, 13.<sup>e</sup>, 28.<sup>e</sup>, 29.<sup>e</sup>, 53.<sup>e</sup>, 54.<sup>e</sup> et 75.<sup>e</sup> *observations.*) Une observation de Donald Monro, rapportée par Marcard, dans son mémoire sur la nature des bains, prouve le parti qu'on peut tirer des bains de vapeurs, même dans la phthisie : une jeune dame étoit dans un état de phthisie, avec toux et expectoration purulente. Monro découvrit, après un certain temps, que la malade ne transpiroit pas et que sa peau étoit sèche comme du parchemin. Il lui conseilla en conséquence



les bains de vapeurs. Ce remède rendit à la peau toute sa souplesse et la malade se rétablit entièrement.

L'atmidiatrique ne seroit-elle point applicable aux phlegmasies et à certaines affections fébriles ? Rhasès , Avicène , Albucasis conseillent les bains de vapeurs dans la petite vérole ; Celse dans les fièvres éruptives ; les médecins égyptiens dans la diarrhée , la dissenterie ; Marcard dans plusieurs maladies inflammatoires ; Sparrmann dans quelques unes et Sanchès dans tous les cas.

M. Eynard les prescrit aussi dans certaines maladies aiguës. A l'exemple de ce savant et respectable médecin, auquel je ne pouvois mieux témoigner ma reconnoissance qu'en mettant en pratique les bons avis qu'il a bien voulu me donner, j'ai fait administrer les bains de vapeurs, et toujours avec succès, dans le début des fièvres muqueuses et de quelques phlegmasies que je suis parvenu à faire avorter par l'usage de ce moyen , dont j'ai également obtenu d'heureux



effets à la fin de ces maladies pour dissiper quelques symptômes fâcheux qui persistent quelquefois long-temps après leur terminaison. (76.<sup>e</sup>, 77.<sup>e</sup>, 78.<sup>e</sup>, 79.<sup>e</sup> et 80.<sup>e</sup> *observations.*)

M. Baumers m'a communiqué l'observation d'un de ses malades qu'il m'adressa dans le temps et que je n'eus plus l'occasion de revoir, chez lequel des symptômes graves survenus à la suite de l'impression subite du froid, se dissipèrent par l'usage de quelques bains de vapeurs. Je regrette n'avoir pu les employer dans les fièvres intermittentes, la diarrhée, la dissenterie et autres catarrhes aigus des membranes muqueuses dans lesquels tout porte à croire qu'ils ne pourroient être que très-avantageux.

Quel moyen plus rationnel que les bains de vapeurs pour prévenir les pleurésies, les péripneumonies ou fluxions de poitrine, les suffocations organiques et autres accidens si promptement mortels, déterminés par une suppression subite de la transpiration ou plutôt par l'obstacle



que le saisissement brusque de la peau oppose au mouvement excentrique , en établissant un mouvement tout-à-fait contraire ! Il y a dans ces cas concentration , refoulement des forces vitales sur les parties profondes , conséquemment embarras , congestion de l'organe sur lequel se dirige le nouvel effort. La nature opprimée ne peut réagir et bientôt le malade succombe si l'on ne parvient à rétablir le mouvement d'expansion ou du centre à la circonférence en excitant vivement l'action de l'organe extérieur. Que de victimes on auroit pu soustraire à la mort ! Que de jeunes personnes , que d'intéressantes mères de famille feroient encore l'ornement et les charmes de nos sociétés , si on leur eût administré ce puissant secours , le seul dans ces cas sur lequel on puisse raisonnablement compter !

Dans la plupart des maladies aiguës , le Médecin se propose de modérer les symptômes tels que douleur , tension , chaleur , insomnie , soif , malaise , anxiété , qui entravent la marche



de la nature et rendent si souvent ses efforts impuissans. Ne parviendrait-on pas plus aisément à ce but en associant au moins dans tous les cas où leur application est possible, aux moyens ordinaires, les vapeurs humides, qui, convenablement administrées, relâchent la peau, modèrent la chaleur, assouplissent les muscles, calment la douleur et procurent le sommeil? En épanouissant l'organe cutané et le tissu sous-jacent, elles produisent une détente générale de tout le système, une sorte de dérivation du dedans au-dehors; elles répartissent également les forces de la vie le plus souvent surabondantes dans les parties profondes, et préparent ainsi des crises salutaires.

S'il est difficile de révoquer en doute l'efficacité des bains de vapeurs dans les maladies aiguës, à plus forte raison ne peut-on pas contester les avantages extraordinaires qu'on obtient tous les jours de leur usage dans la curation des affections chroniques. Somis, médecin du roi de Sardaigne, observe très-judicieusement que Hippocrate étoit plus heureux que nous dans



le traitement de ces maladies , parce que les bains de vapeurs , aidés des frictions et de l'exercice , étoient presque , avec le régime , les seuls moyens dont il se servoit. Les Médecins anciens prescrivoient souvent les bains d'étuve et toujours avec avantage. Quel succès n'auroient-ils pas obtenus , s'ils avoient eu , comme nous , des douches et des bains de vapeurs par encaissement ?

Produire une fièvre locale ou générale , activer la circulation capillaire , quelquefois celle des gros vaisseaux , augmenter ou modifier les propriétés vitales de la peau , déterminer une excitation plus ou moins forte sur cet organe , telles sont les principales indications qui se présentent à remplir pour favoriser la résolution d'un engorgement quelconque , la résorption ou l'excrétion d'un fluide épanché ou retenu , déplacer une irritation fixée sur un organe , faire cesser un spasme , en un mot pour guérir une maladie chronique. Les remèdes actifs dont on a tant préconisé , tant exagéré les admirables effets ,



les toniques, les excitans, les alkalis, les acides, les diverses préparations chimiques, etc., avec ce que leur usage intérieur n'est pas toujours sans danger, ne présentent pas à beaucoup près dans ces cas, les avantages des bains et douches de vapeurs, à l'aide desquels on peut remplir toutes ces indications et avec la plus parfaite innocuité pour les malades.



---

# OBSERVATIONS

## DES MALADIES

GUÉRIES PAR L'USAGE DES VAPEURS.

---

### I. OBSERVATION.

*Ædème, suite d'érysipèle, guéri par les bains  
de vapeurs aromatiques.*

UNE jeune personne d'environ seize ans, éprouvoit à la suite d'un érysipèle qui avoit successivement parcouru la poitrine, le dos, le cou et les membres supérieurs, un ædème ou une sorte d'empâtement de ces diverses régions. La peau étoit sensible au toucher et conservoit pendant quelques minutes l'impression du doigt. La malade ne transpiroit pas ; elle avoit peu d'appétit, étoit triste, inquiète et se plaignoit d'un malaise général. Elle a pris quatre bains de vapeurs aromatiques humides qui ont déterminé une sueur abondante ; l'ædème a disparu et la malade n'a pas tardé à recouvrer une santé parfaite.



## II. OBSERVATION.

*Zona ou érysipèle pustuleux, guéri par les bains de vapeurs émollientes.*

M. E. Ch.<sup>\*\*\*</sup>, âgé de quarante-cinq ans, maigre, vif, très-colérique, d'un tempéramment éminemment bilieux et sujet à de fréquens accès de mélancolie, fut, à la suite d'un emportement, atteint d'un érysipèle qui lui couvrait tout le tronc et lui faisoit éprouver des douleurs telles qu'auroit pu déterminer l'applicatton du feu ou de l'huile bouillante. On fit mordre dix sang-sues au fondement, le malade but une grande quantité de limonade, prit une potion tempérante et un bain de pieds fortement synapisé; malgré cela, il ne put fermer l'œil et souffrit extrêmement pendant toute la nuit. Le lendemain il étoit couvert de petites pustules assez dures, brunes et qui présentoient avec le fond rosacé de la peau, un aspect singulier. Je le vis le troisième jour. M. E. Ch.<sup>\*\*\*</sup> n'avoit aucun symptôme d'embarras gastrique ni d'aucun organe profond. Je lui fis administrer un bain de vapeurs



émollientes. L'ardeur se calma , la rougeur de la peau diminua et le malade put se livrer au repos. Au quatrième bain les boutons séchèrent et la peau reprit sa couleur naturelle. Après avoir continué pendant six jours l'usage de ce moyen, l'épiderme se renouvela et il ne resta plus aucun vestige de la maladie.

### III.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Ulcère fongueux , guéri par les douches de vapeurs aromatiques.*

M. Mallet, ouvrier en soie, rue de Flandre, portoit depuis longues années, à la jambe gauche, un ulcère fongueux, d'une certaine étendue, entouré de croûtes brunes, minces et très-adhérentes à la peau. Cette affection n'étant entretenue que par l'atonie de la partie malade, résultat de sa situation habituellement perpendiculaire et du défaut absolu d'exercice, je résolus d'en changer le mode de vitalité, en déterminant sur elle une vive excitation. Je fis conséquemment administrer des douches de vapeurs fortement aromatisées. L'ulcère devint bientôt vermeil, ses



bords se resserrèrent et au bout de 15 jours il étoit parfaitement cicatrisé.

#### IV.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Ulcère dartreux , guéri par les fumigations sulfureuses.*

M. P. Ph.<sup>\*\*\*</sup>, négociant de Lyon, étoit depuis quelques années, affecté d'un ulcère à la partie moyenne de l'avant-bras survenu un an après la disparition d'une dartre au visage, méthodiquement traitée. La maladie a resté pendant quelque temps stationnaire, puis elle s'est étendue en serpentant ou sous forme de sillons étroits et profonds qui se guérissent et se manifestent de nouveau dans d'autres directions, tout autour du bras et jusque sur l'articulation du coude. Le malade éprouvoit habituellement des démangeaisons extrêmes et les plus vives douleurs. Les bords de ces sinuosités ainsi que de l'ulcère principal étoient durs, élevés et la peau circonvoisine très-enflammée. M. P. Ph.<sup>\*\*\*</sup>, ayant inutilement employé tous les remèdes imaginables



nables, se bornoit depuis long-temps aux simples applications de cérat et lorsque la douleur étoit très-vive , il fomentoit le bras avec quelque décoction calmante. Il y a environ quinze mois qu'il vint me consulter ; je lui conseillai de tenter les fumigations sulfureuses humides qui lui furent administrées sans interruption au nombre de trente-cinq, bien que depuis quelques jours avant la cessation de ce traitement la maladie n'existât plus.

#### V.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Ulcère lié à une affection de la rate, guéri par les douches dirigées sur cet organe.*

Un peintre d'environ quarante ans, sombre, triste, mélancolique, portoit depuis sept ans un ulcère à la jambe gauche, fournissant une abondante suppuration sanieuse et par fois sanguinolente. La jambe étoit édemateuse et présentoit çà et là des taches livides. Après avoir fait au malade beaucoup de questions pour découvrir la cause de son mal , j'appris que depuis une



fièvre d'accès dont il fut atteint à l'âge d'environ trente ans et qui dura près de dix mois, il avoit conservé un engorgement indolent dans l'hypocondre gauche. Je palpai le malade et trouvai effectivement que la rate étoit prodigieusement engorgée. Elle formoit une tumeur dure, peu douloureuse, qui recouvroit une partie de l'estomac et s'étendoit dans tout le flanc gauche. Je ne doutai plus que l'ulcère et l'infiltration de la jambe ne dépendissent de l'affection de ce viscère, ce que le malade étoit loin de se persuader, m'objectant que l'ulcère s'étoit manifesté près de trois ans après l'engorgement auquel il n'avoit jamais porté la moindre attention. Je proposai les douches de vapeurs sur la rate. Un certain nombre furent administrées sans beaucoup de succès; mais comme heureusement le malade étoit dans une situation à ne pouvoir me témoigner sa reconnaissance que par sa docilité à suivre mes conseils, j'insistai sur l'emploi de ce moyen et parvins au bout de trois mois à résoudre complètement l'engorgement de cet organe. Depuis long-temps la jambe offroit un



bien meilleur aspect, l'infiltration étoit dissipée, la suppuration de l'ulcère avoit changé de nature et un mois après la cessation du traitement, il étoit tout-à-fait cicatrisé.

## VI.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Taches hépatiques, guéries par les bains de vapeurs sulfureuses et aromatiques.*

M.<sup>me</sup> J.<sup>\*\*\*</sup>, âgée d'environ trente ans, grasse, fraîche et jouissant habituellement d'une bonne santé, éprouva, à la suite de violens chagrins, des taches jaunes et assez étendues sur toute la peau, notamment sur la poitrine. Cette affection ayant résisté aux moyens ordinaires le plus sagement combinés, M. Martin le jeune m'adressa M.<sup>me</sup> J.<sup>\*\*\*</sup> à laquelle il avoit prescrit les bains de vapeurs sulfureuses aromatiques. Dix fumigations ont suffi pour guérir cette maladie dont M.<sup>me</sup> J.<sup>\*\*\*</sup> ne s'est plus ressentie depuis plus de deux ans qu'elle a subi ce traitement.



VII.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Eruption phlycténoïde, croûteuse, sur tout le corps, guérie par les fumigations sulfureuses.*

P. D.<sup>\*\*\*</sup>, âgé de vingt-cinq ans, avoit depuis l'âge de quatorze ans la peau recouverte dans tous ses points et notamment au visage de croûtes dures, larges, épaisses et de couleur fauve. Dans son enfance, le malade avoit constamment eu les glandes du cou et des aisselles engorgées et quelques jetées humorales derrière les oreilles et au cuir chevelu, ce qui avoit nécessité l'entretien d'un exutoire jusqu'à l'âge de dix ans. Quelques années après sa suppression, ces glandes s'engorgèrent de nouveau ainsi que celles des bras, des aînes, des cuisses, en un mot, tout le système lymphatique étoit dans un état d'éréthisme et de turgescence remarquable. Le jeune homme prit quelques remèdes, mais il se refusa constamment à l'établissement d'un cautère. Au bout de quelques années, de petites phlyctènes se développèrent, se rompirent et la sérosité roussâtre qu'elles contenoient, se con-



crétant par l'action de l'air, forma des croûtes qui restoient plus ou moins adhérentes à la peau, s'en détachotent et se renouvelloient sans cesse. Cette éruption augmenta tellement que lorsque je vis ce malade, la peau dans presque tous ses points étoit couverte de croûtes entre lesquelles on remarquoit des crevasses profondes, d'où découloit une sérosité épaisse, abondante et d'une odeur insupportable. Il éprouvoit un prurit excessif, une chaleur brûlante qui ne lui laissoient aucun repos principalement pendant la nuit où ses souffrances devenoient intolérables. Il se grattoit avec tant de force qu'il enlevait toutes les nuits une grande quantité de croûtes, découvrait la peau qui se colloït à sa chemise et à ses draps, desquels on ne pouvoit le détacher qu'en l'humectant avec de l'eau tiède ou une décoction émolliente. Ce malheureux jeune homme étoit extrêmement maigre quoiqu'il mangeât et digérât passablement ; il n'osoit paroître dans l'état hideux où sa maladie l'avoit réduit et restoit continuellement renfermé dans une chambre obscure. Il ne tarda pas à devenir triste, chagrin,



mélancolique, il désiroit la mort et ne vouloit plus prendre aucun remède dont il avoit si infructueusement fait usage pendant plusieurs années. Un traitement méthodique par les vapeurs me parut le seul qui pût convenir, et je l'entrepris au commencement de mai 1818. Je fis d'abord administrer des bains et des aspersions de vapeurs émollientes qui calmèrent l'irritation, le prurit et détachèrent les croûtes. Celles-ci se renouvelèrent pendant les premiers jours avec assez de promptitude, puis beaucoup plus lentement. J'établis un cautère à un bras; je prescrivis le soufre à l'intérieur à haute dose et deux fumigations sulfureuses par jour. Au bout de quelques temps les croûtes avoient presque entièrement disparu, la peau étoit sèche, rugueuse et très-sensible. Mais bientôt de nouvelles phlyctènes se manifestèrent et la maladie reprit toute sa violence. Le malade désespéré ne vouloit plus continuer le traitement; je parvins non sans peine à l'y décider, et après vingt-huit jours de soins assidus et de l'usage des fumigations sulfureuses, d'une heure et demie matin et soir,



j'eus la satisfaction de la voir décroître progressivement et guérir tout-à-fait. P. D.\*\*\* a repris de la gaiété, de l'embonpoint et jouit depuis 18 mois de la meilleure santé.

### VIII.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Psidracia très-ancien, guéri par les bains de vapeurs émollientes et sulfureuses.*

M. Meyrel, marchand de bois sur le quai du Rhône, vieillard foible et cacochime, étoit affecté depuis trois ans d'une éruption cutanée confluente, sous forme de plaques, plus ou moins larges et élevées, dures, blanches, ressemblant à celles produites par l'urtication et surmontées de petits boutons durs et très-multipliés. Le malade éprouvoit : prurit extrême, cuisson, insomnie, agitation continuelle, inquiétude générale, impossibilité de rester au lit et plus d'un quart d'heure à la même place. Il vint dans les premiers jours de février 1817, réclamer les secours des bains de vapeurs. Il éprouva bientôt quelques soulagemens ; les



symptômes ont successivement diminué, et à la vingtième fumigation Meyrel étoit guéri.

### IX.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Psidracia symptomatique d'une affection de l'estomac, guéri par les bains de vapeurs hydrosulfurées.*

M. M.<sup>\*\*\*</sup> âgé de quarante-six ans, d'un tempéramment bilieux, d'une constitution forte et robuste, éprouvoit depuis plusieurs années un vomissement habituel, avec douleurs permanentes à l'épigastre. Il mangeoit peu et digéroit avec peine les meilleurs alimens. Un an après l'invasion de cette maladie, il se développa sur toute la peau et notamment au tronc, un grand nombre de petits boutons qui faisoient éprouver au malade une démangeaison insupportable; mais les douleurs d'estomac diminuèrent sensiblement et furent depuis d'autant moins vives que l'éruption étoit plus considérable. Le peu de succès qu'on avoit obtenus de l'emploi des remèdes ordinaires, engagea M. Viricel, qui di-



rigeoit le malade , à lui conseiller l'usage des vapeurs hydrosulfureuses. Quinze fumigations lui furent administrées ; le vomissement et les douleurs cessèrent d'abord, et à la douzième , l'éruption n'existoit plus.

### X.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Psidracia et sciatique chronique, guéris par les fumigations sulfureuses et les douches aromatiques.*

M. Ferlin, marchand de blé, de Valence, âgé de vingt-quatre ans et d'un tempéramment éminemment sanguin, étoit depuis quelque temps atteint d'une éruption très-considérable de petits boutons durs et élevés, avec prurit âcre et brûlant que rien ne pouvoit calmer. Le malade dans une agitation extraordinaire et ne pouvant se livrer au repos, étoit en outre affecté d'un rhumatisme ancien qui après avoir successivement parcouru toutes les parties du corps s'étoit fixé à la cuisse. M. Viricel conseilla le traitement par les vapeurs et m'adressa conséquemment le



malade le 10 février 1817. Six douches et le même nombre de fumigations sulfureuses lui ont été administrées. L'affection cutanée étoit guérie au quatrième bain; la troisième douche avoit presque entièrement fait disparaître la douleur dont M. Ferlin n'éprouvoit plus aucun ressentiment le sixième jour.

### XI.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Psidracia simple, guéri par les bains de vapeurs sulfureuses.*

M. Poix, corroyeur, rue des Prêtres, avoit la peau sèche, rugueuse et recouverte de petits boutons humides, principalement au tronc et aux cuisses, avec prurit et démangeaison extrêmes. Cette éruption résistoit depuis très-long-temps à l'emploi de tous les remèdes. Le malade a pris douze bains de vapeurs. Au sixième, la peau devint moite et souple, les boutons séchèrent, et après des sueurs abondantes provoquées par les dernières fumigations, M. Poix a recouvré une santé parfaite.



XII.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Eruption particulière et héréditaire, guérie par les bains de vapeurs hydrosulfurées.*

M.lle S. S.<sup>\*\*\*</sup>, âgée de vingt-sept ans, extrêmement maigre, triste et mélancolique, avoit depuis sa naissance la peau très-sèche, rude comme du chagrin et recouverte dans tous ses points, de petits tubercules régulièrement disséminés, très-durs, rapprochés, et qui donnoient à cet organe l'aspect de ce que l'on nomme *chair de poule*. La malade ne transpiroit jamais, même dans les saisons les plus chaudes et après l'exercice le plus violent. Elle éprouvoit par fois des démangeaisons assez vives et se grattoit avec un plaisir singulier. Alors l'épiderme tomboit en poussière blanchâtre et la peau étoit rose, plus douce, plus souple, mais elle redevenoit bientôt sèche et terreuse. ( Il est à remarquer que le père de M.lle S. S.<sup>\*\*\*</sup> ainsi qu'une de ses sœurs et ses enfans sont atteints de la même maladie.) Je prescrivis les bains de vapeurs humides simples, puis ceux de vapeurs



hydrosulfureuses. Au sixième, la malade transpira un peu sous les bras, au cou et autour du tronc. Bientôt la sueur devint générale, les boutons disparurent, la peau acquit successivement après trente bains toute l'élasticité, toute la souplesse qu'elle doit avoir dans l'état naturel, et M.<sup>lle</sup> S. S.<sup>\*\*\*</sup>, que je revis au bout de quelques mois, étoit devenue grasse, fraîche, et jouissoit d'une santé parfaite.

### XIII.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Dartres farineuses ou surfuracées, guéries par les fumigations sulfureuses.*

M.<sup>me</sup> M.<sup>\*\*\*</sup>, âgée d'environ trente-six ans, d'une complexion très-délicate et d'un tempéramment éminemment nerveux, portoit depuis long-temps sur diverses parties de la peau et notamment au visage des dartres farineuses d'une certaine étendue. Cette maladie cédoit aux divers traitemens qu'on dirigeoit contr'elle, mais elle ne tarδοit point à reparοître quelquefois au bout de trois mois et même ordinairement plutôt.



Outre les dartres, M.<sup>me</sup> étoit encore sujette à de fréquentes coliques, maux d'estomac, douleurs erratiques, céphalalgies violentes, spasmes et autres indispositions. Dans le printems de 1817, la malade prit, d'après le conseil de M. Bugnard son médecin, dix-huit fumigations sulfureuses à une douce température. Les dartres disparurent entièrement, la peau qui restoit rugueuse, sèche et rouge, reprit bientôt son état naturel, et les divers accidens nerveux, dont les retours fréquens entretenoient M.<sup>me</sup> M.<sup>\*\*\*</sup> dans un état de malaise presque habituel, ne se sont plus manifestés depuis près de deux ans qu'elle a subi ce traitement.

#### XIV.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Dartre squammeuse fluente sur toute la peau, guérie par les vapeurs sulfureuses humides.*

M. Jh. D.<sup>\*\*\*</sup>, de Lyon, fut atteint à l'âge de trente ans, d'une dartre squammeuse au bras droit. Bientôt elle se répandit par larges plaques croûteuses, dures, cornées et presque con-



fluentes sur tout le corps. Il découloit de dessous les espèces d'écailles que formoient ces croûtes, un liquide très-abondant, limpide, d'une odeur fade et nauséabonde. Les squammes que le malade détachoit en se grattant, étoient flexibles et presque transparentes. Jh. D.<sup>\*\*\*</sup> fut successivement mis à l'usage des boissons dépuratives, de l'extrait de douce amère, de patience, de fumeterre, des suc d'herbes, des mercuriaux sous toutes les formes, des bains, des sudorifiques, etc., et la maladie sembloit accroître tous les jours d'intensité. L'irritation de la peau devint très-vive, ainsi que le prurit et la douleur, et les membres se tuméfièrent. Je fis cesser tous les remèdes et prescrivis quelques bains de vapeurs simples qui calmèrent de suite et firent cesser au bout de quelques jours ces derniers symptômes. Après la vingt-septième fumigation sulfureuse, les croûtes étoient toutes tombées et la peau n'offroit plus que de petites écailles très-minces, que quelques lotions hydrosulfureuses firent bientôt disparaître entièrement.



XV.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Dartre squammeuse humide, guérie par les bains  
de vapeurs hydrosulfurées.*

M. R.<sup>\*\*\*</sup>, rentier à Lyon, âgé de cinquante-sept ans, fort, robuste et d'un tempéramment bilieux, étoit atteint depuis nombre d'années, d'une dartre squammeuse humide sur tout le corps et notamment au visage, à la poitrine et sur les épaules. Le malade éprouvoit une telle démangeaison qu'il se grattoit à s'emporter la peau et ne pouvoit absolument se livrer au sommeil. Les fonctions digestives languissoient et M. R.<sup>\*\*\*</sup> étoit devenu maigre, sec et d'une extrême foiblesse. Il consulta tour-a-tour les Médecins les plus recommandables et suivit avec la plus scrupuleuse attention, les divers traitemens qui lui furent prescrits. Malgré cela, l'affection herpétique faisoit tous les jours plus de ravages, et le malade, désespéré de n'éprouver aucun soulagement, ne vouloit plus entendre parler d'aucun remède, lorsque les bains de vapeurs sulfureuses lui furent conseillés par un



Médecin de Genève. Il consentit à tenter encore ce moyen dont il fit usage pendant vingt jours, sans en retirer d'autre avantage qu'une suspension dans la marche de la maladie qui dès-lors ne fit plus de progrès. Je fis administrer les vapeurs hydrosulfureuses ; au bout de dix jours, l'amélioration fut sensible, le suintement étoit beaucoup moins abondant, les croûtes qui tomboient, étoient remplacées par des croûtes moins épaisses ; la démangeaison étant calmée, le malade dormoit paisiblement ; l'appétit et les forces augmentoient tous les jours. Vers la fin du second mois, le suintement se tarit, les squammes tombèrent et ne se renouvelèrent plus. La peau qui étoit sèche, rugueuse et livide dans les endroits où les dartres avoient existé, reprit graduellement sa couleur et sa souplesse naturelles. M. R.<sup>\*\*\*</sup> n'a éprouvé aucun ressentiment de cette dégoûtante maladie depuis plus de deux ans que le traitement a été terminé.



XVI.<sup>o</sup> OBSERVATION.

*Dartre squammeuse fluente, guérie par les bains de vapeurs sulfureuses et les fumigations de chaux et de vinaigre.*

M. Felix Arhin , ouvrier en soie , rue saint Marcel, âgé d'environ cinquante ans, portoit depuis plus de quinze ans une dartre squammeuse qui recouvroit la partie interne et antérieure des cuisses, le périnée et le scrotum, et de laquelle découloit une sanie roussâtre et abondante. Les démangeaisons, l'ardeur intolérable qu'éprouvoit le malade, le privoient depuis long-temps de tout repos ; il maigrissoit et dépérissoit tous les jours. Douze bains de vapeurs sulfureuses lui ont été administrés concurremment avec le soufre à l'intérieur. Au bout de ce temps, les croûtes étoient tombées, la peau étoit sèche, mais rougeâtre, rugueuse, gercée dans quelques points, et le malade se plaignoit encore d'un prurit incommode. Je prescrivis pour terminer le traitement, des fumigations locales de chaux et de vinaigre et des lotions hydrosul-



fureuses. M. Arhin n'a pas tardé à recouvrer une santé parfaite dont il jouit depuis près de deux ans.

### XVII.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Dartre squammeuse, centrifuge, ancienne, guérie  
par l'usage de trois bains de vapeurs.*

M. B.<sup>\*\*\*</sup>, marchand drapier à Lyon, âgé d'environ quarante ans, d'un tempéramment lymphatique et nerveux, étoit depuis long-temps affecté de dartres squammeuses, centrifuges sur différentes parties du corps, mais particulièrement fixées sur le cuir chevelu et les cuisses. Après plusieurs traitemens infructueux, M. Ste. Marie, son médecin, prescrivit des bains de vapeurs sulfureuses humides. La seconde fumigation détermina une irritation très-vive sur toute la peau et des sueurs excessives. A la troisième, il se manifesta de larges plaques rouges sur les membres inférieurs et un léger engorgement des jambes, ce qui effraya tellement le malade que malgré tout ce que je pus



lui dire il en cessa l'usage. Pendant quelques jours, l'engorgement des jambes persista et les sueurs coulèrent en abondance quoique la peau fût dans un état d'érétisme remarquable. Mais bientôt ces symptômes se dissipèrent et les dartres disparurent sans retour. Depuis plus de deux ans M. B.\*\*\* jouit de la meilleure santé. Les vapeurs dans ce cas n'ont point agi au moyen du soufre dont elles étoient composées, mais bien en appelant sur la peau les forces de la nature qui sembloit n'attendre que ce secours pour opérer par cette voie une crise salutaire.

### XVIII.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Dartre croûteuse ou crustacée, guérie par les fumigations sulfureuses.*

Mlle Q.\*\*\* étoit atteinte depuis plusieurs années, de dartres croûteuses, disséminées par larges plaques sur toute la peau et spécialement sur le haut du tronc et les épaules qu'elles recouvroient en forme de pélerine. La malade avoit inutilement fait usage de tous les remèdes ap-



propriés ; on avoit même employé le rob à haute dose et tous les dépuratifs imaginables : les dartres faisoient tous les jours quelques progrès. Elle vint me consulter sur la fin de février 1817. Je conseillai les bains de vapeurs et rassurai M.lle Q.\*\*\* sur les inconvéniens qu'elle prétendoit devoir être attachés à l'usage de ce moyen, dans une saison froide. Les premières fumigations procurèrent le sommeil et un sentiment de calme et de bien-être remarquable. A la quinzième, les croûtes tombèrent, et après un mois de traitement, il ne restoit pas la moindre trace de la maladie.

### XIX.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Dartre croûteuse au visage, guérie par les bains et les douches de vapeurs sulfureuses.*

M. M.\*\*\*, négociant à Lyon, jeune homme d'une constitution forte et robuste, portoit depuis plusieurs années, une dartre croûteuse sur les pommettes, le front et le nez, contre laquelle on avoit vainement employé toutes les ressources



de l'art. M. Viricel conseilla l'usage des bains de vapeurs. Après douze fumigations et un nombre égal de douches hydrosulfureuses dirigées sur la partie malade, les croûtes tombèrent. A cette époque, M. M.<sup>\*\*\*</sup> fut obligé de faire un voyage dans le midi. Au bout de quelques mois, sans autre traitement que celui auquel il venoit d'être soumis, la peau reprit sa couleur naturelle, la démangeaison cessa entièrement et la dartre n'a plus reparu.

## XX.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Mentagre guérie par les douches de vapeurs hydrosulfurées.*

Laurent Gautier, ouvrier en soie, rue Neyret, âgé de vingt-sept ans, étoit affecté d'une dartre croûteuse qui recouvroit une grande partie du menton et de la lèvre supérieure. Ces croûtes épaisses, sinueuses et d'un brun verdâtre tomboient fréquemment et laissoient à découvert une ulcération d'un aspect désagréable, de laquelle découloit un fluide assez abondant, gru-



melé et d'une certaine consistance, qui formoit d'autres croûtes de la même nature. Le malade éprouvoit une démangeaison insupportable qui le privoit du sommeil et le portoit à se gratter avec tant de violence qu'il arrachoit souvent les croûtes et se déchiroit le visage. Gautier a pris trente douches de gaz hydrogène sulfuré, dégagé de l'hydrosulfure de potasse, au moyen de l'acide sulfurique, le soufre à l'intérieur et en frictions, ainsi que des lotions hydrosulfurées. A la vingt-cinquième douche, les croûtes ont tombé et laissé à nu de larges plaques rouges très-déprimées, qui ont repris au bout de quelque temps la couleur naturelle à la peau, mais dans lesquelles la barbe n'est jamais revenue.

#### XXI.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Dartre croûteuse fluente, guérie par les fumigations sulfureuses.*

P. B.<sup>\*\*\*</sup>, ouvrier chapelier, âgé de trente-deux ans, contracta, de dix-huit à vingt-cinq ans,



quatre maladies vénériennes dont il fut successivement guéri par les moyens ordinaires. Un an après le dernier traitement, il fut atteint d'une dartre croûteuse qui lui faisoit éprouver un sentiment d'ustion accompagné d'une démangeaison extrême. La dartre se manifesta d'abord autour des genoux et gagna bientôt les cuisses et les jambes. L'humeur abondante qui en découloit, enflammoit, escorioit la peau qui se couvroit de nouvelles croûtes, desquelles s'écouloit bientôt un fluide de la même nature. On arrêta pendant quelque temps les progrès de la maladie par l'usage du mercure; mais ce moyen devenant inutile, le malade eut recours aux fumigations sulfureuses. A la huitième, il n'éprouvoit plus de démangeaison et l'écoulement avoit presque cessé. B.\*\*\* étoit parfaitement guéri à la vingt-quatrième fumigation; il en a pris cinq de plus pour assurer son traitement.



XXII.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Dartre croûteuse fluente , guérie par les bains  
de vapeurs sulfureuses.*

Marguerite M.\*\*\*, femme T.\*\*\*, de Grigny ,  
âgée de vingt-quatre ans, enceinte de cinq mois,  
d'un tempéramment muqueux, sanguin, forte,  
robuste , mais née de parens dartreux, étoit  
depuis deux ans atteinte de dartres croûteuses  
fluentes, d'une odeur insupportable, disséminées  
par larges plaques sur toute la peau, recouvrant  
une grande partie de la face, les oreilles et tout  
le cuir chevelu. Elle étoit devenue triste, mé-  
lancolique et avoit considérablement maigri. Je  
lui ai fait administrer, du neuf mars au trois  
avril 1818, deux bains de vapeurs sulfureuses  
par jour, d'au moins cinq quarts d'heure de  
durée chacun. Ce moyen, concurremment avec  
l'établissement d'un cautère et l'usage intérieur  
du soufre sublimé, a guéri la malade et nettoyé  
la peau au point qu'on ne put bientôt plus dis-  
tinguer la place qu'avoient occupée les dartres.  
Pendant ce traitement, Marguerite M.\*\*\* a acquis



encore plus de force , de fraîcheur et d'embon-point qu'elle n'en avoit avant sa maladie. Elle est accouchée d'un enfant bien-portant qu'elle a allaité avec succès , et tous deux ont joui jusqu'à ce jour de la meilleure santé.

### XXIII.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Dartre pustuleuse ou miliaire , guérie par les fumigations sulfureuses et les vapeurs hydrosulfurées.*

M. C.<sup>\*\*\*</sup>, négociant à Lyon , portoit au pli du coude , depuis plus de deux ans , une dartre miliaire très-vive , circonscrite et d'une certaine étendue. Cette maladie avoit déjà plusieurs fois cédé à divers traitemens ; mais elle reparoissoit quelques mois après avec encore plus de force et de violence. M. C.<sup>\*\*\*</sup> a régulièrement pris tous les jours pendant trois semaines une fumigation et une douche de vapeurs hydrosulfurées et depuis quinze mois qu'il en a cessé l'usage , la dartre n'a pas reparu.



XXIV.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Dartre pustuleuse, très-ancienne, guérie par les bains et douches de vapeurs hydrosulfurées.*

M. V.<sup>\*\*\*</sup>, rentier, étoit affecté depuis sa jeunesse, d'une dartre pustuleuse, sur le dos de chaque main, qu'il se résignoit à porter toute sa vie, puisque tous les remèdes qu'on avoit employés pour la détruire avoient été jusqu'alors infructueux. Mais ayant entendu parler des cures opérées par les bains de vapeurs, M. V.<sup>\*\*\*</sup> voulut cependant encore tenter ce moyen. Il prit un certain nombre de fumigations sulfureuses sans éprouver aucun soulagement. Je proposai les bains de vapeurs hydrosulfurées. Au dixième, le fond de la dartre étoit beaucoup moins rouge, les boutons plus secs et la démangeaison presque nulle. Ce succès m'engagea à faire appliquer plus directement ce moyen, que je fis administrer sous forme de douches, et après un mois de traitement, la dartre n'existoit plus. Mais au bout de six mois, la peau devint sèche et rugueuse, puis rougeâtre et de petits boutons pustuleux



se manifestèrent. Huit jours de l'usage des mêmes vapeurs suffirent pour faire avorter la maladie dont M. V. \*\*\* n'a éprouvé aucun ressentiment depuis près de deux ans.

## XXV.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Couperose liée à un engorgement du foie, guérie par les douches aromatiques dirigées sur cet organe.*

M.<sup>me</sup> R.\*\*\*, âgée d'environ vingt-cinq ans, d'un tempéramment sanguin et mère de plusieurs enfans, portoit depuis quelques mois un engorgement douloureux dans l'hypocondre droit, contre lequel on avoit employé force dépuratifs sous toutes les formes. Malgré ces moyens, non-seulement l'engorgement augmentoit de volume, mais encore la peau du nez, des pommettes et du menton devint rouge, enflammée. Il s'y développa une multitude de petits boutons assez proéminens, réunis par groupes, avec tension de la peau et démangeaison très-vive. La malade, fatiguée des remèdes dont elle faisoit



inutilement usage depuis long-temps , vint réclamer le secours des vapeurs. Après avoir fait administrer quelques bains de vapeurs émollientes , je prescrivis les douches aromatiques sur l'hypocondre. Au bout de vingt jours, l'engorgement se dissipa et la couperose disparut sans retour.

## XXVI.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Couperose pustuleuse guérie par les fumigations sulfureuses.*

M.lle C.<sup>\*\*\*</sup>, âgée d'environ vingt-six ans, avoit depuis nombre d'années , la peau du visage rouge , tuméfiée , comme injectée de sang et offrant çà et là de larges plaques plus foncées. Cette affection ayant résisté à divers traitemens et ne faisant plus de progrès, la malade s'y étoit pour ainsi dire habituée, et n'employoit depuis long-temps aucun moyen propre à la combattre. M.lle C.<sup>\*\*\*</sup> éprouva de violens chagrins et bientôt il se développa sur toute la face de petits boutons qui , d'abord rouges, blanchirent et donnèrent



issue à un fluide assez abondant, qui se convertit en croûtes jaunâtres, plus ou moins épaisses. Ces croûtes, qui recouvroient tout le visage, adhéroient pendant quelque temps, tomboient, étoient aussitôt remplacées par d'autres et occasionnoient une démangeaison insupportable. La malade étoit depuis plusieurs mois dans cet état, après avoir vainement employé toutes les ressources de l'art, lorsque M. Sain, médecin à Vienne, lui conseilla l'usage des fumigations sulfureuses, d'après mes procédés. Mlle C.<sup>\*\*\*</sup> ayant une sorte de congestion sur toutes les parties supérieures et de violentes céphalalgies, je prescrivis d'abord comme révulsifs trois bains de vapeurs simples à mi-corps, puis je passai à l'emploi des fumigations soufrées, concurremment avec des lotions d'hydrosulfure de potasse. Au dix-huitième jour, presque toutes les croûtes tombèrent et la démangeaison cessa. Bientôt les boutons disparurent. La peau du visage étoit encore rouge et marbrée, lorsque je terminai le traitement qui dura près d'un mois; mais elle n'a pas tardé à reprendre sa couleur naturelle.



XXVII.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Dartre rongeante, guérie par les douches de vapeurs hydrosulfurées.*

Mlle A.<sup>\*\*\*</sup> âgée de dix-sept ans, vive, enjouée et jouissant d'ailleurs d'une santé parfaite, étoit depuis cinq ans affectée d'une dartre rongeante au nez, contre laquelle tous les secours de la médecine avoient été jusqu'alors inutiles. L'ulcère, sans faire des progrès très-rapides, acquéroit tous les jours plus d'étendue et de profondeur; les bords libres des cartilages et de la cloison du nez étoient déjà rongés à une certaine hauteur, le nez étoit tuméfié, très-rouge et très-douloureux, il en découloit un ichor extrêmement âcre qui irritoit, enflammoit vivement la peau. Je fis administrer à cette jeune malade des fumigations sulfureuses de tout le corps, et sur la dartre les douches de vapeurs hydrosulfurées. Pour garantir les organes voisins de l'impression de ce gaz, on se servit d'une conque dont le sommet circonscrivoit parfaitement la partie malade et la base recevoit le jet de vapeurs.



Au bout de quinze jours , le nez n'étoit plus rouge ni tuméfié , la suppuration se tarit et l'ulcère étoit recouvert d'une croûte sèche et dure. Après quarante jours de traitement , la jeune malade n'éprouvoit plus de douleurs , la croûte tomba et laissa à nu des bords inégaux , mais sans le moindre suintement , et recouverts d'une pellicule fine , rouge , qui , au moyen des lotions acides , prit bientôt la densité et la blancheur naturelles à la peau. Depuis deux ans , M.lle A.\*\*\* n'a éprouvé aucun ressentiment de cette maladie.

## XXVIII.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Phlegmasie chronique de l'estomac et des intestins , entretenue par un principe dartreux , et guérie par les bains de vapeurs.*

M. F.\*\*\* , âgé de vingt-deux ans , d'un tempérament sanguin et d'une forte constitution , avoit constamment joui jusqu'à l'âge de dix-huit ans , d'une bonne santé. A cette époque , il commença à éprouver de légères coliques et maux



d'estomac qui augmentèrent graduellement d'intensité et de fréquence. Les digestions devinrent difficiles, puis de plus en plus pénibles et laborieuses. Le ventre constamment douloureux, étoit tantôt ballonné ou météorisé, tantôt contracté ou fortement resserré contre la colonne épinière qu'on distinguoit à travers ses parois. Le malade étoit alternativement constipé et relâché; il éprouvoit de fréquens ténesmes, et à la marge de l'anus un prurit incommode qui se propageoit le long du rectum. Il ne pouvoit presque plus rien digérer, étoit dans un état de maigreur et de foiblesse extraordinaires et dépérissoit tous les jours, malgré l'emploi des moyens de l'art les mieux appropriés à son état. A travers mille questions que je lui faisois chaque jour, j'appris que dans son extrême jeunesse, il fut atteint d'une dartre au visage, et d'une certaine étendue, qui disparut subitement après l'usage de quelques lotions dont on ne put m'indiquer la nature. Cette circonstance me déterminâ, vu l'inutilité des autres moyens, à lui prescrire les bains de vapeurs, qui furent administrés



ministrés au nombre de vingt. A la huitième fumigation sulfureuse, une éruption assez considérable s'est manifestée sur presque toute la peau. Le malade qui éprouvoit déjà un soulagement marqué, commença à digérer quelque aliment solide. Les agitations continuelles, les tranchées, les insomnies, les douleurs du ventre ont successivement disparu et M. F.\*\*\* a recouvré au bout de quelque temps une santé parfaite, dont il jouit depuis près de trois ans qu'il a subi ce traitement.

#### XXIX.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Phlegmasie chronique des muqueuses pulmonaire et gastrique, entretenue par un principe dartreux et guérie par les bains de vapeurs.*

M. Mich.\*\*\*, âgé de trente-six ans, d'une stature athlétique, quoiqu'éminemment nerveux, étoit depuis nombre d'années dans un état de malaise difficile à décrire. Il y a environ sept ans qu'il vint réclamer mes soins. A cette époque, (1812), il éprouvoit les phénomènes suivans :



grande maigreur, traits de la face abattus, coloration des pommettes, yeux languissans et cernés, voix foible, toux sèche continuelle, douleurs de poitrine, sueurs anormales principalement sur le sternum et dans la paume des mains, foiblesse extrême, digestion lente et difficile, coliques et maux de tête fréquens, constipation ou diarrhée habituelle, douleur permanente de l'estomac. Le malade, constamment triste, mélancolique et d'une susceptibilité nerveuse des plus extraordinaires, ne pouvoit supporter qu'un certain nombre d'alimens et en très-petite quantité. J'attribuai l'état dans lequel je le trouvai à la présence de quelque principe morbifique fixé sur les muqueuses pulmonaire et gastrique; mais comme il fut impossible d'employer le moindre remède actif, je fus contraint de me borner à l'usage des révulsifs et des adoucissans. Je pratiquai un exutoire et prescrivis alternativement les bains, la diète blanche, les mucilagineux, les applications calmantes, etc., dont j'obtins quelques avantages momentanés. En 1814, il survint une éruption herpétique sur le



cou et les cuisses, qui produisit un amendement sensible ; mais bientôt elle disparut et les symptômes s'aggravèrent à tel point que l'état du malade m'inspira les plus vives craintes. Après un mois de l'usage méthodique des moyens précités, M. Mich.<sup>\*\*\*</sup> recouvra, sinon la santé, mais au moins assez de force pour reprendre ses occupations habituelles. L'existence pénible du malade, le peu de succès que j'avois obtenus des moyens ordinaires, m'engagèrent, au commencement de 1818, à tenter l'usage des bains de vapeurs. Deux bains de vapeurs aromatiques comme préparatoires et douze fumigations sulfureuses furent administrés. Dès les premiers jours, soulagement marqué ; à la cinquième fumigation, éruption générale de petits boutons avec démangeaison assez vive. Les dartres de la cuisse et du cou se manifestèrent de nouveau beaucoup plus étendues et plus animées que la première fois. Les dartres et autres symptômes disparoissant progressivement et les forces s'accroissant tous les jours, je crus inutile de prolonger le traitement au-delà. M. Mich.<sup>\*\*\*</sup> a



acquis beaucoup d'embonpoint , de fraîcheur et, à sa grande susceptibilité nerveuse près, il jouit d'une bonne santé depuis cette époque.

### XXX.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Eruption croûteuse survenue après l'allaitement ,  
et guérie par les bains de vapeurs aromatisées.*

M.<sup>me</sup> D.<sup>\*\*\*</sup>, après un allaitement de dix mois sevroit depuis quelques jours son second enfant dont elle étoit péniblement accouchée, lorsqu'elle éprouva presque subitement un engorgement assez considérable des seins et des glandes axillaires, avec démangeaison vive de la peau. Le lendemain, la poitrine étoit couverte de plaques rouges, dures et proéminantes. Bientôt il se développa une foule de petites phlyctènes desquelles s'écoula une sérosité limpide, assez abondante et d'une odeur acide, qui forma des croûtes jaunes, plates et d'une certaine étendue, principalement autour des mamelons. L'engorgement cessa au bout de quelques jours, soit naturellement, soit par l'action purgative du petit lait



anti-laiteux de Weiss dont elle fit usage ; mais les croûtes résistèrent à l'emploi de tous les moyens. Après six mois de traitemens inutiles, Mad. D.\*\*\* se décida enfin à tenter les bains de vapeurs émollientes légèrement aromatisées que je lui avois conseillés depuis long-temps. La peau qui étoit sèche et rude, devint bientôt humide et souple, la transpiration s'établit sur toute sa surface, les croûtes tombèrent au dixième bain et Mad. D.\*\*\*, pour assurer son traitement, les a continués pendant quelques jours encore. Elle est heureusement accouchée depuis d'un troisième enfant qu'elle a nourri et sevré sans éprouver le moindre accident.

### XXXI.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Rhumatisme chronique général, guéri par les fumigations de succin et les douches de vapeurs hydrosulfurées.*

M. de la R.\*\*\*, Maire du deuxième arrondissement de Paris, âgé de cinquante-cinq ans, d'un tempéramment nerveux et d'une très-foible



constitution , étoit affecté depuis nombre d'années d'un rhumatisme chronique occupant spécialement les membres supérieurs ainsi que les muscles du dos , des lombes et du bas ventre , pour lequel il a inutilement pris à Paris et d'après le conseil de MM. Hallé et Gissot , un certain nombre de fumigations sulfureuses. Ses affaires l'appellant à Lyon dans le courant de l'été 1817 , il consulta M. Bugnard , qui , jugeant à propos d'insister encore sur l'usage du même moyen , mais plus méthodiquement dirigé , m'adressa le malade. Je lui fis administrer douze fumigations sulfureuses et le même nombre d'aspersions aromatiques sur les parties souffrantes , sans soulagement marqué. Je substituai aux vapeurs précédentes les fumigations de succin et les douches hydrosulfurées qui produisirent l'effet le plus avantageux. Au bout de huit jours de l'emploi de ces nouveaux moyens , M. de la R.<sup>\*\*\*</sup> n'éprouvoit presque plus de douleurs. Il partit de suite pour Paris , d'où il m'a mandé que son rhumatisme étoit guéri ; et lorsqu'il me fit l'honneur de me voir en passant à



Lyon dans le mois de juillet 1819, il jouissoit d'une aussi bonne santé que son tempéramment éminemment nerveux et sa très-foible constitution pouvoient le lui permettre.

### XXXII.° OBSERVATION.

*Rhumatisme général, guéri par deux bains de vapeurs aromatiques.*

M. Jeoffrai, huissier à Villeurbane éprouvoit depuis quelque temps des douleurs très-vives par tout le corps et notamment aux grandes articulations qui étoient sensiblement engorgées. Deux bains de vapeurs aromatiques à 45 degrés de Réaumur ont provoqué une abondante transpiration et la disparition complète des douleurs dont M. Jeoffrai n'a pas eu le moindre ressentiment depuis plus de trois ans qu'il a employé ce moyen.



XXXIII.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Rhumatisme récent, guéri par les douches et les bains de vapeurs.*

M. Binaud, marchand farinier, rue Grolée, à Lyon, éprouva tout-à-coup les plus vives douleurs aux épaules avec impossibilité de mouvoir la tête et les bras. Après avoir vainement tenté les moyens ordinaires, le malade vint réclamer mes soins. Sept bains et trois douches de vapeurs aromatiques dirigées sur les épaules ont totalement dissipé les douleurs.

XXXIV.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Rhumatisme chronique général avec engorgement des muscles et infiltration de la peau, guéri par les bains d'étuves et le massage.*

M. L.<sup>\*\*\*</sup>, âgé de plus de cinquante ans, étoit depuis nombre d'années atteint de douleurs dans tout le système musculaire qui s'exaspéroient par accès irréguliers, mais assez rapprochés et mettoient le malade dans l'impossibilité de se mou-



voir. Pendant la durée des accès les muscles superficiels étoient dans un état d'empâtement ou d'engorgement remarquable ; la peau , quoique sèche, étoit ainsi que le tissu cellulaire sousjacent, bouffie comme infiltrée et gardoit l'impression du doigt. Cette espèce d'édème ne pouvoit être attribué qu'à la présence des matériaux de la transpiration dont il falloit favoriser la sortie au-dehors en excitant l'action de l'organe cutané. Les sudorifiques ordinaires ayant été inutiles , je proposai l'usage des vapeurs , et comme M. L.<sup>\*\*\*</sup> ne pouvoit rester assis , on administra les bains d'étuves. Je fis faire quelques aspersions sur tout le corps afin de rendre l'action de la vapeur plus immédiate , et lorsque le malade fut suffisamment humecté et réchauffé , on pratiqua un doux massage sur tous les muscles qui , après cette opération , parurent plus souples et se contractèrent sans occasionner d'aussi vives douleurs. Trois jours après, le malade put marcher et s'asseoir , et au bout de dix jours de l'emploi de ces moyens , il exécutoit avec facilité et sans douleurs tous les mouvemens.



Depuis près d'un an que M. L.<sup>\*\*\*</sup> a cessé ce traitement, il a constamment joui d'une bonne santé.

### XXXV.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Sciatique ancienne, très-douloureuse, guérie par les douches aromatiques et la flagellation.*

M. G.<sup>e</sup> de P.<sup>\*\*\*</sup> étoit depuis plus de dix ans, atteint d'une sciatique qui lui faisoit éprouver des douleurs très-vives au moindre changement de température et notamment dans les temps humides et pluvieux. Il avoit infructueusement tenté tous les remèdes; il étoit même allé plusieurs années de suite à Aix, où il avoit pris les bains et les douches sans éprouver le moindre soulagement. Lassé de l'inutile emploi de tous ces moyens, M. de P.<sup>\*\*\*</sup> y avoit totalement renoncé depuis deux ans; mais comme ses douleurs n'avoient point diminué, et qu'il entendit avantageusement parler des bains de vapeurs, il vint me consulter. Je lui fis administrer quelques fumigations sulfureuses qui ne produisirent aucun



effet marqué. Le malade désespéré de ne pouvoir guérir, ne vouloit plus entendre parler d'aucun moyen et je le déterminai avec beaucoup de peine à tenter encore l'usage des douches et de la flagellation. Il éprouva dès les premiers jours, un amendement sensible. Je continuai pendant vingt jours ce traitement, et depuis quinze mois qu'il est terminé, M. de P.<sup>\*\*\*</sup> n'a plus éprouvé la moindre douleur.

### XXXVI.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Douleurs rhumatismales irrégulières, guéries par les douches de vapeurs.*

M. Dufaut, bandagiste-mécanicien, à Lyon, fut, à diverses reprises, atteint de douleurs rhumatismales qui n'attaquoient jamais qu'un seul point à la fois, tantôt le poignet, les cuisses ou les lombes. Lorsqu'elles se manifestoient, trois ou quatre douches suffisoient pour l'en débarrasser; depuis plus de dix-huit mois, il n'en a plus ressenti. Je ne cite ce fait, peu remarquable, que pour indiquer que M. Dufaut est le sujet



de la deuxième observation, bien plus intéressante, rapportée par M. Sainte Marie dans son rapport à M. le préfet du Rhône.

### XXXVII.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Lombago aigu, guéri par deux fumigations sulfureuses et deux douches de vapeurs aromatiques.*

M. R.<sup>\*\*\*</sup>, conseiller à la Cour, éprouvoit depuis quelques jours de très-vives douleurs aux lombes qu'exaspéroit le moindre mouvement. Deux fumigations sulfureuses et deux douches de vapeurs aromatiques ont dissipé tout-à-fait les douleurs, et mis M. R.<sup>\*\*\*</sup> dans le cas de se rendre à quelques lieues de Lyon où des affaires de haute importance nécessitoient sa présence, ce qui, sans ce secours, eût été impossible.

### XXXVIII.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Néuralgie fixée sur les lombes, guérie par les fumigations émollientes.*

Un enfant de douze ans éprouvoit depuis fort long-temps dans la portion de l'épine cor-



respondante aux lombes, des douleurs excessives contre lesquelles tous les remèdes échouèrent. Leur ténacité, la difficulté que l'enfant éprouvoit à se mouvoir, les fit attribuer à une affection du rachis et même à un commencement de carie des vertèbres. Avant d'employer les moyens actifs, M. Gilibert proposa de diriger sur cette partie des vapeurs émollientes. Au bout de quelques temps le malade fut sensiblement soulagé; on discontinua l'emploi des vapeurs, les douleurs reparurent; on en reprit l'usage et dans peu de jours l'enfant fut guéri.

### XXXIX.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Névralgie sciatique avec amaigrissement de la jambe, guérie par les douches de vapeurs et la flagellation.*

M. Javelin, marchand de meubles, éprouvoit depuis long-temps une douleur extrêmement vive avec amaigrissement considérable de la cuisse, tension permanente des muscles et en-



gorgemens douloureux des glandes de l'aîne. Frictions, cataplasmes calmans, linimens sédatifs, vésicatoire et même le moxa avoient été infructueusement employés. Le malade souffroit continuellement des douleurs atroces que le moindre mouvement exaspéroit encore. Deux bains généraux de vapeurs humides furent d'abord administrés, puis de fortes douches aromatiques, précédées et suivies de frictions pratiquées, avec un tissu de crin, sur le trajet du nerf sciatique. Quinze jours de traitement suffirent pour dissiper entièrement les engorgemens glanduleux et la douleur. Un mois après la cuisse avoit repris sa grosseur ordinaire.

#### XL.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Rhumatisme aigu, guéri par les fumigations sulfureuses.*

M.<sup>\*\*\*</sup>, commis-voyageur dans une maison de commerce de cette ville, fut surpris, en traversant les Alpes, par un froid excessif et subitement perclus de tous ses membres. Il se



rendit à Lyon avec la plus grande difficulté et fut, à son arrivée, porté chez M. Janson. Le malade ne pouvoit se soutenir, il éprouvoit un mouvement fébrile très-intense, et dans tout le corps des douleurs intolérables. M. Janson proposa les vapeurs sulfureuses. A la septième fumigation, M.\*\*\* étoit parfaitement guéri, et il partit le lendemain pour un voyage de long cours.

#### XLI.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Rhumatisme aigu, guéri par les fumigations sulfureuses et les douches aromatiques.*

Blanc, marinier de Châlons, jeune homme fort et robuste, fut subitement atteint de douleurs très-vives dans tout le corps et notamment aux épaules et aux genoux, après avoir resté dans l'eau pendant un certain temps. Dès le même soir, il éprouva un frisson violent, le pouls devint fréquent, la peau sèche, la soif ardente et tous les phénomènes qui caractérisent un véritable accès de fièvre se manifestèrent. Il vint réclamer mes soins le cinquième jour de l'invasion de la



maladie, après avoir inutilement tenté tous les moyens imaginables pour provoquer la sueur. Je conseillai deux bains de vapeurs humides qui calmèrent le malade et dissipèrent en partie les symptômes fébriles. Puis je fis administrer les fumigations sulfureuses, et, sur les grandes articulations qui étoient engorgées et très-dou-  
loureuses, des douches de vapeurs aromatiques. Au bout de douze jours de traitement, Blanc n'éprouvant plus aucune douleur, reprit ses occupations ordinaires.

## XLII.<sup>e</sup> OBSERVATION.

### *Rhumatisme aigu, guéri par les bains d'étuves.*

M. Favre, commis-négociant, âgé de trente ans, fort et robuste, s'exposa, étant mouillé de sueur, à un froid très-rigoureux : il fut aussitôt saisi de frisson et de vives douleurs dans tous les muscles. Ne pouvant absolument marcher, on le porta chez lui. On le mit au lit, on le couvrit de linges chauds et on lui donna force boissons dans l'intention de rappeler la sueur  
qui



qui s'étoit supprimée. Tous ces soins furent inutiles, le malade ne put fermer l'œil de toute la nuit, et le lendemain il ne pouvoit faire le moindre mouvement sans éprouver les plus vives douleurs. Au troisième jour, je fus appelé pour lui donner des soins. Je proposai les bains de vapeurs au grand étonnement des assistans, et presque malgré eux, je fis porter chez moi M. Favre. Comme il ne pouvoit s'asseoir, je lui fis administrer un bain d'étuve et pratiquer de légères frictions sur tout le corps. Dès le premier jour, il se trouva sensiblement soulagé. Le lendemain il put marcher; je continuai les mêmes moyens et dans peu de jours M. Favre fut parfaitement rétabli.

#### XLIII.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Rhumatisme goutteux, guéri par les bains et les douches de vapeurs aromatiques.*

M. B.<sup>\*\*\*</sup>, négociant de Lyon, âgé de quarante ans, fort, vigoureux et d'un tempéramment sanguin, éprouvoit depuis long-temps un gonflement



douloureux des grandes articulations notamment de celle des pieds et des genoux. Dans le mois de décembre 1818, l'engorgement et la douleur augmentèrent au point que M. B.\*\*\* ne pouvant faire aucun mouvement, fut obligé de garder le lit. Les moyens ordinaires furent infructueusement prodigués jusqu'au commencement du mois d'avril dernier, époque à laquelle il se décida, contre l'avis de tout le monde, à venir réclamer le secours des bains de vapeurs. M. B.\*\*\* ne pouvoit exprimer la violence de la douleur qu'il éprouvoit; il avoit la face rouge, animée; les yeux brillans, l'haleine chaude, la respiration courte, entrecoupée; la langue sèche, la soif inextinguible; la peau brûlante, le pouls plein, dur et précipité. Il buvoit beaucoup et cependant les urines étoient rares et briquetées. Les bossulures ou nodus qui paroisoient autour des articulations avant l'accès, étoient tout-à-fait effacées par l'engorgement extrême des parties molles; la peau qui les recouvroit étoit rouge et brillante. C'est dans cet état que M. B.\*\*\* fut porté chez moi, et je ne craignis pas de lui



faire administrer de suite un bain de vapeurs émollientes. Il se sentit à l'instant soulagé et au sortir du bain, il dormit paisiblement pendant deux heures, ce qu'il n'avoit pu faire depuis plus de trois mois. Il passa une nuit tranquille, tous les symptômes se calmèrent et disparurent bientôt. Le lendemain je fis précéder le bain d'une douche aromatique, dirigée sur les articulations. Dès le troisième jour, il put marcher à l'aide de béquilles et soutenu par un domestique. Le cinquième jour, il vint seul s'appuyant sur une canne dont il auroit pu se passer. Le gonflement, considérablement diminué, n'étoit point entièrement dissipé au dix-huitième jour, et le malade éprouvoit encore de légères douleurs. Des affaires importantes l'obligèrent à faire un assez long voyage dont, contre mon attente, il ne s'est point mal trouvé. A son retour, il jouissoit d'une santé parfaite.



XLIV.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Rhumatisme goutteux aigu, guéri par les fumigations de succin et les douches hydrosulfurées.*

M. Antoine-Joseph Thomas, de Lyon, ancien militaire, actuellement marchand, âgé de trente-trois ans, d'un tempérament sanguin, extrêmement fort et robuste, et faisant habituellement beaucoup d'exercice, n'avoit jamais eu la moindre indisposition, lorsqu'il fut atteint, il y a environ un an, de douleurs au pied droit qui accrurent graduellement malgré l'emploi des moyens appropriés. Un mois après, elles se manifestèrent au pied gauche, puis au genou. Au bout de trois mois elles se dissipèrent; mais au premier janvier 1819, elles se firent sentir avec une extrême violence et déterminèrent un mouvement fébrile continu, avec des redoublemens remarquables le soir et pendant la nuit, et un engorgement inflammatoire des articulations. Le malade fut dès-lors obligé de garder le lit, et au bout de quinze jours il se fit porter à l'hôpital, dans la salle des payans, où il est resté pendant quatre



mois et demi sans éprouver le moindre soulagement, malgré l'emploi réitéré des saignées, des sang-sues, de la moutarde, des vésicatoires et l'usage interne d'une foule de remèdes. M. Janson qui lui donnoit des soins, ayant vainement épuisé toutes les ressources de la médecine, lui conseilla les bains de vapeurs et me l'adressa à cet effet. Il se rendit chez moi, marchant avec beaucoup de difficulté à l'aide de deux béquilles et soutenu par une personne vigoureuse. Les articulations des pieds et des genoux étoient d'une grosseur prodigieuse, extrêmement enflammées et très-douloureuses au toucher; le moindre mouvement faisoit éprouver au malade des douleurs intolérables et la flexion du pied sur la jambe étoit absolument impossible. Je fis commencer le traitement par un bain de vapeurs émollientes et une douche sur les articulations. Le malade se sentit bientôt calme, rafraîchi et s'endormit profondément. Le lendemain et jours suivans, je fis administrer les fumigations de succin et continuer la douche. Au dixième jour, les engorgemens avoient considérablement di-



minué , mais les os étoient encore gonflés et entourés de nodosités indolentes ; M. Thomas n'éprouvoit presque plus de douleurs , marchoit sans béquilles , et avoit repris sa gaîté et son appétit. Il est au seizième jour de son traitement , et marche assez facilement avec une canne , souvent sans ce secours. Tout porte à croire que dans peu de jours il aura recouvré une santé parfaite.

#### XLV.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Rhumatisme goutteux , chronique , guéri par les fumigations sulfureuses et les douches de vapeurs.*

M. M.<sup>\*\*\*</sup>, marchand de charbon, à Ainay , âgé de cinquante ans , fort et robuste , éprouvoit depuis long-temps des douleurs très-vives dans les articulations des pieds et des poignets , avec engorgement des os. Ces douleurs , qui avoient résisté à tous les remèdes , étoient beaucoup plus vives dans les saisons humides et froides , dans les temps pluvieux , et s'exaspéroient de



temps en temps, ou se manifestoient par accès irréguliers, avec rougeur et tension de la peau. Lorsque le malade vint me consulter, il pouvoit à peine marcher; il se trouvoit au commencement d'un accès qui s'annonçoit devoir être plus violent que les précédens. Je lui fis administrer douze fumigations sulfureuses et le même nombre de douches de vapeurs aromatiques. Au huitième jour, la douleur avoit cessé, l'engorgement étoit beaucoup moins considérable et les mouvemens faciles. L'année suivante, M. M.<sup>\*\*\*</sup> ressentit sa douleur, accompagnée d'un léger engorgement, et il a obtenu du même traitement les mêmes résultats.

#### XLVI.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Goutte, traitée avec succès par les douches de vapeurs.*

M. P.<sup>\*\*\*</sup>, âgé de quarante ans, né de parens atteints de la goutte, étoit depuis près de douze ans affecté de cette cruelle maladie, au point que les pieds en étoient devenus difformes, les



poignets fléchis et presque sans mouvemens , les doigts tout contournés et remplis de nodus ou tumeurs osseuses. Quoique le malade souffrît constamment, il étoit en outre sujet à des accès assez réguliers , qui se manifestoient tous les trois mois et duroient environ quinze jours, pendant lesquels il éprouvoit des douleurs atroces. Je conseillai à M. P.\*\*\* l'usage des vapeurs. Il consentit à essayer les douches et bien qu'il en ait éprouvé de grands avantages, je n'ai jamais pu parvenir à lui faire prendre les bains. J'entrepris ce traitement au milieu d'un accès. Les premières douches produisirent un soulagement extraordinaire ; bientôt l'engorgement inflammatoire cessa, les douleurs diminuèrent et l'accès fut terminé. Le malade continua l'usage de ce moyen pendant un mois. Les mouvemens , principalement ceux des poignets et des doigts, devinrent plus faciles et plus étendus, les tumeurs osseuses diminuèrent sensiblement. L'accès suivant, beaucoup moins violent , n'a eu lieu que plus de cinq mois après. Le même moyen a été employé avec le même succès. Il y a aujourd'hui près de six mois que M. P.\*\*\* n'a point eu d'accès.



XLVII.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Goutte , traitée avec succès par les bains de vapeurs.*

M. J.<sup>\*\*\*</sup>, âgé de soixante ans, gros, replet, d'un tempérament lymphatique et d'une forte constitution, étoit depuis vingt ans sujet à la goutte dont les accès s'étoient toujours manifestés aux deux équinoxes. Mais depuis quelques années il éprouvoit dans l'intervalle, des accès irréguliers plus ou moins fréquens, qui duroient ordinairement quinze à vingt jours; une sueur abondante en étoit la crise. La disparition du gonflement et le retour à une santé parfaite étoient d'autant plus prompts que cette évacuation critique avoit été plus considérable. A la suite de l'accès qui eut lieu dans le mois d'octobre 1817, la sueur fut presque nulle, aussi les articulations des pieds, des genoux et des mains restèrent gonflées et douloureuses, le malade pouvoit à peine faire quelques pas dans sa chambre. Il n'éprouva qu'une sorte de remission des symptômes jusqu'à l'accès prochain



qui se manifesta au commencement de décembre, environ un mois plutôt que le malade ne l'attendoit. Je vis alors M. J.\*\*\* Comme ce dernier accès se prolongeoit au-delà de sa durée ordinaire, et que, quoique les symptômes diminuassent d'intensité, les sueurs ne s'établissoient qu'imparfaitement, je présimai que la nature, n'ayant plus assez de force et d'énergie pour porter à la peau, ni pour opérer la crise par d'autres voies, suivroit la même marche qu'après l'autre accès, c'est-à-dire, qu'il n'y auroit désormais plus d'intermission, à moins qu'on ne l'aidât à suivre sa marche accoutumée. Je conseillai l'emploi des bains de vapeurs. Le malade fut en conséquence porté chez moi où on lui administra un bain de vapeurs humides aromatiques, précédé et suivi de frictions générales, qui provoqua une sueur abondante. Dès le premier le malade se trouva très-soulagé; le lendemain il vint en s'appuyant sur le bras d'un domestique; le cinquième jour il marchoit sans difficulté. L'accès suivant, après lequel les mêmes moyens ont été mis en usage, est venu beaucoup



plus tard et n'a duré que dix jours. Depuis cette époque jusqu'à ce moment, (mois d'août 1819) M. J.\*\*\* n'a eu que trois accès beaucoup moins longs et moins douloureux que par le passé.

#### XLVIII.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Paraplégie, avec paralysie de la vessie et des gros intestins, dans le traitement de laquelle les bains de vapeurs ont été très-avantageusement employés.*

M. C.\*\*\*, ancien officier d'artillerie, ayant éprouvé beaucoup de souffrances aux armées et entr'autres celles de la retraite de Moscou, fut, en 1817, atteint brusquement de douleurs aux lombes et aux extrémités inférieures; deux jours après, de paralysie de ces extrémités, de la vessie et des gros intestins. Le malade étoit sondé deux fois par jour, et n'alloit à la selle que par des lavemens purgatifs ou des frictions de substances drastiques sur l'abdomen. Parmi les excitans employés avec avantages par M. Joannon son médecin, les bains de vapeurs



d'espèces aromatiques, et ensuite sulfureuses, contribuèrent puissamment à rendre aux extrémités le sentiment et le mouvement; à la vessie et aux gros intestins, la tonicité nécessaire au libre exercice de leurs fonctions.

### XLIX.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Atrophie de l'extrémité intérieure gauche, traitée avec succès par les bains de vapeurs.*

M.<sup>lle</sup> A.<sup>\*\*\*</sup>, âgée de trois ans, après avoir resté couchée, pendant un court instant, sur un sol humide, fut prise de coliques violentes avec impossibilité, pendant une quinzaine de jours, d'aller à la selle sans le secours de boissons ou de lavemens purgatifs. A la suite de ce trouble, atonie musculaire de l'extrémité inférieure gauche et impossibilité d'effectuer la locomotion. Plus tard l'amaigrissement et l'asthénie augmentèrent et se firent remarquer plus particulièrement à la partie supérieure de la cuisse et au pied. Des médications toniques générales et locales, jugées nécessaires par M. Joannon qui



soignoit la malade, sont déterminées par de puissans moyens. Mais la médication prolongée par les bains de vapeurs sulfureuses et autres substances excitantes, est celle dont il a retiré le plus d'avantages et qui a le plus contribué à rendre aux muscles leur force motrice et procuré à l'enfant la faculté de se mouvoir.

### L.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Paralysie du sentiment avec amaigrissement des jambes, guérie par les douches de vapeurs aromatiques et la flagellation.*

M. H.<sup>\*\*\*</sup>, âgé de trente-deux ans, d'une constitution forte et robuste, à la suite d'une longue chasse, resta jusqu'aux genoux, pendant plus de deux heures dans un marais. Il fut de suite saisi des plus vives douleurs aux jambes et eut beaucoup de peine à se rendre chez lui. Le lendemain il ne pouvoit absolument marcher et fut obligé de garder le lit. Le malade employa divers remèdes, et au bout d'un certain temps les douleurs commencèrent à se



calmer, mais à mesure qu'elles s'affoiblissoient les parties affectées diminuoient de volume, de telle sorte que, lorsque les douleurs furent totalement dissipées, les jambes étoient considérablement maigries et avoient presque perdu le sentiment. Néanmoins M. H.\*\*\* pouvoit un peu marcher, il reprit sa santé, mais les jambes restèrent dans le même état. Il y avoit environ six mois que la maladie ne faisoit plus de progrès, lorsque M. H.\*\*\* vint réclamer mes soins. Je lui ai fait administrer les douches de vapeurs concurremment avec la flagellation au moyen de laquelle je déterminai une rubéfaction vive, principalement sur le trajet des nerfs. Ce moyen continué pendant trente jours a rappelé le sentiment dans ces parties qui, au bout de quelques mois, ont repris leur grosseur ordinaire.

## LI.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Hypocondrie, guérie par les bains de vapeurs.*

M. L.\*\*\*, rentier, âgé de quarante-cinq ans, très-maigre, d'un tempéramment bilieux et d'une



complexion extrêmement débile, avoit, toute sa vie, été sujet à divers petits malaises qui l'entretenoient dans un état d'indisposition habituelle. A l'âge de trente ans il devint triste, mélancolique; sortoit peu ou ne fréquentoit que des lieux isolés, solitaires; ne se livroit qu'à des idées tristes, désespérantes; s'occupoit perpétuellement de sa santé qu'il croyoit dans l'état le plus déplorable; disoit ressentir les plus vives douleurs : chaque jour devoit être le dernier de sa vie. Toujours inquiet, impatient, grondeur, colère, ou sombre et taciturne. Tantôt il mangeoit à peine, d'autrefois il avoit un appétit vorace et digéroit à merveille. Il se plaignoit souvent d'irritation dans la gorge, de maux d'estomac, de coliques violentes, etc.: il croyoit avoir tous les maux dont il entendoit parler. Le pouls étoit tantôt fort et lent, tantôt petit et précipité; la peau étoit sèche, rude et terreuse; le ventre dur ou relâché; les muscles dans une prestration remarquable. M. L.\*\*\* avoit déjà lassé la patience de plusieurs médecins lorsqu'il s'adressa à moi. Je lui donnois des soins depuis près de deux ans. mais comme



il vouloit beaucoup de remèdes et que je ne croyois pas devoir lui en prescrire, je ne le voyois qu'à des intervalles fort éloignés. Je n'avois point encore songé à lui proposer les bains de vapeurs, lorsque, au commencement de 1818, il manifesta le désir de tenter ce moyen; j'y consentis, et dès le même jour je lui fis administrer un bain de vapeurs aromatiques. Le lendemain il se crut mieux, il étoit plus calme, plus tranquille et conçut l'espoir de guérir. Au bout de quelques jours la transpiration se manifesta sur la poitrine et aux aisselles, puis elle devint générale; toutes les fonctions s'exercèrent bientôt avec plus d'aisance et de régularité. Les nombreux symptômes diminuèrent progressivement et disparurent enfin tout-à-fait. Après quarante jours de traitement M. L.<sup>\*\*\*</sup> n'étoit plus le même homme; il jouissoit d'une existence toute nouvelle et d'un bonheur dont jusqu'alors il n'avoit pas même eu l'idée. Au printemps dernier il voulut encore prendre un certain nombre de bains, moins, disoit-il, par besoin que par reconnoissance.



LII.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Hystérie , guérie par les bains de vapeurs.*

Mad. G.<sup>\*\*\*</sup>, âgée de vingt-neuf ans, grasse, fraîche, vive, enjouée, mais extraordinairement sensible, avoit toujours joui d'une assez bonne santé jusqu'à l'âge de vingt-sept ans, époque à laquelle elle perdit son mari. Pendant les premiers temps elle exhala vivement sa douleur, puis devint rêveuse, triste, chagrine, mélancolique. Ses goûts changèrent tout-à-fait; elle vivoit isolée, et ne voyoit que ses parens et quelques amis: excepté ses enfans, rien ne l'intéressoit plus. Au bout d'un an Mad. G.<sup>\*\*\*</sup> reprit ses anciennes habitudes, mais elle avoit perdu son embonpoint, sa fraîcheur; elle étoit devenue d'une susceptibilité nerveuse telle que la moindre cause lui occasionnoit des spasmes ou crises de nerfs très-violentes et souvent avec perte de connoissance. Ces crises dégénérèrent bientôt en véritables accès hystériques qui accrurent progressivement de fréquence, d'intensité et de durée. Il y avoit près de deux ans que



M.<sup>me</sup> G.<sup>\*\*\*</sup> étoit dans cet état lorsque je la vis pour la première fois. Elle étoit d'une grande maigreur, avoit la figure pâle, décolorée, les yeux languissans et cernés, les traits de la face abattus, la voix foible, la peau sèche et rude, le pouls petit, dur et précipité. Comme on avoit inutilement employé tous les moyens, et que le plus rationnel me paroissoit être les bains de vapeurs, je les proposai. Mais ce n'est qu'au bout d'un mois, après avoir encore vainement tenté d'autres remèdes, que la malade se décida à en faire usage. Je lui fis administrer sans interruption douze bains de vapeurs d'abord émollientes, puis sédatives et enfin aromatiques. Pendant ce temps M.<sup>me</sup> G.<sup>\*\*\*</sup> n'eut qu'un léger accès. Elle fut alors obligée de suspendre le traitement, et des circonstances particulières lui empêchèrent de le reprendre aussitôt que nous en étions convenus. Dans cet intervalle, d'environ cinq semaines, les accès se multiplièrent. La malade reprit les bains de vapeurs dont elle a continué l'usage pendant vingt jours. Depuis ce temps les accès n'ont plus reparu, et trois



mois après la cessation du traitement, M<sup>me</sup> G.<sup>\*\*\*</sup> avoit repris de la santé, de l'embonpoint et son ancienne fraîcheur.

### LIII.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Engorgement du foie, guéri par les vapeurs de sureau et de vinaigre, dirigées sur cet organe.*

M<sup>me</sup> K.<sup>\*\*\*</sup>, âgée d'environ trente-trois ans, d'un tempéramment nerveux et d'une complexion très-délicate, étoit affectée depuis plusieurs années d'un engorgement de la totalité du foie, beaucoup plus considérable dans sa partie moyenne qui offroit une tumeur dure et isolée plus grosse que le poingt, très-inégale et douloureuse au toucher. M. Gilibert, ayant infructueusement employé les moyens ordinaires, prescrivit des fumigations de sureau et de vinaigre dirigées, à la faveur d'un long tuyau, sur la partie malade. Le soulagement que M<sup>me</sup> K.<sup>\*\*\*</sup> éprouva de ce moyen, l'engagea à en continuer l'usage et au bout de quelques mois, la tumeur étoit entièrement dissipée.



LIV.<sup>o</sup> OBSERVATION.

*Tumeur anormale dans le flanc gauche, guérie  
par les bains et les douches hydrosulfurées.*

Pierre Gros de la Quarantaine, âgé de quarante-cinq ans, fort et robuste, d'un tempérament bilieux, sauguin et habitué à des travaux pénibles, portoit depuis environ six mois, dans le flanc gauche, une tumeur anormale de la grosseur d'une tête d'enfant. Cette tumeur, pour le traitement de laquelle on avoit épuisé toutes les ressources de l'art, a été précédée et constamment accompagnée de vives douleurs. Le malade a pris dix-huit bains et douches de vapeurs hydrosulfureuses. Au bout de six jours la tumeur étoit indolente et considérablement diminuée. Elle avoit totalement disparu et Pierre Gros avoit repris ses occupations ordinaires au douzième. L'usage des bains et des douches n'a été continué pendant six jours encore que pour assurer la guérison. Depuis cette époque (juillet 1817) cet homme jouit de la meilleure santé.



LV.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Tumeur considérable des parotides, guérie par les douches de vapeurs aromatiques.*

Laurence Talobre, du Puy-en-Velay, âgée de vingt-neuf ans et d'un tempéramment lymphatique, avoit conservé à la suite d'une affection syphilitique méthodiquement traitée, un engorgement indolent de chaque parotide qui formoit des deux côtés une tumeur plus grosse que deux poingts. Cette affection qui résistoit depuis dix-huit mois à tous les moyens et pour laquelle on la traitoit, dans l'hospice de l'Antiquaille, depuis plus de deux mois sans le moindre succès, a cédé à l'emploi de douze douches de vapeurs aromatiques.

LVI.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Tumeur anormale dans la fosse iliaque droite, guérie par les bains et les douches de vapeurs aromatiques.*

M. Bernon de Vaise est le sujet de cette observation rapportée par M. Sainte Marie dans son rapport au préfet du Rhône.



LVII.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Syphilis ancienne qui avoit résisté à toutes les méthodes, guérie par les fumigations mercurielles.*

M. C.<sup>\*\*\*</sup>, ouvrier en soie à Lyon, jeune homme d'une complexion frêle et débile et d'un tempéramment nerveux, étoit atteint, depuis quelques années, d'une affection syphilitique avec exostoses très-douloureuses et d'un volume énorme sur chaque jambe. Cet homme ne pouvoit supporter le mercure sous quelque forme qu'on le lui administrât; il faisoit usage depuis deux ans des préparations sudorifiques qui, sans guérir la maladie, en ralentissoient les progrès. Enfin, ne pouvant résister plus long-temps aux douleurs atroces qu'il éprouvoit, il vint me consulter au commencement de 1817. Je fis administrer les bains de vapeurs émollientes et diriger sur les jambes des douches de vapeurs sédatives. Les trois premiers diminuèrent sensiblement la douleur. Enhardi par ce succès je tentai l'usage des fumigations de cinabre et



d'opium unis aux vapeurs humides. Au bout de vingt-quatre jours la douleur étoit tout-à-fait dissipée et les exostoses réduites à un quart de leur volume. M. C.\*\*\* jouit depuis ce temps de la meilleure santé.

### LVIII.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Ulcères syphilitiques guéris par les fumigations mercurielles.*

M. V.\*\*\*, commis négociant, avoit été successivement atteint et guéri, dans l'espace de deux ans, de quatre gonorrhées, lorsqu'il rapporta de voyage une syphilis qui se manifesta d'abord par un bubon à chaqu'aîne, puis des chancres se développèrent dans la bouche, au fond de la gorge et à la marge de l'anus. Il succéda aux bubons qui suppurèrent long-temps, des ulcères qui n'étoient point encore cicatrisés, non plus que ceux de la marge de l'anus, lorsque je vis le malade, environ six mois après l'invasion de sa maladie. M. V.\*\*\* avoit en outre un engorgement considérable des amygdales et



quelques pustules sèches sur le front. Cette affection avoit résisté à tous les traitemens qu'avoit dirigé contre elle un des plus habiles praticiens de Lyon. Je fis administrer le cinabre en vapeurs à la dose d'un gros par fumigation, et au bout de trente jours de l'usage de ce moyen il n'existoit plus de symptômes vénériens, excepté l'engorgement des amygdales qui étoit considérablement diminué et se dissipa bientôt. M. V.\*\*\* n'a fait usage, pendant le traitement par les vapeurs, d'aucun autre moyen, pas même de boissons sudorifiques.

#### LIX.° OBSERVATION.

*Dartre syphilitique, guérie par l'emploi combiné des moyens ordinaires et des bains de vapeurs.*

M.\*\*\*, âgé de vingt-huit ans, étoit depuis quatre ans, atteint de dartres sur une grande partie de la peau, mais plus particulièrement au front, aux aisselles et aux aines. Elles avoient succédé à une maladie syphilitique imparfai-



tement traitée. Ces dartres ont résisté à deux traitemens spécifiques, dirigés avec méthode par M. Joannon, qui est enfin parvenu à triompher de cette maladie, par un troisième traitement antisypilitique combiné avec trente-six bains entiers de vapeurs sédatives et quelques uns de vapeurs sulfureuses.

### LX.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Douleurs syphilitiques, guéries par l'emploi combiné des mercuriaux et des bains de vapeurs.*

Claude Nalier de Charbonnière, voiturier, âgé de trente ans, étoit, à la suite d'un voyage fait dans une saison pluvieuse et pendant le traitement d'une maladie vénérienne, totalement perclus de douleurs, avec engorgement considérable des grandes articulations. On continua le traitement; les symptômes syphilitiques et les douleurs accroissoient tous les jours d'intensité. Après plusieurs mois de souffrance, Nalier vint me consulter, et il fut bientôt guéri



par l'usage combiné des mercuriaux et de douze bains de vapeurs aromatiques, suivis de douches et d'aspersions.

### LXI.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Trouble des fonctions de la peau suite de couches, guéri par les bains de vapeurs.*

La femme Ternet de Villeurbanne, âgée de vingt-deux ans, d'un tempéramment lymphatique et sanguin, d'une complexion forte et robuste, étoit accouchée depuis six mois de son premier enfant qu'elle nourrissoit. A dater de sa couche la peau devint terreuse, sèche et aride ; le tissu cellulaire sousjacent gonflé, engorgé principalement autour des articulations qui étoient très-douloureuses. La malade avoit perdu l'appétit, et ses fonctions se faisoient avec lenteur et difficulté. Je laissai continuer l'allaitement et prescrivis six bains de vapeurs humides et aromatiques. Au dixième la transpiration se rétablit, la malade reprit sa fraîcheur habituelle, les douleurs et le gonflement des



articulations cessèrent, et les fonctions recouvrèrent leur première activité. Il est à noter que la sécrétion du lait a beaucoup augmenté pendant et depuis l'usage des bains.

## LXII.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Diverses indispositions, suite de couches, avec engorgement douloureux du sein, guéries par les bains et douches de vapeurs.*

M.<sup>me</sup> D. <sup>\*\*\*</sup>, âgée de trente ans, habituellement bien portante, grosse, fraîche et d'un tempéramment sanguin, bilieux, étoit péniblement accouchée de son troisième enfant depuis environ deux ans. Dès-lors différentes indispositions se sont succédées sans interruption jusqu'au mois de septembre 1817, époque où elle fut soumise à l'usage des bains et douches de vapeurs. Elle avoit considérablement maigri, la peau étoit sèche, rugueuse et ridée. Le sein gauche et les glandes axillaires correspondantes douloureusement engorgées. L'appétit tantôt nul, tantôt vorace. Elle éprouvoit des indigestions



fréquentes, auxquelles succédoient des diarrhées de plusieurs jours ; alors les douleurs et l'engorgement étoient moins sensibles ; toutes les fonctions se faisoient avec irrégularité. Douze bains de vapeurs ont été administrés ainsi que le même nombre de douches dirigées sur le sein. Ces moyens ont dissipé l'engorgement et les douleurs, régularisé les fonctions, adouci, assoupli, humecté la peau et rétabli l'harmonie entre cette dernière et les organes profonds. M.<sup>me</sup> D.<sup>\*\*\*</sup> n'a pas tardé à recouvrer toute sa fraîcheur et son ancien embonpoint. Elle a constamment joui jusqu'à ce jour de la meilleure santé.

### LXIII.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Douleurs musculaires, suite de couches, guéries  
par les bains de vapeurs.*

M.<sup>me</sup> P.<sup>\*\*\*</sup> de la Croix-Rousse, âgée de vingt-sept ans, maigre, vive et d'un tempéramment bilieux, éprouvoit depuis sa dernière couche des douleurs vagues dans tous les membres, une susceptibilité nerveuse extrême et de fréquens



maux de tête qu'elle attribuoit, suivant l'usage, à un *dépôt de lait*. Ces accidens n'ont plus reparu depuis deux ans et demi qu'elle a fait usage de dix bains de vapeurs.

#### LXIV.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Engorgement des viscères abdominaux et notamment du foie, suite de couches, guéri par les bains et les douches de vapeurs.*

M.<sup>me</sup> de R.<sup>\*\*\*</sup>, âgée de vingt-deux ans, vive et enjouée, d'une complexion délicate et d'un tempéramment sanguin, éprouvoit à la suite de ses couches un gonflement, une sorte d'empâtement des viscères abdominaux, indolent partout excepté au foie, où, par la moindre pression, elle éprouvoit une douleur très-vive qui s'étendoit dans tout l'hypocondre droit. Les digestions étoient lentes et pénibles, les déjections blanchâtres, la peau sèche et dans un état de bouffissure édémateuse. Le système musculaire singulièrement affoibli; la malade pouvoit à peine faire quelques pas. Ces accidens coïn-



cidoient avec la cessation des lochies. Après ses deux premiers accouchemens, on employa sans succès divers moyens, et l'état de cette intéressante malade persista jusqu'à sa grossesse suivante. Pendant ce temps, elle jouissoit toujours de la meilleure santé. Vingt jours après sa troisième couche, les divers symptômes se manifestèrent de nouveau. Je lui conseillai alors l'usage des vapeurs. Les premiers bains provoquèrent d'abondantes sueurs et un soulagement remarquable. Je fis également administrer des douches sur le ventre et principalement sur l'hypocondre droit. L'engorgement disparut bientôt et au bout de douze jours, M.<sup>me</sup> R.<sup>\*\*\*</sup> avoit recouvré une santé parfaite. Quinze jours après son quatrième accouchement, avant l'entière cessation des lochies, elle a repris l'usage des bains de vapeurs et sa santé n'a point été altérée. Après un cinquième accouchement, elle a eu recours au même moyen et avec le même avantage.



LXV.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Rétraction musculaire, guérie par les bains et les douches de vapeurs aromatiques.*

Mlle de B\*\*\*, pensionnaire dans le couvent des dames Ste.-Claire, âgée de quatorze à quinze ans, très-replète et d'un tempéramment lymphatique et nerveux, avoit éprouvé, à la suite d'une maladie aiguë et de l'application des vésicatoires, une rétraction permanente et très-douloureuse des muscles jumeaux et solaires de la jambe droite. Le raccourcissement étoit d'au moins deux pouces, la claudication très-forte, et la foiblesse du membre extrême. D'après l'avis de M. Martin le jeune, j'ai fait administrer à Mlle de B\*\*\* onze bains et cinq douches de vapeurs aromatiques dont la dernière a été portée à dessein jusqu'à la vésication. Avant la fin de ce traitement, la jambe avoit repris sa longueur naturelle, mais elle étoit encore foible. Cependant la jeune personne marchoit avec facilité et sans éprouver de douleurs. Au bout de quelques jours, elle étoit parfaitement guérie.



LXVI.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Phlegmasie chronique de l'articulation ilio-fémorale, avec tendance à une luxation spontanée, guérie par les douches de vapeurs aromatiques.*

Un jeune homme de quatorze ans éprouvoit depuis long-temps une assez vive douleur dans l'articulation de la cuisse droite ; l'os devint beaucoup plus saillant et bientôt la jambe s'allongeoit de plus d'un pouce. Le malade ne pouvoit marcher sans éprouver la plus vive douleur. On avoit à peu près épuisé toutes les ressources de l'art, lorsqu'on consulta M. Viricel, qui prescrivit les douches de vapeurs. A la sixième, la douleur étoit dissipée, la tête du fémur ne tarda pas à rentrer dans sa cavité, la cuisse à reprendre sa longueur naturelle et au bout de dix-huit jours le jeune homme étoit guéri.



LXVII.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Flexion complète de la jambe sur la cuisse avec engorgement considérable du genou, guérie par l'action successive des douches de vapeurs et des aspersions d'eau très-froide.*

M. l'abbé C.<sup>\*\*\*</sup>, âgé d'environ quarante-cinq ans et d'une constitution forte et robuste, étoit depuis long-temps atteint d'un rhumatisme général qui se fixa sur le genou droit, déterminant bientôt la rétraction des muscles, la flexion complète et permanente de la jambe sur la cuisse, avec engorgement considérable de l'articulation et impossibilité d'exécuter le moindre mouvement. M. Amard prescrivit les douches de vapeurs à une haute température, auxquelles il fit immédiatement succéder les aspersions d'eau très-froide. Ce moyen fut employé pendant les dix premiers jours sans succès apparens ; mais bientôt les tendons s'assouplirent, la rétraction des muscles et l'engorgement du genou diminuèrent, l'articulation reprit successivement tous ses mouvemens. Au bout de vingt-cinq jours



de traitement, M. l'abbé C.\*\*\* étoit parfaitement guéri et partit le lendemain à pied pour un assez long voyage.

### LXVIII.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Tumeur blanche articulaire, indolente, guérie par les douches de vapeurs et les frictions glaciales.*

Un enfant de neuf ans portoit depuis plusieurs années , un engorgement lymphatique assez considérable au genou gauche , qui avoit été très-douloureux dans le principe ; mais depuis quelque temps , la douleur ne se manifestoit qu'après une longue marche ou à la suite d'une forte pression. Les frictions, les linimens résolutifs, les vésicatoires, etc. ayant été inutiles , je fis administrer au malade des douches de vapeurs hydrosulfurées. Au bout de dix jours de l'usage de ce moyen, l'enfant étant toujours à peu près dans le même état, je crus devoir faire succéder aux douches ordinaires les frictions faites avec la glace. Elles déterminèrent



sur la peau une irritation remarquable, accrurent sensiblement la douleur de la partie malade, et après avoir continué pendant quinze jours ce nouveau traitement, la tumeur étoit presque entièrement résoutue. Elle s'est bientôt dissipée tout-à-fait, et depuis cette époque, l'enfant a constamment joui d'une bonne santé.

### LXIX.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Tumeur anormale à une cuisse, guérie par les douches de vapeurs et les applications astringentes.*

M. B.<sup>\*\*\*</sup>, âgé de trente ans, avoit depuis long-temps une tumeur indolente, grosse comme un œuf, à la partie supérieure interne de la cuisse gauche, qu'aucun remède n'avoit pu détruire. Elle gênoit beaucoup le malade, mais n'avoit jamais fait éprouver la moindre douleur. Un certain nombre de douches ayant été employé sans aucun résultat, je fis succéder à ce moyen les applications de terre de couteliers, de linges trempés dans un mélange froid d'eau et de vi-



naigre , la solution d'alun , etc. Au bout de quelques jours, la tumeur devint douloureuse ; je continuai les douches et suspendis les applications astringentes, et la tumeur disparut après un mois de traitement.

### LXX.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Déviation ou torsion de l'épine, guérie par les bains et les douches de vapeurs.*

M.lle A. de B.<sup>\*\*\*</sup>, âgée de douze ans, d'un tempéramment éminemment nerveux et d'une complexion extrêmement foible et délicate, fut atteinte dans le courant de 1817, de douleurs musculaires très-intenses avec flexion permanente de la tête sur l'épaule droite, et par suite d'une double déviation de la colonne épinière, à tel point que la jeune personne avoit la taille tout-à-fait difforme. Dix bains de vapeurs sulfureuses, prescrits par M. Martin le jeune, son médecin, lui ont été administrés concurremment avec sept douches de vapeurs aromatiques. La douleur et l'immobilité du cou ont cessé, la



tête s'est redressée ainsi que la colonne , et M.lle A. de B.\*\*\* est parfaitement rétablie. Depuis cette époque, elle n'a éprouvé aucune incommodité.

### LXXI.<sup>o</sup> OBSERVATION.

*Déviatio*n* de l'épine, traitée avec succès par le même moyen.*

M.lle de la B.\*\*\* de Roanne , âgée d'environ huit ans , atteinte de la même maladie , a été également soumise , par le conseil de M. Martin le jeune , à l'emploi des mêmes moyens. Au bout de huit jours , la torsion de l'épine étoit considérablement diminuée et l'enfant n'éprouvoit plus de douleurs. On fut obligé de cesser alors le traitement qu'il eût été utile de continuer encore.

### LXXII.<sup>o</sup> OBSERVATION.

*Gibosité, traitée avec beaucoup de succès par les douches de vapeurs.*

M.lle M.\*\*\* , âgée de dix-huit ans , d'un tempéramment nerveux et d'une complexion très-



délicate , avoit depuis dix ans une torsion de l'épine qui n'a cessé de faire des progrès jusqu'au moment où je fus consulté pour cette maladie. A cette époque, la portion dorsale de la colonne décrivait un arc de cercle dont la convexité, en arrière et à droite, soulevoit extraordinairement les côtes et l'omoplate , et formoit une saillie considérable. Un enfoncement proportionné étoit en opposition du côté gauche, et par la grande courbure que cet état occasionnoit au tronc de ce côté, les côtes étoient enfoncées, se touchoient par leurs bords et l'épaule penchoit sur la hanche qui étoit relevée et très-saillante. La poitrine offroit la même disposition, très-déprimée du côté gauche , elle formoit du côté opposé une élévation analogue à celle de l'épaule correspondante. La malade étoit extrêmement maigre , avoit les traits de la figure alongés, les pommettes colorées, la voix foible ; elle respiroit avec difficulté et ne pouvoit faire le moindre exercice sans être très-oppresée. M.lle M.\*\*\* a fait pendant un mois et demi usage des douches de vapeurs aromatiques et



hydrosulfurées, dont les effets ont été sensibles dès les premiers jours. La colonne s'est graduellement redressée, les épaules ont repris une situation horizontale et la poitrine s'est sensiblement relevée du côté gauche. La jeune personne n'est pas encore parfaitement droite, mais sa difformité n'est presque plus apparente. Elle a pris de l'embonpoint, de la vigueur ; elle fait d'assez longues courses, monte sans peine et jouit d'une assez bonne santé. Je suis convaincu que l'emploi des mêmes moyens, auxquels M.<sup>lle</sup> M.<sup>\*\*\*</sup> se propose bien de revenir, continués pendant autant de temps encore, détruira entièrement ce vice de conformation.

### LXXIII.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Maigreur extrême, occasionnée par la trop grande activité des organes digestifs et guérie par les bains de vapeurs sulfureuses.*

Mad. F.<sup>\*\*\*</sup>, âgée de vingt-huit ans, d'un tempéramment nerveux, d'une complexion délicate et d'une grande maigreur, n'avoit jamais



eu de maladies graves, mais éprouvoit constamment quelque indisposition, sans cause apparente, quelque soin qu'elle prît pour s'en préserver. Elle étoit habituellement sujette aux migraines, aux maux d'estomac, et sentoit, disoit-elle, une vive chaleur dans le ventre. Elle mangeoit peu; digéroit péniblement et avec douleur les alimens toniques qui, même pris avec la plus grande sobriété, déterminoient souvent des indigestions, tandis qu'une certaine dose de substances très-froides telles, par exemple, que la laitue, le melon, etc., passoit avec beaucoup de facilité. Elle éprouvoit de fréquentes coliques, et avoit les nerfs d'une grande sensibilité. Mad. F.<sup>\*\*\*</sup> a eu plusieurs enfans dont elle est heureusement accouchée. Elle a nourri le second, pensant que cela pourroit améliorer sa constitution; mais ni l'allaitement, ni deux grossesses subséquentes, ni plusieurs voyages n'ont apporté aucun changement à son état, que j'attribuai à l'extrême mobilité des nerfs et à une sorte d'exaltation de la sensibilité de l'appareil digestif, et qui



d'ailleurs n'avoit rien de bien fâcheux. Néanmoins pensant qu'en excitant la peau, on pourroit appeller à l'extérieur les forces qui paroissent surabondantes dans les organes profonds, je proposai les bains de vapeurs sulfureuses humides. Dès les premiers jours, la malade se sentit moins agitée, elle eut un sommeil plus tranquille, mangea davantage et digéra mieux. Mad. F.\*\*\* a continué pendant un mois l'usage de ce moyen. Excepté les migraines, qui ont cependant sensiblement diminué de violence, elle n'a plus éprouvé les indispositions dont les retours si fréquens lui rendoient par fois l'existence pénible. Au bout de quelques mois elle a pris beaucoup d'embonpoint et de fraîcheur, et, depuis cette époque, a constamment joui d'une bonne santé.

#### LXXIV.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Marasme ou maigreur extraordinaire, liée à une sorte d'irritation habituelle du foie, et guérie par les bains de vapeurs.*

Mlle D.\*\*\*, âgée de trente-deux ans, d'un tempéramment bilieux, jouissoit d'une assez



bonne santé, mais étoit d'une maigreur extrême, quoiqu'elle mangeât beaucoup et digérât à merveille. Elle avoit la peau très-sèche, rude, quelquefois brûlante et ne transpiroit jamais. Elle étoit très-sujette aux érysipèles, éprouvoit une agitation presque continuelle, souvent une démangeaison très-vive sur tout le corps et de fréquens besoins de manger. Le foie étoit sensible à la pression et d'une grosseur remarquable. M.lle D.\*\*\* m'assura avoir été jusqu'à l'âge de seize ans, grasse et fraîche, sa peau étoit souple, douce, la transpiration facile, et sans nulle cause, sans avoir éprouvé la moindre maladie, elle devint insensiblement dans l'état de maigreur où elle se trouvoit alors. Je l'engageai à tenter l'usage des bains de vapeurs. Elle fut on ne peut plus étonnée de ma proposition, m'observant que tout le monde disoit que ce moyen maigrissoit beaucoup et qu'elle ne pouvoit concevoir qu'il pût lui convenir. J'expliquai, et les raisons sur lesquelles sont fondées ce préjugé, et la manière d'agir des bains de vapeurs, et M.lle D.\*\*\* fut décidée.



Elle commença dès le lendemain , et en a pris un par jour sans interruption pendant un mois. Bientôt la transpiration s'établit , d'abord à la tête et au cou , puis elle devint générale. L'agitation et le prurit ont cessé , les érysipèles ne se sont plus manifestés , et au bout d'un certain temps M.lle D.\*\*\* acquit de l'embonpoint. Elle continue toujours , de loin en loin , l'usage des bains de vapeurs.

#### LXXV.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Catarrhe pulmonaire chronique , guéri par les fumigations sulfureuses et les frictions.*

M. B.\*\*\*, âgé de quarante ans , d'un tempérament lymphatique et d'une assez forte constitution , éprouvoit une sorte de malaise , de douleur sourde dans la poitrine avec toux très-fréquente et expectoration de crachats glaireux. Cet état qui duroit depuis plus de six mois malgré l'usage des mucilagineux , des dérivatifs et l'application réitérée des vésicatoires , commençoit à inquiéter vivement le malade.



L'inutilité des moyens ordinaires m'engagea à déterminer une vive excitation sur la peau au moyen des fumigations sulfureuses, précédées et suivies de fortes frictions pratiquées sur la poitrine. J'ai obtenu de cette médication tous les avantages que je pouvois m'en promettre. Au bout de quinze jours M. B.\*\*\* avoit recouvré une santé parfaite.

#### LXXVI.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Symptômes précurseurs de fièvre muqueuse ,  
produits par une suppression de transpiration  
et guéris par l'usage des bains de vapeurs.*

Un ouvrier, âgé de trente-cinq à quarante ans, d'un fort tempéramment, fut saisi d'une suppression subite de transpiration pour s'être mis en chemise ayant très-chaud et le corps tout en sueur. Il éprouva d'abord un grand malaise, puis céphalalgie, roideur des membres, endolorissement en quelque sorte général, perte de l'appétit, sentiment de pesanteur et d'embarras dans l'épigastre, sans symptômes prononcés



d'embarras gastrique, difficulté de se mouvoir; la langue devint blanche et les urines très-claires. Cet état dura quelques jours, et loin de diminuer il augmenta au point de faire craindre l'invasion d'une de ces fièvres, dites muqueuses, qui régnoient depuis deux ans et qui, l'année dernière sur-tout, firent tant de ravages. Ayant entendu parler des bains de vapeurs et sachant qu'on les employoit même dans l'état où il se trouvoit, sans prendre aucun conseil, il vint réclamer ce secours. Cet homme étoit au septième ou huitième jour de sa maladie, lorsqu'il commença l'emploi de ce moyen dont il a continué l'usage pendant six jours de suite. La vérité est, dit M. Baumers qui a recueilli l'observation dont le sujet est un de ses malades, que lorsque je l'ai vu, il étoit bien portant et sortoit à peine du traitement dont il n'avoit eu qu'à se louer.



LXXVII.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Pleuro-péritneumonie commençante, guérie par  
les bains de vapeurs aromatiques.*

Gorel, aubergiste à Cuir, entre l'Île-Barbe et Fontaine, âgé de quarante ans, d'un tempéramment bilieux et d'une très-forte constitution, éprouva, le cinq septembre 1817, après être fortuitement tombé dans la rivière ayant très-chaud : frisson violent, céphalalgie intense, dureté et plénitude du pouls, point de côté, difficulté de respirer, douleurs contusives des membres, malaise général. La peau devint sèche et aride, la bouche pâteuse, la langue blanche; le malade éprouvoit des envies de vomir qui ne se soutinrent pas. Le lendemain exaspération des symptômes, principalement du point de côté et de la difficulté de respirer. Le troisième jour, après avoir fait de vaines tentatives pour rappeler la transpiration qui s'étoit supprimée, on m'amena Gorel qui, à son arrivée chez moi, étoit à peu près dans le même état que le jour précédent. Malgré cela je lui fis administrer un



bain de vapeurs aromatiques et humides à mi-corps, qui provoqua une sueur abondante ; le malade fut subitement soulagé. Le lendemain deuxième bain, sueurs plus abondantes encore que la veille ; les draps, les couvertures et les matelas du lit où on l'avoit placé après le bain en étoient transpercés. Disparition de tous les symptômes. Gorel prit un troisième bain pour assurer sa guérison.

### LXXVIII.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Catarrhe pulmonaire aigu, guéri par l'usage d'un bain de vapeurs aromatiques.*

M. E.<sup>\*\*\*</sup>, médecin à Lyon, éprouva dans le courant de l'automne 1817, à la suite d'une suppression subite de transpiration, un mouvement fébrile avec douleurs vagues et lassitudes dans les membres, toux sèche, haleine chaude, respiration difficile, et tous les symptômes d'une irritation vive, fixée sur la muqueuse pulmonaire. Les légers moyens dont il fit usage ayant été infructueux, il se décida, le troisième jour seu-



lement, à venir prendre un bain de vapeurs humides aromatiques, à trente-cinq degrés. La transpiration se rétablit, tous les symptômes se dissipèrent et le lendemain M. E.\*\*\* étoit guéri.

### LXXIX.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Irritation chronique de la muqueuse gastro-intestinale, avec fièvre hectique, guérie par les bains de vapeurs.*

Une petite fille de quatre ans et demi, sujette à des éruptions croûteuses sur la tête et à un engorgement des glandes du cou, étoit depuis assez long-temps dans un état de maigreur excessive; la peau étoit sèche et rugueuse, la langue sèche, rouge et âpre, l'abdomen sensible à la pression dans toute son étendue; la malade, dans un état de chaleur et d'agitation habituelles, éprouvoit chaque jour trois ou quatre exacerbations fébriles irrégulières. M. de Laprade pensa que la fièvre hectique étoit sous la dépendance d'une irritation de la muqueuse gastro-intestinale, et prescrivit la diète blanche et l'usage des bains  
de



de vapeurs aqueuses. En moins de trois semaines l'enfant fut parfaitement rétablie.

### LXXX.<sup>e</sup> OBSERVATION.

*Douleur pleurodinique, guérie par trois douches de vapeurs.*

M. Jal, médecin à Lyon, d'une haute taille, et d'un tempéramment sanguin, éprouva au commencement de l'automne 1817, et à la suite d'une fièvre muqueuse, une douleur pleurodinique, très-intense, qui occupoit tout le côté gauche de la poitrine. Les divers moyens employés contr'elle ayant été sans succès, M. Jal eut recours aux douches de vapeurs. La première ne produisit aucun effet sensible, la seconde sembla exaspérer le mal; mais la troisième, qui fut la dernière, détermina une fièvre locale, très-vive, qui fut bientôt suivie de la diminution, puis de la disparition complète de la douleur.

J'aurois pu multiplier le nombre des observations; mais celles que j'ai rapportées me pa-



roissent bien suffisantes et pour constater l'efficacité des vapeurs dans le traitement de la plupart des maladies , et faire apprécier les avantages de mon système fumigatoire. Je me propose d'ailleurs de publier à certaines époques les principaux faits que je ne cesserai de recueillir sur l'emploi de ce puissant moyen thérapeutique. Ces faits seront à l'avenir plus variés et plus intéressans , puisque l'établissement que je viens de former, distribué de manière à recevoir les malades de toutes les classes de la société, auxquels je ferai administrer, avec les mêmes soins, les mêmes attentions, tous les secours que j'y ai réunis, me présentera, dans toutes les variétés dont elles sont susceptibles, les nombreuses maladies qui réclament le plus impérieusement l'application des vapeurs; et qu'au moyen de mes divers appareils, il me sera plus facile encore de modifier cette méthode, suivant l'affection, l'âge, le tempéramment et les circonstances infiniment variées dans lesquelles pourront se trouver les personnes qui en feront usage.



# RAPPORT

SUR la machine ou appareil fumigatoire de M.  
RAPOU, Docteur en Médecine, Chirurgien  
en chef de la garde nationale de Lyon et de  
l'Hospice de l'Antiquaille de la même ville.

*PRÉSENTÉ à Monsieur le Conseiller d'Etat,  
Préfet du Département du Rhône, par la  
Commission spéciale qu'il a nommée le 30  
décembre 1816.*

MONSIEUR le Conseiller d'Etat, Préfet du Département du Rhône, nous ayant chargés, par une lettre en date du 30 décembre mil huit cent seize, d'examiner et de constater les avantages d'un appareil inventé par M. RAPOU, Docteur en Médecine, Chirurgien en chef de la garde nationale de Lyon, et de l'hospice de l'Antiquaille de la même ville, ayant pour objet d'administrer par encaissement, de la



moitié du corps ou jusqu'au cou, les bains et douches de vapeurs simples ou composées, ainsi que les fumigations sèches diverses, nous nous sommes transportés chez ce dernier, rue et maison des Générales, le vendredi trois janvier 1817, vers le midi. Quoique nous eussions déjà visité, chacun en particulier, et pour notre propre instruction, la machine qui fait l'objet de ce rapport, nous l'avons attentivement examinée de nouveau, et comme si elle nous eût été absolument inconnue, pour répondre avec plus de certitude à la confiance du magistrat éclairé qui nous fait l'honneur de nous consulter.

Notre opération a duré près de trois heures; la machine fumigatoire a été examinée dans son ensemble et dans les diverses pièces ou parties qui la composent; elle a été chauffée et mise en exercice devant nous; les secours de la douche en vapeurs et des fumigations sulfureuses ont été devant nous appliquées à deux malades présents à la séance; nous avons entendu ensuite M. Rapou sur les améliorations et les



changemens qu'il se propose de faire à son appareil. De cette investigation est résulté le rapport suivant , que nous soumettons à Monsieur le Préfet, en lui garantissant et l'exactitude des faits qui y sont exposés, et la sévère impartialité qui en a dicté les conclusions.

L'appareil fumigatoire de M. Rapou est établi dans la partie de la maison la mieux éclairée ; l'air s'y renouvelle par grande masse , et l'émission des vapeurs , lorsqu'elles sortent de la caisse , se fait avec la plus grande facilité et sans incommoder le voisinage. Cette disposition nous a paru extrêmement heureuse et nous la remarquons ici , afin que M. Rapou cherche les mêmes facilités, s'il transporte son établissement dans un local plus vaste , comme il en a l'intention et comme nous l'a fait désirer , pour le service d'un plus grand nombre de malades, l'utilité bien reconnue de son entreprise.

La machine que nous allons faire connoître , et dont M. Rapou nous a montré un plan colorié,



parfaitement exécuté, représentant l'appareil général, ses diverses coupes et les pièces isolées qui le composent, seroit plus fidèlement représentée par ce plan même ou par une gravure que par des discours; mais ces moyens d'exposition n'étant point usités pour les rapports de cette espèce, ou ne l'étant que d'une manière accessoire, nous chercherons à y suppléer par une description écrite, où rien de ce qui entre dans sa structure ne soit oublié, et où cependant l'abondance des détails nécessaires ne nuise pas à l'intelligence de son mécanisme. (1)

Si l'exposition que nous venons de faire de la machine fumigatoire de M. Rapou n'est point

---

(1) M. Ste.-Marie décrit ici très-exactement mon appareil, tel qu'il étoit en 1816. Mais comme les grandes modifications qu'il a éprouvées depuis cette époque en font pour ainsi dire un appareil tout nouveau, j'ai cru devoir, de l'aveu de M. le Rapporteur, renvoyer pour cette description à celle que j'ai donnée (page 64 et suivantes de ce mémoire.)



aussi précise que nous l'aurions désiré, ce défaut tient à la multitude des détails qu'elle embrasse et dont aucun ne pouvoit être négligé dans une description exacte. Cette machine offrant d'ailleurs la réunion de plusieurs moyens qui exigeroient autant d'appareils particuliers, il étoit difficile que la structure n'en fût pas compliquée. L'inventeur nous a entretenus de plusieurs changemens importans qu'il se propose d'y faire et qui tendent à en simplifier le mécanisme. Par exemple, un seul tuyau de retour, construit dans les proportions convenables, peut remplacer les trois conduits que l'on voit en ce moment derrière la caisse. Il nous a fait remarquer que l'intérieur de l'appareil étant noirci par les vapeurs sulfureuses, rien n'étoit plus facile que de remédier à cet inconvénient, soit en garnissant le dedans de la caisse avec une lame mince de plomb, ainsi que cela se pratique dans les souffrières, soit en la recouvrant d'un enduit bitumineux capable de résister à l'action pénétrante des vapeurs, soit encore, et plus sûrement peut-être, en faisant bouillir dans



l'huile, les bois destinés à la construction de la caisse avant de les assembler. L'huile auroit ici le double avantage de durcir le bois et de le garantir de toute impression hydrométrique. Il se propose aussi de donner au malade, dans l'intérieur de l'appareil, une position inclinée, très-désirable sans doute dans certains états de foiblesse, et lorsque l'immersion dans la vapeur doit être prolongée. Dans l'état où nous l'avons vue, la machine de M. Rapou possède tous les avantages qu'il s'étoit proposé d'en retirer. Les changemens ultérieurs dont elle est susceptible, se rapportent moins à son utilité réelle, qu'à quelques commodités particulières ou à l'élégance de sa construction. Il nous semble qu'elle ne laisseroit rien à désirer sous le rapport de la mécanique, si l'on pouvoit, en conservant tous les effets qu'elle produit, réduire le nombre des puissances qui les opèrent, ce à quoi l'inventeur espère parvenir.

Pour porter de cette invention un jugement plus éclairé, il ne suffisoit pas à la commission



de connoître la machine en détail, pièce à pièce, et dans un état pour ainsi dire inanimé; elle a désiré la voir agissante, active, exécutant les mouvemens divers qui lui sont propres, et M. Rapou s'est empressé de lui donner cette dernière satisfaction. Les fourneaux ont été chauffés devant nous, et nous avons remarqué avec quelle rapidité la caisse s'emplissoit de vapeurs, soit sèches, soit humides; avec quelle précision, par l'effet du thermomètre placé à la partie supérieure de l'encaissement, on pouvoit déterminer le degré de la température dans l'intérieur de la boîte fumigatoire; avec quelle facilité le bain de vapeurs humides pouvoit succéder au bain de vapeurs sèches, sans que le malade fût obligé d'exécuter le moindre mouvement; enfin avec quelle sûreté les vapeurs se concentroient dans la caisse pendant l'opération, et s'échappoient ensuite à volonté et en moins de trois minutes par la gaine de la cheminée destinée à leur écoulement. Ce qui n'a pas moins fixé notre attention c'est que, bien que l'appareil fût rempli de la vapeur du



soufre qui est une des plus expansibles, il ne s'en est pas répandu la moindre odeur dans l'appartement où nous sommes restés renfermés pendant tout le temps qu'ont duré les expériences.

L'appareil des douches a été mis en exercice. Les trois tuyaux ont été, devant nous, adaptés les uns aux autres, le premier au double T, puis celui à genouillères, etc. Nous avons admiré l'extrême rapidité avec laquelle les vapeurs humides se chargent des principes des diverses substances exposées à leur action. A la vapeur simple a succédé, presque sans interruption, l'hydrosulfureuse, à celle-ci la vapeur aromatique, l'émolliente, etc. Nous croyons devoir faire remarquer que M. Rapou est le premier qui soit parvenu à charger d'hydrogène sulfuré l'eau réduite en vapeurs, moyen dont on doit se promettre les plus grands avantages dans le traitement d'une foule de maladies pour lesquelles ceux qui en sont atteints sont le plus souvent obligés d'aller chercher au loin des secours moins efficaces.



Pour rendre notre conviction plus complète encore , M. Rapou nous a présenté deux malades qui ont devant nous , reçu le secours de la fumigation. Le premier sujet , âge de 34 ans , éprouvoit , à la suite d'un iléus , une tumeur dure , douloureuse , plus grosse que le poing , dans la région iliaque droite. Des cataplasmes émolliens l'avoient soulagé. La douche aromatique en vapeurs lui a été appliquée avec le plus grand succès. Du siphon , dirigé contre la partie engorgée et à une certaine distance , la vapeur est sortie avec tant de force , que le malade a prié plusieurs fois d'interrompre. Il étoit couché pendant l'opération sur un canapé de canne à droite de l'appareil. Cette douche , la cinquième qu'il recevoit , avoit entièrement dissipé la tumeur , et il ne faisoit plus qu'un traitement d'assurance. Deux d'entre nous qui lui avoient donné des soins pendant la passion iliaque et dans les premiers temps de la tumeur qui avoit succédé , ont exploré la région malade et n'ont pu y découvrir aucune trace de l'engorgement qu'ils y avoient reconnu , et pour



lequel ils avoient été les premiers à prévoir l'utilité de la douche de vapeurs.

L'autre malade n'est pas une preuve moins frappante des heureux effets que peut produire l'emploi bien ordonné des fumigations. Agé de 38 ans, il éprouvoit depuis plus d'un an, à l'avant-bras d'un seul côté, une douleur rhumatismale goutteuse qui privoit le poignet d'une partie de ses mouvemens. En outre le cuir chevelu étoit ravagé par une dartre squameuse de l'aspect le plus désagréable, l'insomnie, la pâleur du visage, le mauvais état des digestions, le dépérissement général annonçoient les progrès effrayans du mal. C'est dans cet état, et après avoir essayé un grand nombre de traitemens inutiles, qu'il réclama, sous la direction de M. Rapou, les secours de la machine fumigatoire. Les bains et les douches de vapeurs sulfureuses lui ont été administrés au nombre de quinze seulement, et avec un si grand succès, que la dartre et la douleur se sont entièrement dissipées et que la santé la



plus parfaite est revenue avec un sentiment général de bien-être et d'invigoration qu'il ne connoissoit point avant sa maladie et dont il fait honneur au soufre en vapeurs. Ces détails nous ont été donnés par le malade lui-même qui, quoique guéri, a bien voulu être le sujet d'une expérience dont nous avons été les témoins. Il est monté dans la boîte fumigatoire, et a été plongé jusqu'au cou, pendant trois quarts d'heure, dans la vapeur sulfureuse. Il n'a éprouvé pendant cette longue fumigation, aucune incommodité, aucun malaise, nulle odeur n'a pénétré dans l'appartement. Avant de sortir de l'appareil, la caisse ayant été vidée des vapeurs sulfureuses en moins de trois minutes, il a reçu un bain de vapeurs humides qui a nettoyé la peau de tout le soufre que la fumigation sèche avoit pu y déposer. Il est descendu de la caisse ne laissant après lui presque aucune trace de la vapeur pénétrante à laquelle il venoit d'être soumis.

Les bains à mi-corps, qu'il seroit quelquefois



dangereux de remplacer par des bains entiers, s'administrent avec autant de facilité que jusqu'au cou, le malade y est aussi hermétiquement fermé et plus à l'aise encore s'il est possible.

On a pu remarquer que nous avons plusieurs fois donné à M. Rapou le nom d'inventeur dans le courant de ce rapport, et cette honorable dénomination nous paroît pleinement justifiée par l'examen comparé de son appareil avec ceux du même genre connus jusqu'à ce jour. J. P. Frank (1) eut le premier l'idée heureuse d'employer le soufre en vapeurs contre les maladies psoriques, et, long-temps auparavant, Glauber avoit imaginé un fourneau propre à donner des

---

(1) Vapor sulfuris sub ipso psoræ principio, et cùm pustulæ exiguæ ad partem comparent, cum debita cautela aliquoties in die adhibitus ulteriorem hujus morbi progressum præscindit. Pauperiorum vestimenta et lintea in aere aperto hoc fumo imprægnata ac fumo demùm calidiori commissa, egregie purgantur. (*Epitome de curandis hominum morbis. lib. iv. psora.*)



bains secs. Partant de ces deux données ou plutôt les embrassant dans l'exécution, M. Galès, d'après les conseils éclairés et sous la direction du savant et modeste M. Darcet, inventa l'appareil qui porte son nom et que les médecins les plus distingués de la capitale ont honoré de leur suffrage. Avant M. Galès on avoit encore deux machines propres à l'administration des bains de vapeurs sèches et humides par encaissement. L'une, produit d'une imagination féconde et hardie, est celle de M. Claude, médecin de Strasbourg. L'autre plus complète, plus soignée, plus réellement utile, est celle de MM. Paul Tryaire et compagnie. Toutes les deux sont décrites, et la dernière même est gravée, dans le journal général de médecine, rédigé par M. Sédillot. (Voyez l'année 1805, tome 23, page 399 et suiv.)

M. Rapou a su ajouter à ces appareils de nouveaux avantages et éviter les fautes commises par ses prédécesseurs. Médecin éclairé, autant que physicien intelligent, il a généralisé



beaucoup plus qu'on ne l'avoit fait avant lui, sous le rapport de la thérapeutique, l'emploi des bains par encaissement ; il en a rendu l'usage plus agréable et plus commode, plus sûr et plus facile.

Il existe, comme nous venons de le dire, des appareils par encaissement propres à administrer des bains de vapeurs humides simples ou composées ; depuis long-temps on en a proposé au moyen desquels on peut plonger le malade jusqu'au cou dans la vapeur sèche ; les douches de vapeurs sont connues depuis quelques années. Mais tous ces appareils ont l'inconvénient d'être pour ainsi dire particuliers et relatifs à chaque genre d'effet thérapeutique. Celui de M. Rapou les réunit tous ; il reproduit chacun d'eux plus facilement que les appareils isolés ne pourroient le faire et sans aucun danger ni la moindre incommodité pour les malades.

Parmi les nombreux avantages qu'offre l'appareil de M. Rapou, on remarque celui de pouvoir



pouvoir, avec une extrême facilité, faire succéder le bain de vapeurs humides, simples ou composées, à la fumigation sèche; celui d'introduire à la fois la vapeur sous les pieds et contre le dos du malade; l'extrême promptitude avec laquelle la caisse se vide et s'emplit; les moyens ingénieux qui ont été imaginés pour chauffer la caisse, la vider, augmenter ou diminuer la température de la vapeur ambiante et cela facilement, promptement et avec la plus rigoureuse précision, etc. Mais le plus important de ces avantages est sans doute de pouvoir, sous forme de douches de bains de vapeurs humides ou de fumigations sèches, porter aisément, de suite et en quantité plus ou moins grande, sur toute la surface du corps, les diverses substances médicamenteuses, simples ou composées, susceptibles de se vaporiser dans le calorique ou de se dissoudre dans l'eau réduite en vapeurs et administrer ainsi par l'absorption cutanée, non-seulement la plus grande partie des médicamens qu'on peut faire prendre à l'intérieur, mais encore ceux qu'on craint souvent d'introduire par cette voie.



La machine de M. Rapou, comparée à celle de ses prédécesseurs, est une machine toute nouvelle. Elle lui donne des droits incontestables à la reconnaissance publique, à la protection de l'autorité et lui assure aussi le titre d'inventeur.

Tel est le caractère des sciences d'avancer toujours ; ce sont ces progrès continuels qui répandent un si grand charme sur leur étude, qui rendent si mobile et si peu personnelle la gloire attachée aux découvertes, et qui font que dans une série donnée de recherches et d'expériences, le sceptre de l'invention ne s'arrête d'une manière durable dans aucune main, mais passe successivement dans plusieurs.

Les vues générales ne suffisent pas sans doute, descendons aux détails qui nous feront mieux connoître les avantages particuliers que présente la nouvelle machine fumigatoire.

Elle donne les plus grandes facilités pour le traitement de toutes les maladies auxquelles les



fumigations peuvent convenir ; et d'abord c'étoit une vue très-ingénieuse que de chercher à réunir dans le même fourneau , dans la même caisse, les deux appareils à vapeurs sèches et à vapeurs humides et celui qui est propre aux douches. D'autres ont essayé d'opérer la même réunion, mais d'une manière imparfaite et défectueuse. Ici la combinaison du triple appareil est exécutée avec une perfection mécanique qui ne laisse presque rien à désirer. L'appareil à vapeurs humides sert à chauffer la caisse, et la chauffe très-rapidement sans que la moindre vapeur ne pénètre dans la partie de cette dernière où doit se placer le malade. En 10 minutes on obtient dans l'intérieur de la boîte fumigatoire, 20 degrés de chaleur ou plus, qui, réunis à 12 degrés environ que donnent les vapeurs sèches, forment une température très-convenable au malade. Cette réunion offre un autre avantage : après la fumigation sulfureuse, l'organe cutané se trouve quelquefois dans un état d'irritation que l'on peut calmer avant que le malade sorte de l'appareil, en lui administrant un bain de



vapeurs humides , au besoin calmantes , qui nettoie la peau, l'adoucit, la relâche et enlève les nombreux cristaux de soufre déposés à sa surface.

L'isolement des fourneaux et de l'appareil, leur établissement dans deux pièces de l'appartement, distinctes, séparées et qui, si l'on veut, ne communiquent point ensemble ; l'ingénieuse combinaison des moyens employés pour faire pénétrer par deux endroits la vapeur dans la caisse, pour la purger des gaz ou vapeurs dont elle a été remplie ; la rapidité avec laquelle ils se dissipent par les couloirs qui leur ont été ménagés ; l'absence de toute exhalaison incommode, pendant l'opération, soit autour du malade, soit dans la pièce où l'appareil est établi ; enfin la précision rigoureuse que l'on peut apporter aux diverses parties, aux divers temps de la fumigation, ont arrêté notre attention et mérité des éloges que nous aimons à répéter dans ce rapport.



Nous avons jugé que la machine fumigatoire de M. Rapou avoit tous les avantages des autres appareils ; qu'elle les offroit réunis , combinés , perfectionnés , portés à un degré très-supérieur , et qu'en outre M. Rapou avoit su attacher à son établissement , par d'heureuses inventions , des utilités particulières qu'on ne trouve jusqu'à présent nulle autre part dans les entreprises de ce genre.

M. Rapou nous a parlé d'un établissement qu'il se propose de former , d'après un plan plus vaste. Un seul fourneau , six caisses , un cabinet de douches et un d'étuve composeront cet établissement. Tout nous a paru disposé de la manière la plus commode et la plus avantageuse. Nous avons remarqué avec la plus vive satisfaction , mais sans étonnement , que M. Rapou s'étoit aussi occupé des indigens : un appareil leur est destiné. Ce Médecin , dont la philanthropie et le zèle pour le service des pauvres nous sont connus , ne pouvoit oublier cette nombreuse et intéressante classe de la société la plus



sujette aux maladies de la peau et aux affections rhumatismales, pour le traitement desquelles les bains de vapeurs sont employés avec tant de succès.

Il nous a également montré des appareils portatifs, très-ingénieusement construits, ainsi que le plan d'un lit également portatif, le tout destiné à donner, à domicile, des bains de vapeurs sèches et humides, ainsi que des douches, aux malades qui ne pourroient se transporter dans son établissement.

Nous nous hâtons d'arriver à la dernière partie de ce rapport qui consiste à déterminer l'utilité de cette machine relativement aux localités, c'est-à-dire aux maladies qui règnent dans notre ville d'une manière en quelque sorte endémique.

L'expérience a proclamé depuis long-temps les cures admirables opérées par les bains de vapeurs sèches ou humides, soit simples, soit



composées. Ils sont particulièrement efficaces contre les maladies de la peau, les rhumatismes, les engorgemens des glandes, les tumeurs blanches, etc.

La classe laborieuse de la cité est surtout fort sujette aux exanthèmes cutanés chroniques. Les ouvriers de la fabrique, qui forment le quart de la population, sont, pour les médecins, des sujets continuels d'études des maladies psoriques et psoriformes, des dartres les plus rebelles dans toutes les variétés de forme qu'elles peuvent affecter. La prédominance de ces maladies dans la classe dont nous parlons, n'a rien qui doive étonner, si l'on considère combien de causes réunies sont propres à les y développer. Ces ouvriers habitent dans les rues les plus étroites, les plus infectes de la ville, ils vivent pêle-mêle dans des appartemens resserrés où l'air se renouvelle difficilement; ils négligent tous les soins de propreté, ils mènent une vie sédentaire, et, ce qui est pire encore que l'inaction absolue, certaines parties du



corps, par l'effet de leur travail, sont exercées, pendant que d'autres sont livrées au repos le plus engourdissant. Pour ne point interrompre leurs labeurs, ils se nourrissent d'alimens qui n'exigent aucune préparation; presque toujours grossiers, mal sains et de la plus mauvaise qualité. On voit de suite combien ces causes, dont les unes privent l'organe extérieur d'une action régulière et suffisante, et dont les autres portent plus spécialement leurs effets sur les organes digestifs, doivent disposer de loin aux maladies de la peau.

D'autres causes la plupart d'une nature différente reproduisent, avec la même fréquence, ces maladies dans la classe opulente de la cité. Les occupations des comptoirs absorbent tous les loisirs du négociant laborieux; l'absence des promenades publiques, les pluies fréquentes qui couvrent le sol d'une boue épaisse et l'éloignement des habitations rurales, contribuent encore à fortifier en lui ce goût pour la vie sédentaire et appliquée. Ajoutez à cela les



grands repas, l'abus de la bonne chère, l'excessive consommation des nourritures animales, l'usage devenu général de certaines boissons de luxe et principalement de la bière, qui est ici très-forte et très-nourrissante, et l'on ne sera point étonné que les maladies de la peau y soient aussi fréquentes, aussi nombreuses, aussi intenses que dans la classe ouvrière.

Après les dartres ce sont les rhumatismes, pour ne parler que des maladies chroniques, qui règnent le plus généralement parmi nous. Nous devons les affections rhumatismales à l'humidité naturelle du climat, à celle du sol entretenu par le passage de deux rivières, mal contenues dans leur lit, et sujettes à de fréquens débordemens; nous les devons sur-tout à l'extrême irrégularité des saisons et des températures. Le voisinage des hautes montagnes détermine dans l'atmosphère des changemens brusques et considérables; ainsi dans l'été, il n'est pas rare de voir le thermomètre descendre de douze degrés dans le court intervalle d'une



heure. L'on n'éprouve pas les mêmes surprises dans des villes placées beaucoup plus au nord que la nôtre. La température froide ou chaude, sèche ou humide s'y soutient davantage; elle y est à la fois plus continue, plus régulière, plus en rapport avec les saisons.

Ce que nous avons dit des inconvéniens attachés au sol et au climat, ou nés du régime généralement adopté, explique aussi la multitude des engorgemens lymphatiques qu'on observe à Lyon. Le vice strumeux y exerce d'affreux ravages, soit en produisant la phthisie pulmonaire tuberculeuse, le carreau, diverses affections rebelles du cuir chevelu, soit en frappant d'une congestion, difficile à résoudre par les moyens ordinaires, les ganglions lymphatiques des parties extérieures du corps. Les tumeurs blanches des articulations, les dépôts froids qui ne sont le plus souvent que des variétés de forme du vice strumeux, ou des combinaisons de ce vice avec le rhumatisme, sont également communs et aussi redoutables.



Nous préviendrons ici une objection qu'on ne manquera pas de nous faire; c'est que le traitement topique, local ou extérieur, le seul qu'on puisse obtenir des bains de vapeurs par encaissement, ne figure qu'en seconde ligne parmi les moyens thérapeutiques qu'exigent les maladies ci-dessus énumérées. Cette objection qui tendroit à réduire la valeur des services qu'on obtient des appareils fumigatoires, n'est que spécieuse et ne soutient pas la plus légère discussion. Le traitement topique est tout dans la gale, soit qu'on adopte l'étiologie de cette affection par l'*acarus scabiei*, soit qu'on en explique la formation par l'ancienne doctrine. Depuis long-temps les médecins éclairés ont renoncé, dans le traitement de cette maladie, aux tisanes anti-psoriques, aux pilules, aux poudres et aux électuaires soufrés. L'application des secours extérieurs est d'une extrême importance dans la curation des dartres et des autres affections impétigineuses; il balance presque l'utilité du traitement intérieur. La plupart des rhumatismes devenus chroniques cèdent à



des soins locaux plus promptement et plus sûrement qu'aux savantes combinaisons de la médecine interne. Nous disons la même chose de certaines syphilides et d'une foule d'autres affections de l'organe extérieur qui , après avoir été générales et subordonnées à une diathèse , finissent par se localiser et n'exiger plus que des secours directement appliqués à la partie où ils se sont fixés. Nous pourrions facilement augmenter ce catalogue des maladies qui exigent d'une manière impérieuse l'emploi des bains par encaissement ; mais la nature de ce rapport nous impose des bornes que nous ne devons point franchir. Nous exprimerons seulement un regret qui nous est commun avec beaucoup de Médecins éclairés , c'est que la médecine des topiques , qui eut autrefois dans l'Orient de si brillans succès , soit de nos jours si négligée. Les Médecins Arabes sont encore nos maîtres dans cette partie de l'art , et c'est encore dans leurs livres , condamnés la plupart à un injuste oubli , qu'il faut aller chercher les principes et les règles de ces salutaires



médications. Si cette savante génération renaîsoit tout-à-coup de ses cendres et apparaîsoit au milieu de nous , la découverte des bains par encaissement , si conforme à ses doctrines thérapeutiques , si commode pour le traitement des maladies cutanées qu'elle avoit sous les yeux , exciteroit peut-être plus sa jalousie et sa surprise que les nombreuses et brillantes conquêtes faites au profit de la matière médicale , par le génie de l'humanité , sur les trois règnes de la nature.

Quoique l'utilité des bains de vapeurs , pour prévenir les affections catarrhales , ne repose pas sur des bases aussi solides , ils sont encore à cet égard d'une efficacité incontestable. Que l'on consulte l'expérience des peuples du Nord ; leurs étuves établies à grands frais , protégées par les gouvernemens , ouvertes par la médiocrité des prix à toutes les classes de la société , n'ont été imaginées que dans cette vue : et d'ailleurs la théorie la plus rationnelle des maladies catarrhales dépose en faveur de cette



opinion. Il est certain que le nettoyage de l'organe extérieur, la congestion que l'on détermine dans son système capillaire par l'immersion fréquente et prolongée dans ces vapeurs chaudes et par les frictions sèches qui lui succèdent, doivent prévenir l'activité trop grande des membranes muqueuses, leur irritation, leur engorgement, qui sont une disposition très-prochaine à l'inflammation. On ne sauroit donc trop conseiller les bains de vapeurs dans une cité aussi humide que la nôtre, où les maladies catarrhales règnent avec une violence remarquable pendant huit mois de l'année. La machine fumigatoire de M. Rapou offre un avantage qu'on chercheroit vainement dans les étuves plus brillantes et mieux décorées des nations orientales. La tête du malade, étant placée hors de l'appareil, on peut, sans craindre de le suffoquer ou de trop engorger les vaisseaux de la tête, exposer le corps à une température très-élevée.

Cependant il fut un temps où les étuves et



les bains de vapeurs jouissoient de quelque célébrité dans nos climats tempérés. Il semble que les Français y ont renoncé précisément dans le même temps qu'ils ont quitté les divers genres d'exercice les plus salutaires, tels que la paume, le ballon, le mail, la course, etc. qui en nous débarrassant du superflu de la transpiration cutanée, entretenoient la vigueur du corps et la souplesse des membres. La danse seule a survécu; mais elle n'est qu'à l'usage de la première jeunesse, et encore de la manière dont elle s'y livre, il en résulte souvent plus de mal que de bien.

Nous autres citadins, gens de cabinet, de bureau, de comptoir, nous sommes devenus sédentaires, casaniers, gastronomes, et croyons avoir fait de l'exercice lorsque d'un pas mesuré nous avons parcouru la longueur de l'une de nos rives. Un tel genre de vie ne favorise point les fonctions de la peau; il nous laisse sous l'empire des constitutions catarrhales pendant les deux tiers de l'année. On expliqueroit



peut-être par là pourquoi ces affections sont devenues en quelque sorte constitutionnelles pour un si grand nombre d'individus.

Quand l'exhalation cutanée n'est pas entretenue par une vie active et même pénible, il est utile de la provoquer de temps en temps par les moyens gymnastiques qui sont à notre disposition. C'est une vérité reconnue dans le nord; elle ne l'est pas moins dans les pays chauds. En Egypte, suivant Volney, on ne se demande pas comment vous portez-vous? Mais suez-vous?

Dans l'état actuel de nos habitudes sociales, rien peut-être ne seroit plus propre à maintenir la peau dans l'excitation la plus favorable à l'exercice régulier de ses fonctions que les bains de vapeurs pris à des intervalles convenables. Ils produiroient plus sûrement cet effet que les bains d'eau liquide. L'expérience a prouvé qu'ils augmentent l'appétit; qu'ils procurent un état de bien-être général; qu'ils donnent de l'agilité aux membres; de la souplesse aux articulations; qu'ils éclaircissent



éclaircissent le teint et blanchissent notablement la peau. Sous ce dernier rapport, c'est le meilleur cosmétique que les femmes puissent employer et certainement le moins dangereux.

Toutes ces vues d'hygiène, de médecine prophylactique et curative, peuvent être remplies par la nouvelle machine fumigatoire. Son emploi fréquemment répété indiqueroit les autres services qu'on peut attendre d'elle. On doit sur-tout encourager son établissement dans une ville comme la nôtre où les affections catarrhales, les engorgemens lymphatiques, les rhumatismes, les dartres et autres maladies de la peau règnent d'une manière endémique. Cette machine est on ne peut mieux conçue, parfaitement exécutée, et très-propre à remplir tous les usages auxquels son inventeur l'a destinée, c'est-à-dire, à administrer, par encaissement de la moitié du corps ou jusqu'au cou, les bains de vapeurs humides, simples ou composées et les fumigations sèches diverses, ainsi que les douches de vapeurs également simples ou composées. Elle réunit tous



les avantages des appareils à vapeurs, inventés jusqu'à ce jour ; elle est la plus parfaite et la plus complète que l'on connoisse en ce genre.

Nous terminons ce rapport en exprimant le désir de la voir transportée dans un local plus vaste, érigée en établissement public, favorisée par l'autorité et offrant aux malades de la ville et à ceux des hôpitaux, les nombreux secours que son mécanisme ingénieux et son administration bien dirigée peuvent promettre.

Lyon, le 2 février 1817.

SAINTE-MARIE, *docteur en médecine et commissaire-rapporteur.* — BOUCHET, *docteur-médecin, chirurgien en chef du grand Hôtel-Dieu.* — CAVENNE, *ingénieur en chef.* — S. GILIBERT, *docteur en médecine.* — EYNARD, *docteur en médecine.* — RAYMOND, *professeur de chimie.*



---

# EXTRAIT

*Du Rapport fait à son Excellence le Sous-Secrétaire d'État au Département de l'Intérieur,  
par la Commission nommée à l'effet d'examiner  
mon appareil fumigatoire.*

---

LA Commission chargée de cet examen s'est assemblée à l'école de Médecine, chez M. Leroux, doyen de la faculté. Je lui ai présenté les dessins et un modèle en relief de mon appareil, que j'ai décrit, dont j'ai expliqué le jeu, et fait connoître les usages. La seconde séance a été consacrée à la lecture du rapport de la Commission nommée par le Préfet du Rhône, et dans la troisième, tenue à l'hôpital militaire du Val de grâce, la Commission, en ma présence, a comparé avec le mien les trois appareils qui s'y trouvent en activité, a discuté les



avantages de chaque système et arrêté les bases de son rapport,

Jugeant que le rapport de Lyon renfermoit tous les détails désirables, M. le Rapporteur n'a pas cru devoir décrire de nouveau mon système de construction. Après en avoir cependant donné une idée générale, et fait le parallèle avec ceux de Paris, dont il est l'inventeur, il s'exprime en ces termes :

« L'appareil de M. Rapou remplit un plus  
» grand nombre d'indications à cause des douches  
» de vapeurs qu'on doit considérer comme une  
» addition très-avantageuse. Il réunit beaucoup  
» plus d'objets, et doit être par conséquent plus  
» coûteux; mais il offre une réunion de bien plus  
» de ressources médicales, qui sont éparses  
» ailleurs, et il peut être employé avec beaucoup  
» de succès dans un plus grand nombre de ma-  
» ladies. L'appareil n'est qu'à une seule place,  
» c'est pour cela que nous ne croyons pas devoir  
» le comparer à nos appareils à douze. Mais en



» multipliant dans l'appareil de M. Rapou , le  
» nombre des boîtes autour du fourneau , on  
» pourroit en augmenter l'utilité, sans élever de  
» beaucoup le prix de sa construction. Son service  
» est commode ; il présente plus de moyens cu-  
» ratifs, réunis à plus d'élégance et à plus de  
» facilité pour graduer la chaleur à donner dans  
» l'intérieur de la boîte , à chaque individu, selon  
» son tempéramment, sa force, sa maladie, etc. ».

« Nous regardons l'appareil dont nous  
» sommes chargés de vous rendre compte ,  
» comme plus complet, et d'un usage qui sera  
» toujours préféré par tous ceux qui en auront  
» le choix. Nous croyons qu'il convient sur-tout  
» dans les établissemens du genre de celui que  
» M. Rapou se propose de former, destinés à  
» admettre une classe de malades, qui, par leur  
» fortune et leur rang dans la société, ont besoin  
» d'être traités, au moins sous le rapport moral,  
» avec plus d'attention et plus de soins qu'on  
» ne peut le faire dans les hôpitaux. »

« D'après tout ce qui précède, nous pensons



» que l'appareil de M. Rapou est digne de  
» fixer l'attention de Votre Excellence à cause  
» de ses avantages nombreux. »

« Considérant que, dans l'état actuel de nos  
» connoissances, un établissement tel que celui  
» que propose M. Rapou, c'est-à-dire, offrant  
» un système complet de fumigation, est indis-  
» pensable à Lyon,

« Et que son appareil offre réellement plus  
» de ressources par les additions avantageuses  
» qu'il y a faites :

« La Commission pense que la ville de Lyon  
» et Monsieur le Préfet du Département du  
» Rhône doivent accorder à M. Rapou une in-  
» demnité proportionnée aux frais qu'il sera  
» obligé de faire et à ceux qu'il a déjà faits, à  
» la charge par lui :

« 1.<sup>o</sup> D'établir le plus promptement possible  
» à Lyon, des appareils fumigatoires en nombre  
» suffisant et un système complet de fumigation;



« 2.° De diriger gratuitement la construction de  
» ceux que les autorités locales jugeront con-  
» venable de faire établir dans les hôpitaux ou  
» maisons de Charité de Lyon. »

Paris, ce 21 mai 1817.

*Signés* LEROUX, *président*, doyen de la fa-  
culté; HOLLE, THÉNARD, ROYER-COLLARD, pro-  
fesseurs et DARCET, *rapporteur*.



---

# EXTRAIT

*De la lettre de Son Excellence le Sous-Secrétaire d'État au Département de l'Intérieur.*

Paris , 9 juin 1817.

MONSIEUR, la Commission que j'avois chargée de l'examen de l'appareil fumigatoire que vous avez inventé, vient de me faire son rapport sur les résultats de cet examen.

La Commission, reconnoissant la supériorité marquée de votre appareil, les conclusions de son rapport sont à peu près conformes à vos demandes, dont Monsieur le Préfet du Rhône m'a donné connoissance ; je suis disposé à les adopter. Je viens en conséquence d'écrire à Monsieur le comte de Chabrol, pour le consulter sur les moyens de réaliser le projet que vous avez formé, et de vous indemniser des frais que vous avez faits pour perfectionner les appareils destinés à l'administration des bains de vapeurs.



Je lui ai en même-temps fait connoître que j'accueillerois avec plaisir les propositions qu'il seroit dans le cas de me soumettre en votre faveur.

Je me plairai toujours à encourager et à protéger les procédés qui, comme celui dont vous êtes l'auteur, offrent de nouveaux secours à l'humanité.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération.

*Le Sous-Secrétaire d'État, au  
Département de l'Intérieur.*

Signé BECQUEY.



---

## EXPLICATION DES GRAVURES.

On pourra recourir pour de plus grands détails, à la description de l'appareil, *page 64.*

### FIGURE I.<sup>re</sup>

*Plan vertical de l'appareil, coupé suivant la ligne z' y' de la fig. 2. Le malade placé dans la caisse dont la porte est ouverte ou abaissée.*

*a* Massif du fourneau.

*b* Lunette servant à établir un courant d'air qui favorise la combustion des substances qu'on se propose de réduire en vapeurs et l'entrée de celles-ci dans la boîte fumigatoire.

*c* Intérieur de l'appareil à vapeurs sèches.

*d* Ouverture qui se ferme au moyen de la soupape à coulisse *e*, et par laquelle on jette sur la plaque de fer battu *f* les substances qu'on veut vaporiser.

*g* Stilateur gradué qui sert à laisser tomber goutte-à-goutte sur la plaque les médicaments liquides.



- h* Cercle de fer crénelé, dans lequel s'engage la coupole de toile *i*.
- j* Conduit carré que traversent les vapeurs pour se rendre dans la boîte fumigatoire.
- k* Conduit de même forme que le précédent, destiné à transmettre les vapeurs de la boîte dans la cheminée qui sert à leur émission au-dehors.
- l* Soupape fermant à volonté l'un ou l'autre de ces conduits et établissant ou interceptant la communication entre l'appareil à vapeurs sèches et la boîte, entre celle-ci et la cheminée extérieure.
- m* Foyer. *n* Grille. *o* Cendrier.
- p* Cône de toile forte servant à activer la combustion du charbon.
- q* Chaudière dans laquelle on introduit l'eau au moyen de l'entonnoir fixe *r*.
- s* Cône tronqué surmonté d'une soupape de sûreté *t*.
- u* Tuyau portant au-dehors l'excédent des vapeurs.
- v* Hydromètre ou tube de verre servant à indiquer l'élévation de l'eau dans la chaudière.



- x* Tuyau qui porte la vapeur dans l'hydromètre.  
*y* Robinet fixé à vis au tuyau par lequel l'eau s'introduit dans l'hydromètre et qui sert à la chaudière de tuyau de décharge.  
*z* Partie supérieure de la caisse dans laquelle se place le malade.  
*a'* Double planche à coulisse, dans laquelle s'engage le cou du malade.  
*b'* Thermomètre.  
*c'* Rainure qui reçoit la double planche inférieure, lorsqu'on administre un bain à mi-corps.  
*d'* Double T par lequel la vapeur se répand dans la caisse et sur le dos du malade.  
*e'* Poulie, mue par la poignée extérieure *f'*, servant à élever l'écluse ou porte à coulisse *g'*.  
*h'* Siège à jour, s'élevant à volonté.  
*i'* Tuyau à genouillères, qu'on substitue à la pomme d'arrosoir *j'* lorsqu'on administre les douches dans l'intérieur de la caisse.  
*k'* Grand réservoir, rempli de vapeurs qui y pénètrent par la pomme d'arrosoir et qu'on introduit dans la partie supérieure de la



caisse et sous les pieds du malade en ouvrant la soupape du plancher. *Voy. G, fig. 2.*

*l'* Plancher qui sépare les deux parties de la boîte fumigatoire. Il est formé d'un fort chassis de bois qui supporte une feuille de cuivre, sur laquelle est placé un parquet d'orfèvre servant à garantir les pieds du malade.

*m'* Traverse qui termine le plancher en devant.

*n'* Petit récipient destiné à recevoir l'eau résultant de la condensation des vapeurs dans la division descendante du tuyau principal.

*o' o'* Tuyaux d'appels.

*p' p'* Porte ou partie antérieure de la caisse formée de deux pièces, dont la supérieure s'abat sur l'inférieure, lorsque le malade prend un bain à mi-corps.

*q'* Poignée mobile qui sert à mouvoir la porte.

*r'* Lunette antérieure par laquelle on introduit au besoin une colonne d'air frais dans la boîte fumigatoire.

*s'* Tampons à vis fermant les ouvertures pratiquées à la porte.



*t'* Colonne creusée dans sa partie supérieure et contenant un récipient dans lequel on introduit les substances dont on veut charger la vapeur qui y pénètre par l'extrémité du tuyau principal. *D'* fig. 2.

*u'* Coupole à vis surmontée d'une douille à laquelle on fixe au moyen d'un ajutage le tuyau à 'genouillères *v'*, qui, pouvant exécuter tous les mouvemens, permet de diriger la vapeur qui en sort sous forme de jet, c'est-à-dire la douche, sur toutes les parties susceptibles de la recevoir.

*x'* Support mobile du tuyau des douches.

## FIGURE II.<sup>e</sup>

*Plan horizontal de l'appareil, la caisse coupée au niveau de la rainure qui reçoit la double planche inférieure et la porte également ouverte.*

*b d e g h i k l q r t u v x y d' f' g' l' m' p' r' u' v' x'. Voyez la figure 1.*

*A* Récipient contenant un panier en treillis de laiton, qu'on remplit des substances dont on veut composer la vapeur.



*BC* Tuyaux latéraux au moyen desquels la vapeur entre et sort du récipient pour se rendre dans le tuyau principal.

*DDDD* Tuyau principal des vapeurs humides.

*E* Division ascendante du tuyau principal qui se termine au double T.

*F* Division descendante du tuyau principal qui aboutit à la pomme d'arrosoir.

*G* Grande soupape mue par la tige graduée *H*.

*I* Trou rond pratiqué dans le parquet d'orfèvre, correspondant à la partie moyenne de la grande soupape et destiné à contenir le tuyau à genouillères.

*J* Poignée mobile qui sert à lever le plancher.

*K* Ouverture des appels, à moitié fermée par une double soupape qu'on fait mouvoir au moyen de la tige *L*.

*MMM* Gaines de cheminée dont celle du centre sert à l'émission des vapeurs et les deux autres à chaque foyer.

*NN* Ouvertures antérieures de la caisse.

*OOO* Traverses servant de marches pour monter dans la caisse.



*P* Petite ouverture , fermée au moyen d'un bouchon à vis, recevant le bout d'un entonnoir gradué, duquel tombe goutte-à-goutte de l'acide sulfurique étendu d'eau, dans un vase contenant de l'hydrosulfure de potasse et placé dans le récipient de la colonne, lorsqu'on veut charger les vapeurs de gaz hydrogène sulfuré.

FIGURE III.<sup>e</sup>

*Q* Cloche criblée de trous, qu'on substitue à la coupole de la colonne lorsqu'on veut administrer un bain de vapeurs à l'orientale.

FIGURE IV.<sup>e</sup>

*RR* Conques destinées à garantir de l'action de la vapeur, les parties voisines du point qu'on veut doucher.

FIGURE V.<sup>e</sup>

*S* Conduit qui sert à augmenter l'action de la vapeur. Voyez pages 101 et 102.

FIGURE VI.<sup>e</sup>

*T* Conduit pour les douches utérines , coupé dans sa longueur. On peut en voir la description, pages 102 et 103.

TABLE



# T A B L E

## DES MATIÈRES.

---

|                                                                             |              |
|-----------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Avertissement ,                                                             | page 5       |
| Introduction ,                                                              | 7            |
| Considérations générales sur la peau et ses<br>fonctions ,                  | 29           |
| Des médications de la peau ,                                                | 41           |
| Des appareils ou machines fumigatoires ,                                    | 59           |
| Description de l'appareil ,                                                 | 64           |
| Mécanisme de l'appareil ,                                                   | 91           |
| Des bains par encaissement ,                                                | <i>ibid.</i> |
| Des bains généraux ou d'étuve ,                                             | 97           |
| Des douches de vapeurs ,                                                    | 98           |
| D'un nouveau mode d'ustion ,                                                | 106          |
| Des avantages de l'appareil fumigatoire ,                                   | 110          |
| Moyens ou pratiques accessoires aux bains et<br>douches de vapeurs ,        | 118          |
| Des frictions ,                                                             | <i>ibid.</i> |
| De la flagellation ,                                                        | 122          |
| Du massage ,                                                                | 124          |
| Considérations générales sur les bains d'étuve ,                            | 131          |
| Des effets immédiats généraux ou locaux des<br>bains de vapeurs ,           | 135          |
| De l'action comparée des bains liquides et des<br>bains de vapeurs ,        | 142          |
| Des effets déterminés par l'action successive du<br>froid et de la vapeur , | 145          |



|                                                                                                                                        |          |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| Des effets immédiats des bains de vapeurs à mi-corps ,                                                                                 | page 147 |
| Des effets immédiats des vapeurs composées ,                                                                                           | 148      |
| De l'utilité des différentes espèces de bains de vapeurs ,                                                                             | 151      |
| Des substances dont on peut composer les fumigations ,                                                                                 | 154      |
| Des saisons de l'année les plus propres à l'emploi des bains de vapeurs ,                                                              | 155      |
| De l'emploi des vapeurs dans le traitement des maladies ,                                                                              | 157      |
| Observations des maladies guéries par l'usage des vapeurs ,                                                                            | 193      |
| I. <sup>re</sup> <i>Observation</i> . Edème, suite d'érysipèle, guéri par les bains de vapeurs aromatiques, <i>ibid.</i>               |          |
| II. <sup>e</sup> <i>Observation</i> . Zona ou érisipèle pustuleux, guéri par les bains de vapeurs émollientes ,                        | 194      |
| III. <sup>e</sup> <i>Observation</i> . Ulcère fongueux, guéri par les douches de vapeurs aromatiques ,                                 | 195      |
| IV. <sup>e</sup> <i>Observation</i> . Ulcère dartreux, guéri par les fumigations sulfureuses ,                                         | 196      |
| V. <sup>e</sup> <i>Observation</i> . Ulcère lié à une affection de la rate, guéri par les douches de vapeurs dirigées sur cet organe , | 197      |
| VI. <sup>e</sup> <i>Observation</i> . Taches hépatiques, guéries par les bains de vapeurs sulfureuses et aromatiques ,                 | 199      |



- VII.<sup>e</sup> *Observation.* Eruption phlycténoïde crou-  
teuse, sur tout le corps, guérie par les  
fumigations sulfureuses, page 200
- VIII.<sup>e</sup> *Observation.* Psidracia très-ancien, guéri  
par les bains de vapeurs émollientes et  
sulfureuses, 203
- IX.<sup>e</sup> *Observation.* Psidracia symptomatique  
d'une affection de l'estomac, guéri par les  
bains de vapeurs hydrosulfurées, 204
- X.<sup>e</sup> *Observation.* Psidracia et sciatique chro-  
nique, guéris par les fumigations sulfu-  
reuses et les douches aromatiques, 205
- XI.<sup>e</sup> *Observation.* Psidracia simple, guéri par  
les bains de vapeurs sulfureuses, 206
- XII.<sup>e</sup> *Observation.* Eruption particulière et hé-  
réditaire, guérie par les bains de vapeurs  
hydrosulfurées, 207
- XIII.<sup>e</sup> *Observation.* Dartres farineuses ou fur-  
furacées, guéries par les fumigations sul-  
fureuses, 208
- XIV.<sup>e</sup> *Observation.* Dartre squammeuse fluente  
sur toute la peau, guérie par les vapeurs  
sulfureuses humides, 209
- XV.<sup>e</sup> *Observation.* Dartre squammeuse humide,  
guérie par les bains de vapeurs hydro-  
sulfurées, 211
- XVI.<sup>e</sup> *Observation.* Dartre squammeuse fluente,  
guérie par les bains de vapeurs sulfureuses  
et les fumigations de chaux et de vinaigre, 215



- XVII.<sup>e</sup> *Observation.* Dartre squammeuse centrifuge ancienne, guérie par l'usage de trois bains de vapeurs, page 214
- XVIII.<sup>e</sup> *Observation.* Dartre crouteuse ou crustacée, guérie par les fumigations sulfureuses, 215
- XIX.<sup>e</sup> *Observation.* Dartre crouteuse au visage, guérie par les bains et les douches de vapeurs sulfureuses, 216
- XX.<sup>e</sup> *Observation.* Mentagre, guérie par les douches de vapeurs hydrosulfurées, 217
- XXI.<sup>e</sup> *Observation.* Dartre crouteuse fluente, guérie par les fumigations sulfureuses, 218
- XXII.<sup>e</sup> *Observation.* Dartre crouteuse fluente, guérie par les bains de vapeurs sulfureuses, 220
- XXIII.<sup>e</sup> *Observation.* Dartre pustuleuse ou miliaire, guérie par les fumigations sulfureuses et les vapeurs hydrosulfureuses, 221
- XXIV.<sup>e</sup> *Observation.* Dartre pustuleuse très-ancienne, guérie par les bains et les douches de vapeurs hydrosulfurées, 222
- XXV.<sup>e</sup> *Observation.* Couperose liée à un engorgement du foie, guérie par les douches de vapeurs aromatiques dirigées sur cet organe, 223
- XXVI.<sup>e</sup> *Observation.* Couperose pustuleuse, guérie par les fumigations sulfureuses, 224
- XXVII.<sup>e</sup> *Observation.* Dartre rongeante, guérie par les douches de vapeurs hydrosulfurées, 226



- XXVIII.<sup>e</sup> *Observation.* Phlegmasie chronique de l'estomac et des intestins, entretenue par un principe dartreux, et guérie par les bains de vapeurs, *page* 229
- XXIX.<sup>e</sup> *Observation.* Phlegmasie chronique des muqueuses pulmonaire et gastrique, entretenue par un principe dartreux et guérie par les bains de vapeurs, 229
- XXX.<sup>e</sup> *Observation.* Eruption crouteuse survenue après l'allaitement, et guérie par les bains de vapeurs aromatisées, 232
- XXXI.<sup>e</sup> *Observation.* Rhumatisme chronique général, guéri par les fumigations de succin et les douches de vapeurs hydrosulfurées, 233
- XXXII.<sup>e</sup> *Observation.* Rhumatisme général, guéri par deux bains de vapeurs aromatiques, 235
- XXXIII.<sup>e</sup> *Observation.* Rhumatisme récent, guéri par les douches et les bains de vapeurs, 236
- XXXIV.<sup>e</sup> *Observation.* Rhumatisme chronique général avec engorgement des muscles et infiltration de la peau, guéri par les bains d'étuves et le massage, *ibid.*
- XXXV.<sup>e</sup> *Observation.* Sciatique ancienne très-douloureuse, guérie par les douches aromatiques et la flagellation. 238
- XXXVI.<sup>e</sup> *Observation.* Douleurs rhumatismales irrégulières, guéries par les douches de vapeurs, 239
- XXXVII.<sup>e</sup> *Observation.* Lombago aigu, guéri



- par deux fumigations sulfureuses et deux douches de vapeurs aromatiques , page 240
- XXXVIII.<sup>e</sup> *Observation*. Névralgie fixée sur les lombes , guérie par les fumigations émollientes , *ibid.*
- XXXIX.<sup>e</sup> *Observation*. Névralgie sciatique avec amaigrissement de la jambe , guérie par les douches de vapeurs et la flagellation , 241
- XL.<sup>e</sup> *Observation*. Rhumatisme aigu , guéri par les fumigations sulfureuses , 242
- XLI.<sup>e</sup> *Observation*. Rhumatisme aigu , guéri par les fumigations sulfureuses et les douches aromatiques , 243
- XLII.<sup>e</sup> *Observation*. Rhumatisme aigu , guéri par les bains d'étuves , 244
- XLIII.<sup>e</sup> *Observation*. Rhumatisme goutteux , guéri par les bains et les douches de vapeurs aromatiques , 245
- XLIV.<sup>e</sup> *Observation*. Rhumatisme goutteux aigu , guéri par les fumigations de succin et les douches hydrosulfurées , 248
- XLV.<sup>e</sup> *Observation*. Rhumatisme goutteux chronique , guéri par les fumigations sulfureuses et les douches de vapeurs , 250
- XLVI.<sup>e</sup> *Observation*. Goutte traitée avec succès par les douches de vapeurs , 251
- XLVII.<sup>e</sup> *Observation*. Goutte traitée avec succès par les bains de vapeurs , 253
- XLVIII.<sup>e</sup> *Observation*. Paraplégie , avec para-



- lysie de la vessie et des gros intestins ,  
dans le traitement de laquelle les bains  
de vapeurs ont été très-avantageusement  
employés , page 255
- XLIX.<sup>e</sup> Observation.** Atrophie de l'extrémité  
inférieure gauche , traitée avec succès par  
les bains de vapeurs , 256
- L.<sup>e</sup> Observation.** Paralysie du sentiment avec  
amaigrissement des jambes , guérie par  
les douches de vapeurs aromatiques et la  
flagellation , 257
- LI.<sup>e</sup> Observation.** Hypochondrie guérie par les  
bains de vapeurs , 258
- LII.<sup>e</sup> Observation.** Hystérie , guérie par les  
bains de vapeurs , 261
- LIII.<sup>e</sup> Observation.** Engorgement du foie , guéri  
par les vapeurs de sureau et de vinaigre  
dirigées sur cet organe , 263
- LIV.<sup>e</sup> Observation.** Tumeur anormale dans le  
flanc gauche , guérie par les bains et les  
douches de vapeurs hydrosulfurées , 264
- LV.<sup>e</sup> Observation.** Tumeur considérable des  
parotides , guérie par les douches de va-  
peurs aromatiques , 265
- LVI.<sup>e</sup> Observation.** Tumeur anormale dans la  
fosse iliaque droite , guérie par les bains  
et les douches de vapeurs aromatiques , *ibid.*
- LVII.<sup>e</sup> Observation.** Syphilis ancienne qui avoit  
résisté à toutes les méthodes , guérie par  
les fumigations mercurielles , 266



- LVIII.<sup>e</sup> *Observation.* Ulcères syphilitiques ,  
guéris par les fumigations mercurielles , pag. 267
- LIX.<sup>e</sup> *Observation.* Dartre syphilitique , guérie  
par l'emploi combiné des moyens ordinai-  
res et des bains de vapeurs , 268
- LX.<sup>e</sup> *Observation.* Douleurs syphilitiques , gué-  
ries par l'emploi combiné des mercuriaux  
et des bains de vapeurs , 269
- LXI.<sup>e</sup> *Observation.* Trouble des fonctions de la  
peau suite de couches , guérie par les bains  
de vapeurs , 270
- LXII.<sup>e</sup> *Observation.* Diverses indispositions  
suite de couches , avec engorgement dou-  
loureux du sein , guéries par les bains et  
douches de vapeurs , 271
- LXIII.<sup>e</sup> *Observation.* Douleurs musculaires ,  
suite de couches , guéries par les bains de  
vapeurs , 272
- LXIV.<sup>e</sup> *Observation.* Engorgement des viscères  
abdominaux et notamment du foie , suite  
de couches , guéri par les bains et les  
douches de vapeurs , 273
- LXV.<sup>e</sup> *Observation.* Retraction musculaire ,  
guérie par les bains et les douches de  
vapeurs aromatiques , 275
- LXVI.<sup>e</sup> *Observation.* Phlegmasie chronique  
de l'articulation iléo-fémorale , avec ten-  
dence à une luxation spontannée , guérie  
par les douches de vapeurs aromatiques , 276



- LXVII.<sup>e</sup> *Observation.* Flexion de la jambe sur la cuisse avec engorgement considérable du genoux, guéri par l'action successive des douches de vapeurs et des aspersions d'eau très-froide , page 277.
- LXVIII.<sup>e</sup> *Observation.* Tumeur blanche articulaire, indolente, guérie par les douches de vapeurs et les frictions glaciales , 278
- LXIX.<sup>e</sup> *Observation.* Tumeur anormale à une cuisse, guérie par les douches de vapeurs et les applications astringentes , 279
- LXX.<sup>e</sup> *Observation.* Déviation ou torsion de l'épine, guérie par les bains et les douches de vapeurs , 280
- LXXI.<sup>e</sup> *Observation.* Déviation de l'épine, traitée avec succès par le même moyen , 281
- LXXII.<sup>e</sup> *Observation.* Gibosité, traitée avec beaucoup de succès par les douches de vapeurs , *ibid.*
- LXXIII.<sup>e</sup> *Observation.* Maigreur extrême, occasionnée par la trop grande activité des organes digestifs et guérie par les bains de vapeurs sulfureuses , 283
- LXXIV.<sup>e</sup> *Observation.* Marasme ou maigreur extraordinaire, liée à une sorte d'irritation habituelle du foie, et guérie par les bains de vapeurs , 285
- LXXV.<sup>e</sup> *Observation.* Catarrhe pulmonaire chronique, guéri par les fumigations sulfureuses et les frictions , 287



|                                                                                                                                                                             |          |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| <b>LXXVI.<sup>e</sup> Observation.</b> Symptômes précurseurs de fièvre muqueuse, produits par une suppression de transpiration et guéris par l'usage des bains de vapeurs , | page 288 |
| <b>LXXVII.<sup>e</sup> Observation.</b> Pleuro-péritonéumonie commençante , guérie par les bains de vapeurs aromatiques ,                                                   | 290      |
| <b>LXXVIII.<sup>e</sup> Observation.</b> Catarrhe pulmonaire aigu, guéri par l'usage d'un bain de vapeurs aromatiques ,                                                     | 291      |
| <b>LXXIX.<sup>e</sup> Observation.</b> Irritation chronique de la muqueuse gastro-intestinale , avec fièvre hectique, guérie par les bains de vapeurs ,                     | 292      |
| <b>LXXX.<sup>e</sup> Observation.</b> Douleur pleurodinique, guérie par l'usage de trois douches de vapeurs ,                                                               | 293      |
| <b>Rapport de la Commission nommée par M. le Préfet du Rhône, à l'effet de constater les avantages de mon appareil ,</b>                                                    | 295      |
| <b>Extrait du rapport de la Commission nommée par le Ministre de l'Intérieur ,</b>                                                                                          | 327      |
| <b>Extrait de la lettre de son Excellence ,</b>                                                                                                                             | 332      |
| <b>Explication des gravures ,</b>                                                                                                                                           | 334      |

Fin de la Table.



Figure 1.

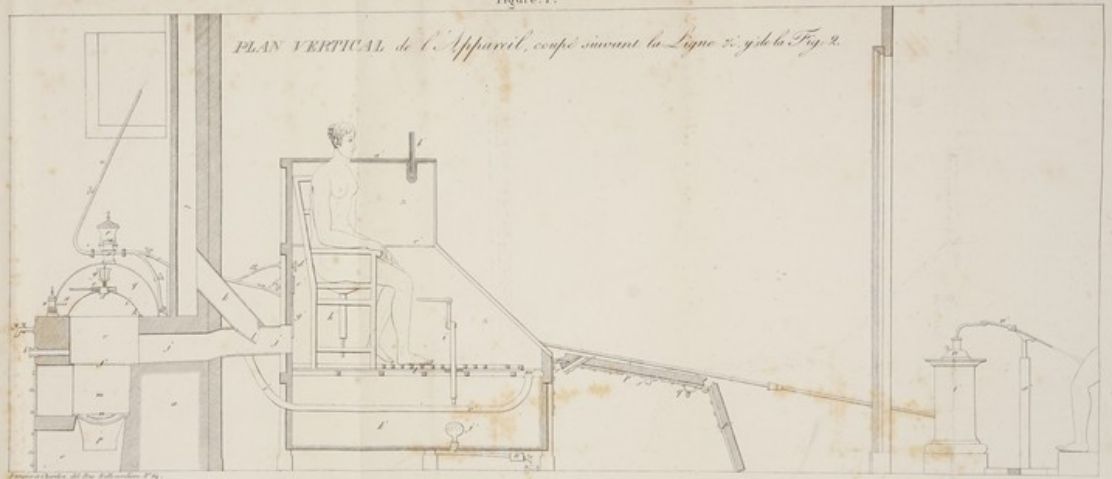


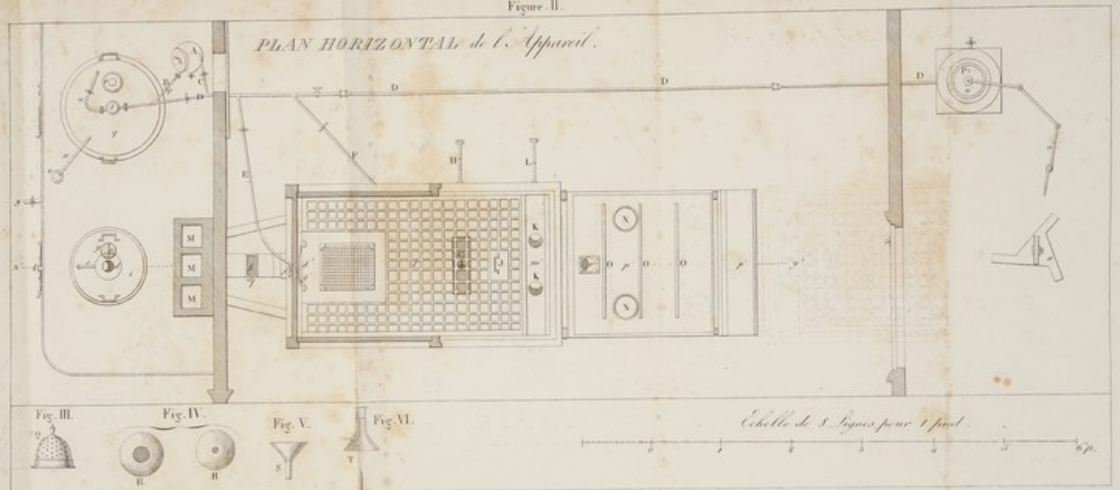






Figure II.

PLAN HORIZONTAL de l'Appareil.



Ampère et Chardon del.







